

Procès verbal de la séance du 10
janvier 1900 à 2^h

- Sont présents M^r Brasseur président
- Marquis de Beauvefort vice président
- Comte de Lalaing
- Baron Lambert
- Cardon
- De Vriendt
- Heymaes -
- Mellery - Laque
- Verhaeren
- A. J. Waeter
- Therese. Gevaert secrétaire

Le baron Eugène de fait causer.
 Le procès verbal de la séance précédente est
 lu et approuvé. M^r le président donne lecture
 de l'adresse à S. M. qu'il a bien voulu se
 charger de ~~rediger~~ ^{rediger} la séance; quelques lignes sont
 ajoutées en hommage à la Reine. Lecture est
 donnée d'une lettre ministérielle du 24 X^{bre} 1909
 nous missionne d'une demande de M^r traces tendant
 à obtenir pour la prochaine exposition de la
 Libre Esthétique le prêt de 3 plaquettes des
 sculpteurs Charpentier; La C. D. décide unanime-
 ment de prêter ces trois œuvres. Un avis de favorable
 est émis à l'acquisition ^{d'un tableau attribué à Ruydael et prêté par M^r Bouillon} d'une lot de quinze
 tableaux présentés par M^r Van Moer. Le secrétaire
 informe la C. D. qu'il résulte d'un entretien
 qu'il a eu avec M^r Hequinckx architecte en
 chef des bâtiments civils que les locaux d'exposition
 destinés à prévenir les dangers d'incendie seront
 placés prochainement aux musées moderne et au
 Palais des Beaux Arts et que les lectures des salles
 15, 16 et 17 des musées moderne seront remplacées.
 S'inspirant du même architecte la C. D. décide de
 demander au ministre des travaux publics la
 réparation de la toiture du musée moderne, du
 pavement du musée Wierz et l'exécution ~~de~~
 le comptoir de photographie des musées

moderne d'un meuble s'harmonisant avec
 l'architecture de l'église des Dits brues. —
 La C. D. décide de faire transporter dans
 la salle ayant servi à l'exposition de
 tableaux du Roi les tableaux composant
 la collection historique. La C. de placement
 se réunira prochainement pour placer les
 tableaux actuellement placés sur chevaux.
 Repluvant ~~l'assemblée~~ l'affaire Vivandier —
 Charles l'assemblée décide de demander
 aux bristes si ces artistes doivent reprendre
 leurs œuvres, déposées aux bristes depuis moins
 1907, ou si le cas de ces deux artistes
 comporte un nouvel examen. — Le secrétaire
 assiste à l'assemblée que la plus grande
 partie des travaux demandés par M. Otlet
 comme annexes à ceux qu'il occupe
 dans les sous-sols du Palais de Brues
 Arts sont remplis de photos moulures; dans
 ces conditions l'assemblée décide de ne
 pas donner suite à ces demandes de
 M. Otlet. Lecture est donnée d'une
 lettre de M. Du Bus de Narmoyff demandant
 des renseignements sur les ~~photos~~ qui
 a été ci-dessus des 2 tableaux de Pierre
 Ingers: Plantes et fruits et sur le
 prix payé par la C. D. pour les Dits tableaux.
 Le secrétaire est autorisé à communiquer
 officiellement les prix. L'assemblée s'informe
 des legs fait naquire par le Docteur
 Bourgeois; enquête sera faite à ce
 sujet. — Plusieurs surveillants ont
 sollicité des secours leur demande sera
 examinée lorsque ils auront jointe l'absence
 de pièces justificatives à leur requête.
 La séance est levée à 2. 50^h

Le secrétaire Le président
 F. Levaert C. Beunynck

Séance du 24 janvier à 2^h

Sont présents M. Bruesart président
 Marquis de Preussart vice président
 Baron Lambert et Empain
 Caron
 De Vriendt
 Hoffmann
 Longue
 Mellery
 Verhaeren
 A. J. Wouters
 F. Levaert secrétaire

Le procès verbal de la réunion précédente est lu
 et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
 du 17 janvier transmise d'un extrait du
 testament de Baron Bauder de Melbrouck
 liquant plusieurs tableaux aux bristes de l'Etat.
 (Voir le procès verbal de la réunion du 27 N^o 1909)
 La C. D. attendra que les œuvres aient
 été déposées ^{au local} pour exprimer son sentiment
 au sujet de leur entrée dans les galeries de bristes.
 Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du
 27 janvier demandant à la C. D. si elle n'a
 point d'objection à présenter au sujet de l'augmenta-
 tion de traitement du Concierge Tinsoulst. Aucune
 opposition n'est faite à l'augmentation du dit Concierge.
 Lecture est faite d'une lettre ministérielle du 22 janvier
 1910 annonçant le legs par feu M. Agathon de Pottier
 d'un buste en marbre de M. de Brialmont par F. Raikin;
 d'une lettre ministérielle du 21 janvier annonçant
 les dates des expositions qui auront lieu au Palais
 de l'Ancienne Cour: S^o R^o de B. Arts du 20 avril au 30
 mai; S^o N^o de Aquarelliste et Pastelliste du 1^{er} au 27 juin;
 le Indépendants du 29 juin au 27 juillet; Doe Phil vooth
 du 27 juillet au 27 août 1910. L'assemblée prend connaissance
 d'une lettre ministérielle du 17 janvier transmise
 d'une demande du Conseil d'Administration des
 hospices de Bruxelles tendant à obtenir de pouvoir

effetuer
 Le dépôt, dans les galeries des hospices, d'une
 série d'œuvres appartenant aux hospices; ce
 dépôt serait révoqué en tout temps, tant
 par le Gouvernement même que par le Conseil
 des Hospices. L'Assemblée décide d'examiner
 sur place les tableaux qui font l'objet de
 cette communication afin de pouvoir
 présenter au ministre un rapport sur
 la valeur des œuvres et sur l'intérêt qu'elles
 méritent leur placement dans les galeries.
 M. Heymans fait rapport à l'Assemblée de
 la mission dont il a été chargé avec M. de
 Lagae et Pierre G. à Delft au près de Paris;
 M. Heymans informe la C. D. que M. de Crauck
 entendait présenter sur les œuvres choisies
 éventuellement des frais de pratique ou
 de moulage, d'un chiffre exagéré, par
 exemple 600 fr. pour un buste de plâtre,
 10000 fr. pour un groupe de 2 figures de
 marbre. Dans ces conditions il ne s'agirait
 plus à vrai dire d'un don et l'Assemblée
 décide d'en former le ministre qu'il n'y a
 pas lieu de donner suite à cette affaire.
 L'Assemblée émet un vote favorable à
 l'acquisition d'une statuette en bronze
 reproduisant en réduction la figure
 d'Électeur Jean Guillaume des Palatinats;
 l'œuvre est présentée par M. Primmeyer et
 Kraus de Dunsdorf au prix de 400 francs
 un vote défavorable est émis à l'acquisition
 des tableaux attribués à Snyders présentés
 par M. Vanlet pour 15000 fr., Teniers présentés
 par M. Mermillot pour 10000, Ribbens présentés
 par M. X pour 70000 fr.; Van Dyck présentés
 par M. Lambaen pour 14000 fr.; Teniers
 par M. le Comte de Campille pour 5000 fr.
 Jordens par M. Praliquy pour 15000 fr.
 un vote de favorable est également émis

La Commission d'œuvre, dont
 les photographies sont présentées par
 M. de Helle de Londres, Weiman de Cologne,
 Paex de Londres, Stolz de LubertKothen, Len de Milan,
 Bréval de Londres, Weillid, Engelmann de Leipzig.
 Le secrétaire fait connaître à l'Assemblée que
 le surveillant en chef Blaukaert est atteint
 d'un ergéma chronique dont la guérison paraît
 improbable et que d'autre part la conduite
 du dit surveillant a donné lieu à des
 réclamations de la part des personnes habitant
 la même maison rue de Reybroeck 48.

La séance est levée à 3. 1/2

Le secrétaire Le président
 Pierre Pevant A. Bernard

Séance du 14 février à 2^h

- Sous-président M. P. (Président précédent)
- Marquis de Beauport vice-président
- Baron Lambert
- Carbon
- De Vriendt
- Hymans
- Mellery
- Verhaeren
- Wauters
- Pierens. Levaert Secrétaire.

Le Baron Empain se fait excuser.
 Le procès verbal de la séance du 4 janvier est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 31 janvier par laquelle la Commission est priée de faire savoir si elle attribue une valeur d'au moins 4000 fr. au tableau gardé par M. Triensdine de Schaerck. Les D^s Liégeois qui ont examiné cette œuvre tout d'abord pour trouver que sa valeur ne dépassait pas 2000 fr. Cet avis sera transmis au ministre. M. Gislain de Vertron demande que le portrait de sa mère par Van Camp qui a offert au musée soit examiné préalablement par une délégation de la C. D. M. Hymans, Verhaeren, Wauters sont désignés. M. Wauters annonce que les enfants de M. Böhmner ont desisi d'offrir au musée le portrait de leur père par Jean Agnewer. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 7 février faisant connaître que rien ne s'oppose plus à ce que M. Charlet et Vandier représentent leurs tableaux en souffrance au musée depuis le mois de mars 1907; A la suite de cette lettre ministérielle ^{du 8 février} ~~du 7 février~~ il est décidé que lorsqu'une donation est faite au musée, la C. D. doit en prévenir immédiatement le ministre; d'une lettre ministérielle concernant réception des relevés des dons et acquisitions d'œuvres d'art en 1909; d'une lettre ministérielle du 11 février 1910 ~~fait et communiqué~~ approuvant les décisions de la C. D. au sujet des œuvres du sculpteur Crauck.

Le secrétaire fait connaître que la
 C. D. figure au programme du vendredi 28
 janvier parmi les institutions ayant envoyé
 une adresse de félicitations à S. M. le
 Roi et la Reine. L'assemblée examine
 la question de sa visite à la galerie d'art de
 l'hopital de Bruxelles, de vide de tenir sa prochaine
 séance le mardi 19 février à 2^h au local
 même du Conseil de, des Hospices, à l'ancien
 jardin botanique. Au vote unanimement
 favorable est émis à l'acquisition d'un
 tableau att. à Prunet et présenté par
 M. Lévy au prix de 6000 fr. - M.
 Cardon présente à l'assemblée le cadre que l'il
 a esquisse pour le tableau de Leyde: Tentation
 de S. Antoine. La C. D. félicite et remercie
 M. Cardon. Un vote ^{unanime} favorable est émis
 à l'acquisition d'une photographie reproduisant
 tout le tableau de l'œuvre par Meunier
 et présentée par la maison Dieckhoff pour
 la somme de 125 fr. M. Wanders exprime
 le vœu que la reproduction du polyptyque
 de Beaune soit présentée à une prochaine
 séance. M. le président se penche sur le bureau
 un dossier contenant des certificats
 d'authenticité ^{contingents} de l'œuvre qui constituent
 le legs Brœncker et l'état que le
 œuvre en question ne soient pas encore
 parvenues au musée. Il remarque en
 outre qu'il est à propos de se faire envoyer
 à la lettre par laquelle la C. D. demandait
 l'avis du ministre sur l'entrée éventuelle
 d'une copie du XV^e siècle dans la galerie
 du musée. Le secrét. informe l'assemblée
 que demande a été faite à l'administration
 des bâtiments civils de commencer les
 travaux de peint. au musée ancien et
 que le direct. des B. A. lui a fait

connaître verbalement que le legs Brœncker serait
 l'objet d'une communication prochaine. Le
 secr. attire également l'attention de la C. D. sur
 l'absence de toute clôture aux fenêtres de la
 nouvelle salle de travaux; demande sera faite
 aux B. C. d'établir des volets de fer. - L'assemblée
 décide de modifier de la manière suivante
 l'uniforme des surveillants: suppression du
 col rouge amaranthe et de la bande d'indigo
 placée à la casquette; remplacement de ce
 col et bande par un frangé de même couleur;
 remise en usage de la chaîne munie de la
 médaille; ces insignes au lieu d'être argentés
 seront dorés. M. Hymans veut bien accepter
 d'aller examiner chez M. Lefebvre sav. de Terwaan
 un tableau attribué à Rubens. M. Wanders
 demande que le secrétaire s'informe auprès de
 la direction des B. A. de la solution que l'on entend
 donner ~~à la question~~ au placement des m^o au
 travail de Meunier. Le secrétaire demande
 qu'un rappel soit envoyé au ministre au sujet
 du catalogue de la sculpture par M. Hymans.
 M. Wanders attire l'attention de la C. D. sur
 le rapprochement établi par M. de Lubert entre
 le Groupe de Famille du maître de Ribaucourt et
 le Groupe peint par David Teniers III. La
 Commission de l'œuvre ^(du musée de Liège) qu'elle de l'œuvre peinte
 examine éventuellement ce dernier tableau: M. le
 Cardon, Hymans, Verhaeren et Wanders. Le
 secrétaire annonce que les tableaux composant
 les coll. historiques sont déposés le long des murailles
 de la salle de rez de chaussée nouvellement
 aménagés. L'assemblée examine les œuvres
 ainsi rangées et la séance est levée à 5^h 1/4.
 Le secrétaire Le président

Pierre Gevaert M. de Lubert

4
 Séance du 21 février tenue
 dans l'église de la ville de Bruxelles
 du Conseil des Hospices de la ville de Bruxelles
 à 2^h

Sont présents MM: Bernaert président
 Marquis de Beauport V. président
 Baron de Smeets
 Cardon
 De Vriendt
 Hymans
 Lagae
 Verhaeren
 Pierson. Gevaert secrétaire

Se font excuser le baron Empain, le comte
 de Lalainq MM: Mellery et Wauters.

M. van Laengenhouw membre du Conseil des
 Hospices se met à la disposition des membres
 présents pour les conduire devant les œuvres
 dispersées en différents parties de l'Hôpital
 Saint Jean. (Quatre tableaux retiennent l'attention
 de la C. D.

1^o un triptyque représentant au centre l'Incarnation
 œuvre att. à van Heemskerk

2^o un polyptyque représentant au centre la Vierge
 œuvre att. à B. van Orley

3^o un tableau de P. de Crayer: Le Christ en
Croix entouré de fournisseurs.

4^o un tableau de P. van Noothorst: Le Christ
résuscité par le peuple.

Après avoir remercié M. van Laengenhouw de
 ses bons offices, l'Assemblée poursuit sa séance
 dans la salle du Conseil des Hospices et décide
 de faire connaître aux bureaux qu'elle est disposée
 en principe à recevoir en dépôt au bureau ancien
 les quatre œuvres précitées. La C. D. avant
 d'accepter définitivement la remise temporaire
 de ces œuvres, voudrait être fixé sur les devoirs
 éventuels de ce dépôt, connus par les soins de

qui ces tableaux dont elle aura la garde seront assurés, enfin savoir à qui incomberaient les frais, très probable, de restaurations.

Un petit retable peint, sculpté et polychrome, de l'école brabançonne du commencement du XVI^e siècle n'a pas été sans intéresser toute l'assemblée la C. D. Mais elle a estimé qu'il ferait meilleure figure dans la collection du musée de Cinquante ans.

Un rapport exposant ces différents points sera adressé à la ministre des Sciences et des Arts.

La séance est levée à 3^h 5⁰.

Le Secrétaire Le Président
Pierre Gevaert Marguis de Beaufort

Séance du 14 mars 1910 à deux heures

Sont présents M^{rs}: Marquis de Beaufort vice président
Baron Kaubick
Cardon
De Vriese
Hyman
Laque
Mellery
Verhaeren
A. J. Waulers
Pierres Gevaert secrétaire

Se font entendre M^{rs} Beernaert président et le baron Lempereur. Les procès verbaux des séances des 14 et 21 février sont lus et approuvés. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 11 février contenant des renseignements relatifs aux boîtes de secours, d'une lettre du ministre Delebeke annonçant que le placement d'un parquet aux M^{rs} Wertz, d'une lettre minist. du 22 fév. autorisant l'acquisition de la reproduction du retable de Lebeck, d'une lettre minist. du 2 mars approuvant les changements de l'insigne des surveillants, d'une lettre ministérielle du 3 mars désapprouvant l'achat de la réduction en bronze, d'une statue équestre de Gaspello, d'une lettre minist. du 8 mars faisant connaître que la cour d'appel de Bruxelles par son arrêt du 2 X^e 1909 a confirmé le jugement de 1^{re} instance de Bruxelles rendu le 15 avril 1908 en faveur de M^{rs} V^{rs} Bougard-Grandchaux et consort, x. La C. D. émet un vote unanimement favorable à l'envoi dans la galerie de sculpture de la bibliothèque de feu M^{rs} S. de Broet par l'insigne offert par le enfant des de jure. L'assemblée décide de transmettre au ministre une lettre de M^{rs} M^{rs} Félix demandant le remboursement de 500 fr^s qui il a versés comme droit de succession pour le legs fait par son père au musée. Un vote unanimement favorable est émis à l'acceptation des œuvres composant le legs Brander de mets broek. Le cadu exécuté par le Baron Cranach offert par les Anciens de la ville est approuvé. L'assemblée décide l'acquisition au prix de 250 fr^s de la reproduction photographique du retable de Beernaert.

Un avis unanimement favorable est émis à l'acquisition, d'une madone attribuée à Ymbrant et offerte au prix de 35000 fr. d'une autre madone attribuée au maître de Flémalle et offerte au prix de 100000 fr. de divers tableaux dont les photographies sont présentées par M. Jungheer, Marsum, Kensie, Len, Gheni, Balthusard, Dezarmeniens, Devergnies. Une photographie reproduisant un tableau attr. à Cyffp. rekinf l'attention de certains membres qui demandent qu'on s'en informe des prix des tableaux mespris de son propriétaire M. Baumgarten. L'assemblée décide de demander une commission spéciale de cent francs pour le surveillant Amicaux. M. J. de Vriendt veut bien se charger d'aller voir à Amers un tableau attribué à Reubens et signalé par M. l'avocat Aethem. M. Cardon demande qu'un rapport soit envoyé au musée pour l'achat de appareils binimex. M. Hymans fait part à l'assemblée de visites qu'il a faites à M. Deleure chez qui il a vu une copie des tableaux de Reubens Porchtouin de Reubens colleur à la Galerie d'Amers et chez M. Gislain de Verton qui lui offre au musée un portrait de sa mère peint par van Camp œuvre dont l'entrée dans la galerie du musée paraît désirable à M. Hymans. M. A. I. Wauters ayant vu s'il s'agissait d'œuvres de n'avoir pu se rendre encore à liège pour l'examen du tableau de David Teniers III.

Le séance est levée à 3^h10

Le secrétaire Le Président
Pierre Gevaert Abbeemaert

Séance du 3 avril à 2^h

Sont présents M. M. Deenevaert président
Marquis de Beauport vice président
De Vriendt
Cardon
Baron Lambert
Verhaeren
A. I. Wauters
Pierre Gevaert secrétaire

M. Mellery se fait excuser. La séance ne peut avoir lieu; l'assemblée n'a pas eu quorum; le baron Lambert se voit en effet forcé de quitter la séance avant que l'assemblée ne soit en nombre et après avoir exprimé le vœu que la réunion aient lieu autant que possible le lundi.

Le secrétaire Le président
Pierre Gevaert Abbeemaert

7
Séance du 77 avril 1960

Sont présents M. B. Beermann président
Marquis de Beauport vice président
Cordon
Baron Empain
Lague
Mellery
Verhaeren
A. J. Wouters
Pereau. Gevaert secrétaire

M. le baron Lambert se fait excuser

Les procès verbaux des séances du 14 mars et du 5 avril
sont lus et approuvés.

L'assemblée décide à l'unanimité l'acquisition d'un
portrait de M. G. Gislain mère peint par Van Camp
et offert par M. Gislain. Un vote défavorable est
émis à l'admission du médaillon en plâtre représentant
le peintre David Bliet et offert par M. Sanders. Lecture
est donnée d'une lettre ministérielle du 17 mars approuvant
la mesure prise par la C. D. relativement au tableau
acquis de la Famille de Ribeaumont, d'une lettre
ministérielle du 18 mars demandant les dates des expositions
de l'Éclair (du 24 août au 19 sept.) de Vier et lumière du 21 sept.
au 17 oct. et de l'Union (du 14 oct au 7 nov ^{exposition} qui auront
lieu au palais de l'Industrie lors. Lecture est donnée d'une
lettre ministérielle du 21 mars transmise d'une lettre
par laquelle M. R. Kottak annonce son intention de
donner au musée un tableau de M. Eug. Loermans:
Le trost et 3 œuvres de sculpture de M. Aug. Leveque:
Prométhée, Diane et la Thauille. Lecture est donnée d'une
lettre minist. du 26 mars approuvant l'acquisition
de la reproduction photographique des 7^e derniers de
Beaune au prix de 257 frs, d'une lettre ministérielle
du 24 mars ^{approuvant le projet} ~~approuvant le projet~~ du buste de feu
M. E. De mot, d'une lettre ministérielle du 22 mars
annonçant à la C. D. que la S^e des Amis des musées
royaux fait don au musée d'un tableau représentant
l'Annexion et attribué au maître de hierode. L'assemblée

examine le tableau en question, émet un vote favorable à son exhi dans la galerie des brisés, et décide de remercier le bureau de la S.^d Dominicaine. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 2 avril demandant le prêt à l'exposition d'art anciens d'une série de dessins des XVII^e siècle représentant des aspects de Bruxelles, Spa, Liège etc. La C. D. décide de répondre favorablement à cette demande. Le chiffre de l'amourane dépendra du nombre de dessins choisis et la collige ultime en outre que les frais de succès, épreuves, etc. devront être supportés par le budget de l'exposition. L'assemblée émet un avis de favorable à l'acquisition d'une Vierge de l'école italienne présentée par M^{rs} Spruyt au prix de 20000 fr. d'une Audronide et d'un Ethy présenté par M^{rs} Bueno au prix de 15000 fr. d'un tableau attribué à Bruegel et présenté par M^{rs} Corrain.

L'assemblée désigne une Commission composée de 4 membres M^{rs} Hymans, Cardon, Verhaeren, Wauters ^{qui sera} chargés de procéder à la révision des étiquettes, dans les indications ne concordent pas avec celle du catalogue ou de celle qui semblent erronées. La P. D. décide l'acquisition au prix de 900 fr. de trois dessins de gravures J. B. Meunier représentant Constantin, Métem et ses deux sœurs. L'assemblée décide en principe le prêt du buste de Léopold II aux organisateurs de la section des études Coloniales à l'exposition de 1910. Le secrétaire informe l'assemblée que les vases remplis d'eau sont placés dans les deux musées et que les surveillants portent l'uniforme modifié. L'assemblée désigne M^{rs} Cardon et Wauters pour la représenter à une vente qui aura lieu à Paris le 21 avril et à une vente qui aura lieu à Amsterdam le 27 du même mois.

La séance est levée à 3 h 5

le secrétaire le président
 M^{rs} Verhaeren Marguill de Beaufort

8 Séance du Samedi 7 ^{mai} ~~avril~~, à 2 heures.

Sont présents:

- M^{rs} Marguill de Beaufort, Vice-Président,
 M^{rs} Wauters, le Baron Lambert, Comte de Lalainy,
 de Vriente, Hymans, Mellery, Lagae et Wauters,
 M^{rs} Cardon, f. f. de Secrétaire au remplacement de
 M^{rs} Tieuven-Gesart, en mission à C. H. Hager.
 M. M^{rs} L. Mincetti, Beermaert et le Baron Luyten se font excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M^{rs} Wauters rend compte de son voyage à Custerdam, comme délégué à la vente Muller, le 27 avril. Les 3 tableaux qu'il a acquis à cette vente sont exposés sur chevalet. Ils ont été acquis aux prix suivants:

- 1^o Adriaensen? poissonnerie 410 florins + 10% = frs - 902 - f
- 2^o de Heem. S. D. nature morte, 700 florins + 10% = fr - 1540 - f
- 3^o Moreelse. P. L'offrande, 2900 florins + 10% = fr - 6580 - f

M^{rs} Wauters présente une photographie d'après un portrait attribué à Van Dyck et dont le propriétaire, M^{rs} Muller, demande 100 mille francs. Le tableau représente, en grandeur naturelle et au pied, un gentilhomme en élégant costume. La main droite repose sur le pied d'une chaise de couleur. L'aspect de ce tableau est très séduisant et l'assemblée se récrève, s'il y a lieu, de demander au propriétaire du tableau de l'autoriser à venir. M^{rs} Cardon a travaillé à Paris, dans une vente d'un amateur, à l'Hotel Drouot, salles 7 et 8, le 11 avril, un tableau attribué dans le catalogue de cette vente à Van der Borgh et qui représente "des berges en busines récurés".

en armes sur la grand' Place à Courcy. L'examen de ce tableau démontre que c'est une œuvre et trois belles copies d'après le Leuwers qui fait partie des collections du Musée de St. Pétersbourg. M. Wauters explique pour cette copie remplacée au local de Angu-busier et à Courcy la peinture de Leuwers.

M. Cardon signale l'importance qu'il y aurait pour le Musée de chercher à acquiescer le superbe tableau de Rubens "La prédication de St. Benoît" appartenant aux collections du feu Roi, S. M. Léopold II. Sur la proposition de M. le Baron Lambert, il est décidé qu'il sera demandé option pour cette œuvre capitale et, à la demande de l'Assemblée, M. le Marquis de Beauafort consent à faire les démarches nécessaires auprès de M. le Baron Auguste Goffinet, exécuteur testamentaire du feu Roi.

À propos du Musée Nicot, M. Wauters signale un article de journal qui constate que lors de la visite d'un Prince étranger, et qu'après quelques jours, le Musée était fermé pour cause de travaux qui, comme on le lui a dit, devraient être terminés fin avril. Il est convenu que le fait sera signalé à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

La séance est terminée à 3 heures et demie.

Le Secrétaire.
Pareus-Lévassier

Le Président
Henri de Beauafort

Le tableau sera remis à une commission, réunie, spéciale le 6 mai et l'Assemblée décide le prêt du portrait du Baron Lambert qui se trouve au musée moderne en vue de l'exposition universelle et internationale de Bruxelles, section de Beaux Arts. L'Assemblée émet un vote défavorable à l'acquisition d'un St. Jérôme attribué à Ribera et présenté par M. Roussel, ainsi que d'un doubleau présenté par M. Barre.

B. A. A.
V. P.

9
 Séance du 30 mai 1910 à 2^h
 Sont présents M^r le marquis de Beauport vice président,
 Comte de Lalain, Cardon,
 de Triende, baron Lambert
 baron Empain, Lagae,
 Mellery, A. Verhaeren,
 A. J. Wauters, Fierens-Gevaert secret.

M^r de Beauport président ^{et H. Hymans} ex usure
 Le procès verbal de la séance précédente est lu
 et approuvé. M^r le vice-président annonce que
 le tableau de la coll. royale "La Prédication de
 S. Benoît" n'est pas encore revenue en Belgique, que
 des difficultés successorales empêcheront d'ailleurs
 qu'on s'occupe question de la vente de cette œuvre
 avant la fin de cette année et que le C. D. sera
 avisé dès qu'une offre sera présentée. L'assemblée
 remercie le vice-président de sa démarche, M^r A. J.
 Wauters rend compte de sa mission qu'il a accomplie
 à Paris avec M^r le Comte de Lalain, la seule œuvre
 qui leur parût digne d'être un portrait de femme
 par Breckle a été payé d'une vingtaine de mille
 francs le chiffre qu'ils comptaient mettre. M^r Cardon
 fait part de ses démarches auprès de l'adminis-
 tration des B. Civils, en vue de l'achèvement des
 travaux du musée Wierb; il reçoit des explications
 fournies par le directeur Lagam de Loch qui
 le grand retard de ces travaux a pour cause
 les lenteurs apportées dans l'adjudication des
 parquets. Des nouvelles protestations seront
 adressées à l'administration qu'on nomme. Le Comte
 est donné d'une lettre ministérielle du 20 avril
 donnant l'autorisation de placer l'Annuaire
 offerte par le Musée de Bruxelles; d'une lettre
 ministérielle du 21 av. autorisant le placement
 du don de M^r Gislain de Vervon, d'une
 lettre du 25 avril autorisant l'achat de 3
 demis de Meunier, représentant "Constantin
 Meunier et ses sœurs", d'une lettre ministérielle

lequel est
 l'œuvre d'un
 lettré ministre
 du 19 mai
 s'agit-il de
 lui donner de
 M^r de Lalain
 et A. J. Wauters
 à l'occasion
 d'une vente de
 tableaux à
 Paris

du 10 mai autorisant le Comité des Associations mondiales à exposer les maquettes du plan de haute formation, de la montagne de la tour de feu Balat. - Le bureau est donné d'une lettre ministérielle du 7 mai demandant à C. D. son avis sur un buste de M. Paul Dubois actuellement au Salon des Beaux Arts. L'Assemblée prenant connaissance d'une lettre ministérielle du 21 mai relative à un registre offert en vente par M. Galenkamp, décide de demander à ce sujet ~~son~~ ^{complément} des renseignements complémentaires. L'Assemblée examine deux œuvres offertes en vente par M. Nargot: Marinica de Navay et la Femme du Caire de Portaels. Le prix des 2 œuvres est de 20.000 fr. Le C. D. exprime le vœu de connaître le prix du portrait de Navay qui seul retient son attention. L'Assemblée émet un avis favorable à l'achat au musée d'un portrait de prof. Bonner par Aguelmeus offert par la famille du dit professeur; un avis de favorable est émis à l'acquisition un portrait attribué à V. Dyck et présenté par M. de Viéres au prix de 27.500 fr., d'un tableau attribué au maître des 1/2 figures, et d'un tableau de primitif hollandais présentés par M. Steinmeyer, de diverses peintures présentés par M. Behaegel, Guillon, Witz, Lattens, Fenoy. M. A. J. Waukens de pose sur le bureau un exemplaire de son catalogue anglais du musée ancien, demande que le dessin d'Ingres au musée moderne soit le figurer sur chevalet, qu'un nouveau cadre soit commandé pour La Nature morte attribuée à Adriaensens qu'il a achetée à Amsterdam et que désormais

Ces tableaux du musée ancien ne portent plus qu'un numéro, celui de son catalogue. Ces propositions sont approuvées.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 6 juin à 2^h Salle Tiévoz; l'Assemblée décide de terminer cette séance au Salon des Beaux Arts pour y examiner le buste de M. Paul Dubois et le legs de M. Hottot.

La séance est levée à 3^{1/4}

Le Secrétaire

Pierre Levaer

Le Président

Marquis J. Beaujeu

[Faint, illegible handwriting on page 26]

Séance du 6 juin à 2^h Salle Piévez

Sont présents

M^r Beerwaert président

Marquis de Brauffort vice président

Comte de Laboulaye

Baron Lambert

De Vriendt

Laqae

Verhaeren

A. J. Wauters - Pierre Gevaert secret.

M^r Cardon se fait excuser.

L'assemblée examine les tableaux offerts en
vite. Un Concert d'orgue, préparation d'œuvre
flamande du XV^e siècle retient son attention.

Il est décidé que M^r A. J. Wauters délégué
par le C. D. aura jusqu'à 1000 fr pour
cette œuvre. Le secrétaire informe l'assemblée

que M^r Norga demande 10000 fr pour la
manœuvre de Navez. Dans ces conditions
il est décidé de ^{ne} pas donner suite à cette

affaire. M^r Wauters s'étonne que ^(sans avoir présenté au C. D.) les

depuis au moins de huit ans ait été employé,
à recevoir certains des tableaux destinés

à l'exposition d'art ancien. Des explications
seront demandées au ministère - L'assemblée

~~se rendra~~ ~~se rendra~~ ~~se rendra~~ au salon
décide de se rendre un autre jour au salon
des Beaux Arts

La séance est levée à 2^h 3/4

Le secrétaire

Pierre Gevaert

Le président

Marquis de Brauffort

11
Réunion du 20 juin 1910

Sont présents: Le marquis de Beauport vice-président
Comte de Lalding
Cardon
de Vriendt
Mellerey
Verhaeren
A. J. Wauters
Pierres. Gevaert secrétaire

Se font passer les Procès-verbaux précédents parus à l'impair
les procès-verbaux de, réunions du 30 mai et du 6 juin
sont lus et approuvés. - Lecture est donnée d'une
lettre de M. l'arch. principal Hans datée du 2 juin et
annonçant que le ministre des travaux publics autorise
le placement de nouvelles tentes, dans la salle XV et
XVI des musées modernes. - Remonté communiqué d'une
lettre du baron Kervyn de Rottenbourg, l'Assemblée
après échange de vues, décide de prêter le manuscrit de
St. Séverin à l'exposition d'art ancien. M. Wauters
vote contre le prêt parce qu'il n'est pas opportun de
d'ignorer le musée au moment où l'Exposition universelle
y attire une foule considérable, parce que Rubens de
œuvres religieuses, est déjà suffisamment représenté
à l'exp. d'art ancien, parce que les locaux de cette
dernière ne lui donnent pas toute garantie de
sûreté des dangers d'incendie. Les autres membres
émettent un avis favorable au prêt. M. Cardon
annonce qu'il a l'acquiescement de la C. D. pour
remplacer momentanément le manuscrit de St.
Séverin par une Glorification de la Vierge de St.
Charles prêtée à l'Exp. par l'egl. N-D de Termoude.
Adopté. L'Assemblée décide de prêter à la partie
organisateur de la partie documentaire de
l'Exp. d'art ancien trois tableaux dont deux
ont été faits par une lettre datée du 21 juin et signée
par Overbergh. - M. Wauters fait part à l'Assemblée
des faits susdits concernant l'Annonciation de
Mirode récemment offerte en don par les

ami des musées. Cette œuvre aurait été copiée
 il a quelque 10 ans par son propriétaire ^{habitant Nimègue} (à un
 marchand pour que à dernier la vendit. L'œuvre
 fut vendue mais l'argent ne fut point versé
 au propriétaire. Celui-ci porta plainte; l'œuvre
 fut condamnée, sans qu'il restituât le tableau.
 L'Ammonition donnée par les Amis des musées
 serait pour une œuvre volée. Le musée est à l'abri
 de toute revendication mais si l'ancien propriétaire,
 actuellement prévenu de ~~sa~~ l'œuvre du tableau
^(coll. des) dans le musée royal, pourrait redevenir acquéreur
 de l'œuvre en versant aux Amis des musées la
 somme de 40000 fr plus de l'achat, la C. D.
 par esprit d'équité, devrait sans doute renoncer
 à posséder le tableau.

L'Assemblée eut un avis de favorable à
 l'acquisition d'un tableau ^{attribué} de Jacob van
 Loo et à Berckmans présentée par M. de
 Coninck, de tableaux attribués à Deshay,
 Drucker, van der Burch, Verchuring, Watteau.
 L'Assemblée décide de demander à M. Buisson
 un devis pour la restauration du tableau
 de Loo (n.° de cat. Wauters) et de
 la madone de J. van Cleve (n.° de cat.
 Wauters.) Un avis de favorable est émis à
 l'acquisition d'un registre offert par M.
 Galenkamp et dont il est question au ~~procès-verbal~~
 procès-verbal de la séance du 30 mai. Le secrétaire
 expose que pour des raisons de santé le
 concierge du P. de Beaux Arts, H. van
 Cauwenbergh demande son haut-pied
 au musée Wierz comme surveillant. Sur
 la proposition de M. Wauters l'Assemblée
 décide de demander au ministre l'installation
 provisoire de M. ~~Wauters~~ ^{van Cauwenbergh} comme
 concierge au musée Wierz tandis que le
 concierge de ce dernier musée viendrait le
 remplacer momentanément au P. de Beaux Arts

L'Assemblée eut un avis de favorable à l'acquisition
 de tableaux dont les photographies sont présentées
 par M. Benziger, Calli, Morazzini, Sellers,
 Rizetti, Delorme, Heber, Demolin et Fein hoken
 feldt.

Les Leçons est levée à 3 1/4 h.

Le secrétaire Le président ff.
 Pierre Lemaire Henri Heymans

Procès Verbal de la séance du 11 juillet 1910
à 2^h

Pont prénus ~~de~~ de Lalain

Baron Lambert

De Vriendt

Hymans

Langae

Millery

Verhaeren

A. S. Wauters

Pierreus Gevaert Secrétaire

M. M. Beernaert, le marquis de Beauport, le
baron Eupain, Ch. L. Cardon se font excuser
La présidence est assumée par M. Hymans.
Le procès verbal de la séance précédente est
lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre
ministérielle du 18 juin 1910 autorisant le
secrétaire à engager éventuellement un surveillant
temporaire et demandant de faire constater
l'état de vacance du surveillant en chef Blaumkary
par la Commission provinciale des prisonniers; d'une
lettre ministérielle du 2^e juin autorisant
la Commission à charger provisoirement le
Concierge van Coenenbergh de la garde du
musée Wiertz et à le remplacer dans son
service actuel par M. Bouvyn. Le secrétaire
expose les raisons qui militent en faveur
du maintien de M. Bouvyn au musée Wiertz
et la C. décide de ne point le déplacer. Le
Concierge s'en demandera au ministre de remplacer
le (Concierge) van Coenenbergh par le surveillant
Bartiller et de détacher le dit concierge comme
simple surveillant au musée Wiertz où sa
femme serait autorisée à tenir un comptoir
de photographies et cartes postales. Lecture
est donnée d'une lettre par laquelle le
personnel des agents subalternes demande
une amélioration de son sort et deux lettres

par laquelle, le ministre de demande que l'on
 facilite la visite du musée aux élèves
 de M^r Loff directeur de l'école technique
 de Stein-Schönan et aux élèves de
 l'école supérieure d'ameublement de Paris.
 L'assemblée émet un avis défavorable
 à l'acquisition de deux œuvres de l'école
 présentées par M^r Baud Hache, d'une
 œuvre de Wappers présentée par M^r Colp,
 d'une esquisse attribuée à P. Hals présentée
 par M^r Traub, d'un Christ présentée
 par M^r Barault. Le secrétaire transmet
 à la C. D. le vœu exprimé par le peintre
 français Jacques Blanche qui voudrait
 que son portrait de Ch. Cottet du musée
 moderne fût placé sous verre. Après échange
 de vues, l'assemblée décide de se fier
 au vœu de l'artiste. S'inspirant à
 nouveau des ^{travaux} ~~travaux~~ prolongés à l'occasion
 des deux statues de Meunier; Le
 Peuple et le Minier, l'assemblée
 décide de demander audience au ministre
 pour obtenir le retour de ces deux œuvres.
 Lecture est donnée d'une lettre de
 M^r Buser portant devis pour la restauration
 des œuvres suivantes: Joachim Beuckelaer
 40 fr. Nature morte 40 fr. Key Portrait
 100 fr. Joss van Cleve Madone 40 fr.
 G. Jacco. Christ et deux saints 300 fr. Ce
 devis est approuvé. M^r ^{Hymans et P.} J. Wauters
 demande qu'un tourniquet soit
 installé à l'entrée du Musée Palais des
 Beaux-Arts de la C. D. et rallie à cette
 proposition. L'Assemblée exprime un
 avis défavorable à l'acquisition d'œuvres
 dont les photographies sont présentées

par M^r Nicholson, Rosenberg et
 Eli Heymann.

La séance est levée à 3^h 1/4

Le Secrétaire Le ff. de président
 Pierre Gossart *Eli Heymann*

Séance du 7^e août 1910. à 2^h

Sont présents M^{rs} Deernaert président
 Marquis de Knuffort vice-président
 Couck de Calaing
 Baron Lambert
 Cardon, de Vieuville
 Heymans
 Baron Sypain, Lagae,
 Mellerey
 A. Verhaeren
 A. J. Wauters.
 F. Vermeir - Deernaert secr.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Le secrétaire annonce à l'assemblée que les deux statues de bronzes ont été replacées sur leurs socles. A l'assemblée suit la C. D. émet un avis favorable à l'entrée dans la galerie de sculpture d'un buste féminin en marbre de P. Dubois actuellement exposé au Salon intern. des Beaux Arts. L'assemblée prend connaissance d'une lettre ministérielle du 25 juillet relative au prêt du portrait d'Otto Kœnig par sa fille Gertrude à l'ex. d'œuvres de femmes organisée par l'Union des femmes peintres et sculpteurs d'Autriche, décide de prêter cette œuvre à la dite Société et de faire acheter le portrait en question pour la somme de 1000 fr. Lecture est donnée d'un arrêté royal du 14 mars 1910 réglant la liquidation de la commission de agents, nouvellement nommée. Un vote de favorable est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Rubens et prêté par M. Deyles de tableaux attribués à Teniers et prêtés par M^{rs} Waterman et Lichtenberg. — M. Heymans attire l'attention de l'assemblée sur la beauté d'un portrait de Van Dyck le fils de la Faïlle exposé à l'Art Ancien et que la C. D. pourrait peut-être prêter à acquérir; M^{rs} le président veut bien se charger d'interroger le propriétaire de l'œuvre au sujet d'une vente éventuelle. M^{rs} A. J. Wauters signale à la C. D. le portrait de la femme de ^{Le Roy} Jean Rousse.

par C. de Vos pendant des portraits conservés
 au musée. Ce portrait féminin que le musée
 aurait grand intérêt à acquérir est en la
 possession de M^r Rousselle. Le Baron Lambert
 veut bien se charger de présenter le
 propriétaire quand à l'achat possible
 l'achat s'effectuera par la C. D.
 M^r A. S. Wauters signale le mauvais fonctionne-
 ment des vitrines au musée d'ancien; Le ~~Secrétaire~~
^{président} rappelle que le fait a été rappelé
 au ministre par une lettre datée du 17 juin;
 M^r Wauters demande si le catalogue de la
 galerie de sculpture ne sera pas bientôt révisé
 et se plaint de n'avoir pas encore été remboursé
 du prix de son dernier voyage à Amsterdam.
 Ces différents objets seront rappelés à l'attention
 du ministre.

La séance est levée à 3^h

Le secrétaire
 F. Gevaert

Le président
 A. Bernaert

Séance du 16 août 1910 à 2^h

Sont présents: M^r Bernaert président
 Marquis de Beauport vice-président
 Ch. H. Cardon
 J. Lagae
 Mellery
 A. S. Wauters
 F. Gevaert
 Secrétaire

La séance de la C. D.
 n'était pas en nombre.

Le procès verbal de la séance précédente est
 lu et approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du
 30 juillet autorisant la C. D. à placer dans la
 galerie du musée le portrait du professeur Bonnier
 peint par Agnèsens, offert en don à l'Etat, d'une
 lettre ministérielle du 8 août 1910 faisant connaître
 que la photographie du polyptyque de Beaune
 sera payée sur le budget des acquisitions. - L'assem-
 blée discute les lettres de différents candidats au
 poste virtuellement vacant de concierge des Palais
 des Beaux-Arts. Ces candidats sont: M^r Mirimai,
 Verhoeven, Thoorens, Cartiller. L'assemblée décide
 unanimement de présenter au ministre le
 candidat de M^r (Mirimai) ^(sans aucun augmentatif) et de lui en outre de
 demander la mise à la retraite de surveillant
 en chef Bleutkaert, atteint de maladie incurable
 et de surveillant V. der Oudenraa qui depuis 6 ans
 a dépassé la limite d'âge. La C. D. aborde ensuite
 l'examen de l'emploi du reliquat ~~de la~~ du
 poste personnel - budget 1909 et remet la solution
 de la question à une prochaine séance. Le secrétaire
 fait remarquer qu'il y aurait intérêt à faire planter
 à nos réserves de cuisines de musée, de cartouche,
 indiquant l'emplacement du musée moderne. Une
 demande sera adressée à la ville de Bruxelles pour
 obtenir les cartouches en question. - La séance est levée à 3^h.

Le secrétaire
 F. Gevaert

Le président
 A. Bernaert

Séance du 1^{er} sept. 1910 à 2^h

- Son Excellence M^{re} Beernaert président
- Marquis de Beauvilliers vice président
- Comte de Lelievre
- Baron Lambert
- Ch. L. Caron
- W. S. Wauters
- F. Verbeke secrétaire

(Je suis excusé M^{re} Wauters, Lagae)

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 26 août annonçant que les appointements du secret. de la C. D. sont fixés à 4000 fr. Le d^{ns} assemble émet un avis favorable au grnd du tableau de J. Eusebe le lampiste Vollebrink, en vue d'une exposition, par le Kunstkring de Rotterdam. Le chiffre d'assurance est fixé à 4000 fr. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau de Portuets: la Colonne grnd par M^{re} Puyle au prix de 6000 fr., de divers tableaux offerts en vente par M^{re} Nicholson et van der Weyden. Le secrétaire expose qu'une étude de Wiertz existait à la di^{ns} d'après le tableau les Grecs et le Troyens se disputant le Corps de Patrocle a disparu de manière et que deux hypothèses sont en présence: ou bien une soustraction frauduleuse, ou bien l'entndment ^{de l'œuvre} fait inadvertance avec des débris provenant de travaux en cours au moment de la disparition de l'étude en question. Le jour même le secrétaire a déposé une plainte entre les mains du procureur du roi à charge d'inconnu et le juge d'instruction a ouvert une enquête. Après avoir obtenu le grnd de cet incident le secrétaire en l'absence du ministre de Justice, et des arts a informé ^{du fait} le chef de cabinet M^{re} de Kerckhove d'Escaerde. La C. D. décide d'infliger un

Seance du 31 octobre 1910 à 2^h.

Sont présents M^{rs} Beernaert Président, ^(Baron Lippin) Marquis de
 Drexelhoffen vice-président, Cardon, De Visschers, ^(Hyman) De Maess, Laga,
 Comte de Lelainq, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters.
 La séance a lieu dans la nouvelle salle de l'administration aménagée
 du côté de la rue du hennet. - Le procès verbal de la séance précédente
 est lu et approuvé. Le secrétaire porte à la connaissance de la
 C. D. un fait nouveau au sujet de la disparition d'une statue
 de Wiertz. Un ouvrier de la maison hennet est venu lui parler
 une fois ébrié, ne portant plus trace de peintures et qui lui vantait
 la Dix œuvres serait tout ce qui reste de l'œuvre de Wiertz, laquelle
 aurait été remplie par un garde dans unseau d'eau. ^{Le fait a été}
 témoignage a été transmis au juge d'instruction. - Le secrétaire
 fait connaître à l'assemblée que la haute pression n'existe
 pas à l'intérieur du hennet moderne; les sources d'eau ne portent
 qu'à 10 ou 12 mètres, pression tout à fait insuffisante ~~de~~
 de l'eau même des pompes. La C. D. décide d'imprimer le ministre
 de cette ce déplorable état de choses. M^r Cardon demande que
 l'on procède une fois par an à la manœuvre provisionnelle par
 M^r A. J. Wauters (voir procès verbal précédent). - Le titre est
 donné d'une lettre ministérielle datée du 30 octobre informant
 la C. D. que les secours demandés par elle vont accorder; d'une
 lettre du J. sup. autorisant la publication du catalogue de
 sculpture de M^r Hyman; d'une lettre ~~ministérielle~~ du J. sup.
 par laquelle le ministre demande à la C. D. d'examiner un
 certain nombre de plaquettes de feu le sculpteur Charpentier
 et représentant des personnalités belges. L'assemblée, sur la
 proposition du président, ^{le J. sup. devant d'envoyer un vote sur ces plaquettes, de}
^{demande} ~~le J. sup. devant d'envoyer un vote sur ces plaquettes, de~~
 donne son opinion sur une question de principe. Déjà
 soumis à son prédécesseur dans une communication détaillée
 qui resta sans réponse. Dans quelle ^{l'assemblée devant d'envoyer un vote sur ces plaquettes, de}
 des collections de sculpture exposées au hennet ancien? - Lecture est
 donnée d'une lettre de M^r l'architecte principal Hans demandant
 à la C. D. si le ministre des Beaux-arts et des arts a autorisé
 la transformation de l'ancien salon de l'Hôtel de la rue en ateliers
 de restaurateurs. L'assemblée décide de demander l'autorisation
 ministérielle, cette transformation étant désirable pour parer
 à des dangers d'incendie. - Lecture est donnée d'une lettre ^{du 31 octobre}
 ministérielle

autorisant le placement de cadres indistincts des
 environs de Bruxelles; l'absence d'une lettre ministérielle du
 14 octobre autorisant le communément des mobiliers
 nécessaires au secrétariat; l'absence d'une lettre ministérielle
 du 13 octobre rappelant ^(à la C.D.) qu'elle est appelée à émettre
 son opinion sur le don fait par M. Hottat d'œuvres
 de M. de Laermans et de ses exposés au Cinquantième.
 Et d'une lettre ministérielle ^(du 20 oct.) demandant à la C.D. d'exprimer
 son avis sur les propositions d'achat d'œuvres modernes
 telles et étrangères, formulées par le jury des Beaux-Arts.
 A propos de cette dernière lettre M. le président et M. Cardon
 remarquèrent constamment que depuis dix ans, le département
 des Beaux-Arts avait revendiqué comme une prérogative
 essentielle de pouvoir choisir les œuvres sur lesquelles la C.D.
 n'avait plus qu'à émettre un vote négatif ou affirmatif.
 M. de Vieuchex pensa qu'il faut se reporter aux
 anciennes traditions. M. le président dit que tout
 en examinant les œuvres, comme le ministre en exprime
 le vœu, la C.D. ~~se soumet~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~vote~~ ~~qui~~ ~~est~~ ~~indéfini~~

~~se soumet~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~vote~~ ~~qui~~ ~~est~~ ~~indéfini~~
~~comme~~ ~~le~~ ~~ministère~~ ~~premier~~ ~~acte~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~changement~~ ~~de~~ ~~point~~.
 L'assemblée de la C.D. de tenir sa prochaine séance le
 samedi 5 novembre à l'exposition du Cinquantième.
 Un vote défavorable est émis à l'acquisition
 de ~~deux~~ ^{Cinq} tableaux présentés par M. Buisson fils et
 attribués à Martin de Vos, d'Hondscotel, Bruegel le Vieux
 Van der Werf et d'Est de Rubens; d'un portrait de
 Navet présenté par M. Bertin au prix de 10000 fr.;
 d'une Kasba de Stark présentée par M. Moreau
 pour 3000 fr.; d'un tableau attribué à Teniers et
 présenté par M. Schellekens pour 3500 fr.; d'un
 tableau présenté par M. de Jans de Broux; d'une
 Judith attribuée à Veronien et présentée par M. van
 Braekel; d'un Christ présenté par M. Beckman
 d'Anvers. - L'assemblée par contre émet un
 avis favorable à l'achat dans la collection
 du musée d'un tableau d'Agnes van Dieck
 présentée par M. Thonissen au prix de 3000 fr.
 La C.D. décide d'autoriser M. de Meersman
 à se porter au musée Wierz en vue de la vente, les exceptions

qui lui restent de la gravure esquisse par son mari d'après
 le tableau Le Châssis à l'Anvers. - L'assemblée A propos
 de la vente en vue d'une partie de l'Hotel Oly, la C.D.
 décide d'attirer à nouveau l'attention du ministre sur
 sa récente acquisition en totalité pour le rattacher aux bâtiments
 du Palais des Beaux-Arts tout le bloc formant l'angle
 de la rue de la Régence et de la rue du Musée. - Le secrétaire
 informe la C.D. que l'exposition des œuvres présentées au
 concours de Rome pour la peinture aura lieu le
 samedi 7 au Musée 14 courant. - L'assemblée de la C.D.
 décide de liquider la vente ^{Ann. des Douan. chez M. Muller} de
 M. de laqueyria la vente de ^{Ann. des Douan. chez M. Muller} qui aura lieu le 12 Nov.
 M. de laqueyria, Cardon et Lagae. M. A. S. Wankers
 proteste à nouveau contre le retard apporté par le départe-
 ment des Beaux-Arts dans la liquidation des
 sommes dues à M. de laqueyria depuis le mois d'avril dernier.
 M. le secrétaire demande que la sous-commission de placement
 veuille bien examiner le tableau du musée Ancien; de
 travaux de restauration paraissent à importer pour
 un grand nombre d'œuvres
 la séance est levée à 3 1/2 h.

Le Secrétaire Pour le président
 Pierre Levaery Jacques de Galvins

Séance du Samedi 30 Novembre à 10^h_{1/2} du matin
au Palais du Cinquantevaire; exposition d'art moderne
Sont présents M^{rs} Le marquis de Beauport vice président
Cardon, de Vriendt, ^{Hijmans} Comte de Lalain, Laque,
Brellery, Verhaeren.

La C. D. procède à l'examen des œuvres signalées
à son attention par une communication ministérielle
du 27 oct.

La séance est levée à midi.

Séance du Lundi 7 nov. à 2^h du Palais du
Cinquantevaire (art moderne)

Sont présents: M^{rs} Le marquis de Beauport, vice
président, Cardon, de Vriendt, Hijmans, Le Baron Empain,
& Comte de Lalain, Laque, Brellery, Verhaeren,
M^r N. J. Wouters de fait excusé.

La C. D. continue l'examen des œuvres signalées
par la communication du 27 oct. et ~~procède~~ la
séance se prolonge jusqu'à 4^h et 7^h ^{après midi} ~~ampli~~ ^{de 9}
M^r Laque et le secrétaire d'examiner les médailles et plaquettes.

Séance du mardi 8 nov. à 2^h au Palais du
Cinquantevaire. Conformément au vœu de la C.
M^{rs} Laque et Fieren. G. font un choix parmi les
médailles et plaquettes exposés dans le compartiment
international de la médaille.

Comme suite à ces trois séances un rapport a été
adressé de Bruxelles le ministre des Sciences et des
Arts. Copie du dit rapport est annexé aux procès
verbaux.

Le Secrétaire
Fieren. Gevaert

Le Président
A. Deurnan

Séance du 2 novembre 1910 à 2^h

Sont présents M^{rs} Beernaert (président)
Cardon, de Vriendt, Baron Empain
Comte de Lalaing, Lagae, Muller,
Verhaeren, A. J. Wauters
F. Cereus-Lavaert Secrétaire

M^r le marquis de Beauport ^{et M^r Hyman} indisposé ~~Le fort~~
excuser.

Les procès verbaux des séances du 3 octobre des
5, 7 et 8 novembre sont lus et approuvés.
Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 nov.
approuvant les achats effectués à Amsterdam
par M^r A. J. Wauters au mois d'août, d'une lettre
ministérielle du 1^{er} novembre approuvant la désignation
de M^{rs} Hyman, Cardon et Lagae chargés de représenter
la C. D. à la vente de tableaux du 22 nov. chez M^r
Muller à Amsterdam. M^r Lagae a seul pu se rendre
à la dite vente et fait à l'assemblée rapport de sa
mission. Le délégué a ^(au nom de la C. D.) acquis des ~~tableaux~~
de Laffeyen: Intérieurs de Grouge pour la
somme de 380 florins. Des remerciements sont adressés
à M^r Lagae. - Le secrétaire donne lecture du rapport
résumant les décisions prises par la C. D. au Palais
de Cinquantenaire pendant les séances des 5, 7 et
8 novembre. Sur la proposition de M^r Lagae, l'assemblée
désire de demander au ministre l'acquisition du
buste de Dalou par Rodin en plus du buste de
Legros du même artiste, déjà désigné à l'attestation
ministérielle. - Statuant sur le don de M^r Hottak,
l'assemblée émet un avis favorable ~~sur~~ l'entrée
dans les collections du musée du North de M^r E. Kaer-
maer, ~~et de~~ ~~les~~ ~~œuvres~~ de M^r
Léonard: La Famille, Dieux, Prométhée données
^{tableaux, gravés}
C'est ^(à son vote de favorable) un avis de favorable
et émis ^(également) ~~à l'entrée~~ dans les collections du musée
de trois dessins ~~de~~ ~~lui~~ offerts par M^r Ismael
Jens et représentant M^{rs} Jérôme, Van der Stappen
et Israels. - Lecture est donnée d'une lettre ministé-
rielle du 17 nov. relative au remplacement

Le concierge van Cauwenbergh; l'assemblée
 a décidé d'envoyer l'autorisation qui lui a été
 accordée par lettre ministérielle du 2^e juin
 dernier et de proposer le concierge van
 Cauwenbergh à la garde des biens Wierf et
 de le remplacer dans son service actuel par
 M. Rougnon concierge des biens. Lecture est
 donnée d'une lettre ministérielle du 9 nov. relative
 au l'état de santé du surveillant en chef Blauckaert
 et à la recherche d'un surveillant van der
 Oudekerk. Un certificat médical devra attester
 que ce dernier est plus en l'état de remplir
 ses fonctions. Le secrétaire expose que le nouveau
 procédé qu'il a mis à l'essai pour le nettoyage
 des parquets par exige une main d'œuvre moins
 importante et que l'on pourrait se passer
 des services du circeur Krickx, très fatigué
 et presque incapable de continuer sa besogne
 habituelle. Le secrétaire ^{propose} ~~propose~~ ^{qu'il y ait}
 fait l'acquisition d'un uniforme de surveillant
 pour cet agent; cette proposition est écartée à
 la demande de M. A. J. Wouters. L'assemblée
 examine ^{à nouveau} l'ouvrage la question de l'achat
 par l'Etat des Bâtimens formant l'angle
 de la rue de la Régence et de la rue du Musée.
 M. le Président veut bien se charger d'une
 démarche personnelle auprès du gouvernement
 afin d'obtenir l'acquisition des dits
 bâtimens tout l'annexion au musée ancien
^{pourrait être}
 est ^{si} hautement désirable.

Un avis favorable est émis à l'achat
 d'œuvre proposée en vente par M. de Loup
 de Laeken, le comte de Lambilly de Bruxelles,
 Képer ^{Stoye} ~~de Bruxelles~~, Paffenholz et Demiere ^{de}
 Bruxelles. L'assemblée examine les photographes
 envoyés par M. Darbin, Boichot,
 Suvron, Pflieger, Pini'er, Bormal,
 Dehays, Les Dams de Marie à Malines, de
 Tintencat, van der Straeten, Turani,

et exprime le désir de faire examiner les
 tableaux attribués à van der Krogen, ^{Rembrandt},
 école de flamande, et celle de Spanghlaender
 et dont les photographes sont envoyés par M. de
 Dolé et Galindo.

L'assemblée décide de ne plus tenir ses séances
 dans les nouveaux locaux de l'Administration,
 et exprime le désir de reprendre possession de
 son ancienne salle. - La séance se termine
 par l'examen des tableaux restaurés par
 M. Buser. Ce travail est approuvé. La séance
 est levée à 3 1/2 h.

Le Secrétaire Le Président
 Pierre-Georges A. Bernaert

Procès verbal de la réunion du 19 décembre
à deux heures

Sont présents M^{rs} Beernaert président
Max Oppas de Fosseport vice président Car Jour,
De Vaele ^(Luyck), Comte de Lelaing, Baron Lamberty
Lagae, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters
Fierens-Gevaert secrétaire. - Le baron Empain
se fait excuser. Le procès verbal de la réunion
du 28 novembre est lu et approuvé. Lecture est
donnée d'une lettre ministérielle annonçant à la C. D.
que le buste en marbre de S. M. la Reine par le
sculpteur Samuel est mis à sa disposition et
qu'un buste du Roi par M^r Lagae lui sera
bientôt remis. - M^r Lagae veut bien mettre à la
disposition du bureau un exemplaire en plâtre du
buste du Roi en attendant que soit terminée
l'exécution en marbre commandé pour le bureau.
Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 2 déc.
indiquant les jours où doit être arboré le drapeau
national, d'une lettre ministérielle du 8 déc. au
sujet du placement du buste de E. Laermans
dans les galeries des musées modernes, d'une lettre
minist. du 13 décembre traitant de la disposition
de la C. D. le portrait de la princesse Clémentine
par M^r E. Wauters. - A propos du placement

* ~~Ch. de Borden~~ d'ordre du jour M^r le
président rend un hommage s'élève à la mémoire
de M^r Jean Robie ancien membre de la C. D.,
riche et d'ici, qui fut à la fois un ~~politicien~~
distingué un écrivain de mérite et un membre
d'honneur de la Commission des Musées. L'assemblée
ratifie à l'unanimité les paroles de M^r le
président et décide d'en faire mention dans
procès verbal.

des œuvres des musées modernes M^r A. J. Wauters
rappelle l'insuffisance des locaux et propose de faire
dresser par la sous-commission de placement une liste

accueillant
dans la
Société
des Arts.

de l'œuvre qui pourraient être s'acquiescement se faire
 par l'achat par lequel que certains œuvres, soient placés dans la salle
 M. Heymans demande que l'on ne s'occupe point des
 époques ayant un intérêt historique certain
 et dont la bonne représentation donne tant de
 valeur à l'ensemble de la collection modernes
 Considérées du point de vue évolutif. M. ~~Wauters~~
 président rappelle ~~à l'assemblée~~ que les anciens locaux
 de secretariat sont à la disposition de la C.
 et reconnaissant ^{réa} l'insuffisance des
 locaux déclare qu'il faut rechercher en possession
 des salles considérées aux expositions temporaires.
 Toute l'assemblée approuve cette déclaration;
 la sous-commission préparera toutefois le
 travail mentionné par M. Wauters. - L'assemblée
 examine et approuve le plan de installation
 sanitaire projeté par le Palais des B. Arts
 et communiqué par M. Hans architecte
 principal en date du 12 X^{bre}. Les avis
 de favorable est émis à l'acquisition d'un
 tableau att. aux Caravage et présenté par
 M. Chapelle, d'un tableau att. aux Titien
 et présenté par M. Tytgat, de cinq tableaux
 présentés par M. Jacobert, d'un tableau
 attribué à Ferris deudens et d'un tableau
 hispano-flamand présentés tous deux par
 M. Dolch. Un ~~propos~~ avis favorable est
 émis à l'acquisition d'un paysage attribué
 à Joris van der Haegen, représentant la
 ville de Cranen berg et présenté par M.
 Dolch pour une somme de 4000 fr. L'assemblée
 décide de proposer le chiffre de 2000 fr
 pour cet achat. Un avis favorable est émis
 à l'achat dans la collection de médailles
 d'un buste du sculpteur Oppler = Pocheur
 présenté par le Commissariat de la
 Section allemande à l'exp. de 1910. L'assemblée
 accepte le don qui lui est fait ^{par la 1^{re} des Amis de la Musée} (d'un buste
 de ~~Schubert~~ Schallme 1^{er} par le sculpteur Romm
 et remercie M. Beerwaert d'avoir pris l'initiative

de cet achat. L'assemblée examine le petit tableau
 de Safflower rapporté par M. Hargreaves d'Amsterdam
 et ratifie unanimement cette acquisition. Le secrétaire
 annonce que comme suite à la demande de la Commission
 visant la mise à la retraite des surpensionnés Van der
 Puderda, un examen médical atteste que cet agent
 est encore capable de remplir ses fonctions; la mise
 à la retraite doit donc être différée. - L'assemblée,
 après discussion, décide de demander au ministre
 un abonnement aux ~~colle~~ de la Route de Nuit et
 examine à nouveau la question des mesures
 à prendre pour prévenir les dangers de vol et
 d'incendie. Un rapport sera préparé par le secrétaire
 et la sous-commission chargée d'étudier ces
 questions se réunira prochainement. M. Verhaeren
 veut bien se charger d'y remplacer M. A. S. Wauters.
 Le secrétaire informe la C. que M. Engel
 restaurateur à Terviers ^{est prêt} à reprendre en
 louage à la C. D. - Le secrétaire parle également
 à la connaissance de la C. que le concierge Bouyer
 refuse de quitter le musée Wiery pour remplacer
 M. van Cauwenbergh au Palais des Beaux Arts et
 qu'il désire être entendu de la C. D. L'assemblée décide
 qu'il n'y a pas lieu d'écarter le remplacement de
 M. Bouyer. Une réunion spéciale est décidée pour
 examiner la situation créée par le refus de
 M. ~~Bouyer~~ et le secrétaire est prié de voir à ce
 sujet M. le Directeur des Beaux Arts ^{qui} et
 sur la demande de M. Wauters il s'entretiendra
 également de la situation des ^{exposés} Anciens
 et Neudersson.

La séance est levée à 3^h 20

Le secrétaire
Pereus-Evaery

Le président
Arbormant

Réunion du 28 décembre 1910 à 2^h

Sont présents M^{rs}: Beernaert, président,
Marquis de Beauport vice président
Carodon, de Vreucht, baron Empain,
Hymann, Comte de Lalain, baron Lambert
Kellery, Verhaeren, A. J. Wauters
Pereur-Lavaert Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 19^h est lu et
approuvé. Le secrétaire porte à la Commission de
l'Assemblée que M^r: Dolé ne peut céder son panorama
de Cransburg par Van Hagen qui l'a payé de 3000 fr.
Par huit voix contre 3 la C. conscut à payer cette somme.
Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'une
esquisse attribuée à Rubens et présentée par M^r: Steis:
meyer de Paris au prix de 20 000 fr. L'Assemblée
examine un tableau attribué à l'école brugeoise du
Commencement du XVI^e siècle et présenté par M^r:
Allen Cochl de Paris au prix de 30 000 fr. La C.
demande à M^r: A. J. Wauters le vote sur l'acquisition
de cette œuvre est renvoyé à une prochaine séance.
Lecture est donnée d'une lettre de M^r: l'architecte principal
Kraus concernant la C. D. sur les conditions de l'œuvre
des nouvelles installations sanitaires. Le Secrétaire
demande à la Commission de protester contre les auteurs
du terrain de, approvisionnement des chemins de fer qui
ont empêché le chauffage du tunnel pendant les froids
de Noël. Les combustibles auvieux & le Comité
à la date du 2 décembre. Le 26 décembre l'administration
des chemins de fer n'avait pas encore exécuté la com:
mande malgré de quotidiens rappels téléphoniques. Il
a fallu s'approvisionner finalement chez un charbonnier
de la ville. —

Lecture est donnée d'une lettre ~~du 27 décembre~~ du 27 décembre
par laquelle le ministre informe la C. D. ~~qu'il~~ qu'il
y a lieu de ~~lui adresser un rapport motivé sur~~ ~~chaque~~
~~des~~ lui adresser un rapport motivé sur chaque des
agents qui s'occupent de la place de conierge au Palais
des Beaux Arts. L'Assemblée s'inclinant devant les manières
(et qu'il y a lieu de maintenir le conierge Doyen à son poste)

de voir du moins renonc à présenter
 la candidature des praticiens belges.
 Le chauffeur Verhoeven et le surveillant
 Verhillel retirant leur demande, il ne
 reste plus en présence que trois candidats :
 M. Thorens, surveillant, Reudenboom
 cercleur à titre temporaire et Democelin
 Victorien cercleur salarié. Après examen
 des notes de ces trois candidats l'assemblée
 décide à l'unanimité de demander
 la nomination de Victorien Democelin
 avec un traitement de 1200 fr.

La séance est levée à 3 1/4 h.

Le Secrétaire

Pierre Govaert

Le Président

Arbeemans

Procès verbal de la séance du 16 janvier à
 2^h. Pour présents M. Pieterweert président
 tranquie de Beaufort vice président, Coxson,
 de Vriendt, Hyman, Comte de Lalain, Baron
 Lambert, Mellery, Verhaeren, H. S. Wauters,
 Pieter Govaert secrétaire.

Le procès verbal de la réunion du 28 décembre 1910
 est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une
 lettre ministérielle du 11 janvier approuvant
 l'acquisition des tableaux ^{attribués} de Joris van Hagen ^{à vendre}
 par M. Dolch. L'assemblée examine à nouveau le
 tableau brunois du commencement du XVI^e s. offert
 par M. Kochl et en discute les mérites. Le principe de
 l'acquisition est repoussé par cinq voix contre
 cinq. ~~Le tableau de Joris van Hagen est attribué à M. Dolch~~
~~Le tableau de Joris van Hagen est attribué à M. Dolch~~
~~Le tableau de Joris van Hagen est attribué à M. Dolch~~
 M. Kochl en conséquence demande à M. Kochl et il est
 décidé de l'acquiescer. Les votes de favorable sont émis à l'acquisition de
 tableaux divers présentés par M. Vauthier (un
 Linnig junior au prix de 2500 fr.) van der Elst,
 Ancery Hardy, Ledebert et Lohrd, ainsi que de
 tableaux dont les photographies sont envoyées par
 M. Leberg, Roumberg, Parys, Devillers et
 Frank.

L'assemblée examine (Bouqueness) le tableau circulaire
 de l'école ombrière dont elle a décidé jadis le
 restaurer. On plus justement elle en examine le verso -
 la face et l'autre recouvrement d'un cartonnet.
 Ce verso fait apparaître l'ébauche du tableau, laquelle
 ébauche fut exécutée sur la préparation des panneaux
 primitif qui comprenait plusieurs couches de couleurs
 blanchâtres. L'ébauche ^{révisé} ~~comprend~~ quatre figures
 tandis que l'œuvre définitive n'en compte que
 trois. Il est décidé en principe (et si le tableau
 ne doit subir de ce chef aucun dommage) que
 le restaurateur pourra placer l'œuvre en deux
 glaces de façon que la face et le verso du tableau
 puissent apparaître au spectateur.

M. le Président rappelle à l'assemblée qu'il est de la plus haute importance pour le Musée ancien de posséder un catalogue officiel. Divers membres, emmenés à cet égard leur opinion notamment M. le Baron, M. de Waele et finalement on décide à l'unanimité par bulletins secrets ~~sur~~ d'une sous-commission composée de trois membres, qui auront à régler cette importante question. Voici d'us M. de Waele par sept voix, M. de Waele par 6 voix, M. Verhaeren par 4 voix. M. le Baron obtient le même nombre de voix que M. Verhaeren mais se retire. M. A. S. Wauers auteur d'un Catalogue dont l'adoption est en jeu, n'a été point candidat. M. Pierre Gevaert sera le secrétaire de cette sous-commission.

Aucun rapport ministériel n'étant parvenu à la P. D. au sujet des augmentations des Recensements Annuels, du Concerto Financier et de la nomination des circonscriptions, et cela malgré divers rappels et malgré le vote de M. de Waele, M. A. S. Wauers prie M. le Président qui veut bien y consentir de remettre à ce sujet une note à M. Schollaert. Sur la proposition de M. Wauers un rappel sera envoyé au ministre au sujet des placements des reliés de bureau La troisième et la Parle, et au sujet de la rémunération des agents des bureaux qui, en juillet 1905 ont placé les deux reliés actuellement visibles au Palais des Beaux Arts: l'Industrie et la Mine. M. Wauers exprime à nouveau l'avis qu'il y aurait lieu de modifier certains cartels des tableaux du musée ancien et de les mettre en accord avec les récents tableaux de la vitrine. La séance est levée à 3 1/2 heures le secrétaire.

Pierre Gevaert A. Bernaert

au Palais des Beaux Arts,

Je pense que si l'opinion parvient à faire la partie prenante qui nous a été montrée hier, selon l'usage des uns soit - et de façon à ce que le travail soit exécuté dans toutes les règles de l'art, ont tout ce que nous pouvons exiger. Veuillez remarquer que dans le cas où l'opinion devrait

plus tard des résultats satisfaisants. Le dit opérateur ne manquera pas de se diriger devant les exigences supérieures, etc, etc. Cette opinion de la transcription est très simple mais fort délicate. Elle me paraît à fait simplement recueillir l'avis de l'opérateur que nous avons vu hier dans l'ouvrage entre dans les conditions qui pourraient être malheureuses.

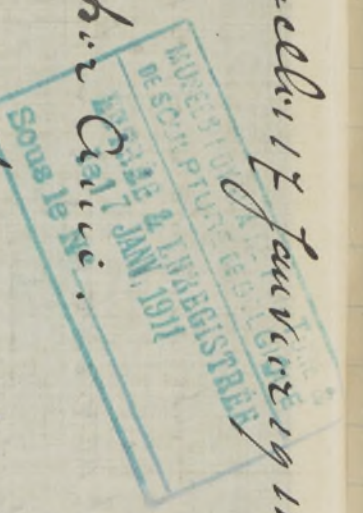
Seance du 6 fevrier 1911 à 2^h
 Sont présents les Prévôts présents,
 Marquis de Beauport vice-président, Caron,
 De Vindt ^{Hymans} Baron Lambert, la gae, Mellory,
 Verhaeren, A. S. Wauters.
 Pierre Gendert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 16 janvier est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 16 janvier autorisant la C. D. à prendre un abonnement mensuel d'un an à titre d'emai à la S.^e la Ronde Vert; d'une lettre ministérielle du 19 janvier approuvant l'acquisition d'un tableau & d'un tableau de Safflens; d'une lettre ministérielle du 25 janvier ~~demandant~~ par laquelle le ministre demande à la C. D. de mettre à la disposition des organisateurs de l'Exposition de Rome le portrait de la princesse Clémentine par Louis Wauters; de l'assemblée de vote de consentir à ce prêt moyennant la habituelle garantie d'assurance. Un vote favorable est également émis au prêt du tableau le Bourrelles de J. Stobbarts demandé par l'artiste pour la même exposition. Lecture est donnée d'une lettre du 26 janvier par laquelle le ministre demande à la C. D. d'exprimer un avis au sujet de l'offre faite par la Société des Amis des Musées d'un buste des roi Sicilienne I des Pays Bas par le sculpteur Raub. La C. D. ~~est~~ (voir procès verbal du 19 décembre 1910). Des vœux favorables sont émis à l'acquisition d'un portrait de Postels présenté par le ^{me} Barincomb, d'une St. Thérèse ath. à van Oost et présentée par le Horemans de Nedersticht, d'un tableau ath. à Bruegel d'Esper et présenté par le marquis de Saurmilleon; d'un Christ offert par le Gevry et d'un tableau attribué à Vermeir et présenté par le Heuse.

La C. D. prend connaissance d'une lettre de la S. de Statues de Brast qui au nom des héritiers de la de Reg. van der Donck demande à la C. d'autoriser les de héritiers à exposer au musée moderne deux portraits - un d'homme et un de femme - peints par de Wille à titre de dépôt sous garantie, de la part de la commission

Je vous en ai reconnuissant
 de faire de la présente lettre
 au sujet de la S. de la
 que plus tard, on ne s'en
 pas une inspection d'avis
 demandé: en - on - en - en - en
 acquiescer vous S. de la
 Voilà donc l'avis et en gros
 si à une Meilleure sentiment
 Otho van Caron

Bruxelles 17 Janvier 1911



Mon cher Caron,
 Comme suite à ces explications
 concernant la transaction
 de l'ancien cabinet d'art et d'hist.
 que vous avez et la Commission
 de l'avis vous confirmer que
 ne saurait être question de
 plaquer les statues peintes en
 deux places adjacentes si cela
 était question au moment,

des brues, Royaux. Apres un echange de vues
 auquel prennent part M. Beeruans, Hymans,
 A. V. Wanders, De Vriendt, le baron Lambert, Cardon
 l'Assemblée de'ide de ne point accepter le
 de'jet propose' par M. le Gouverneur de Bost. Toutefois
 le vote reserve la question de principe, M. Beeruans
 president et divers membres, estimant qu'a
 l'occasion la C. D. doit pouvoir exposer
 des oeuvres qui lui seraient confiees a titre
 de prêt. - M. A. V. Wanders signale a l'occasion
 de la photographie d'un portrait de femme
 en possession de M. de la Haye d'Anvers; les
 tableaux seront demandes a l'examen. -
 Le prince Albert de la ligne demande l'autorisation
 de faire mouler le buste des Feldmarschal
 princi de ligne; l'Assemblée de'ide que ce
 travail ^{serait} fait aux brues par le praticien
 principal et que le moule de cera s'hi trouve
 a l'Administration. - M. le president
 informe l'Assemblée qu'il a de'ja ~~fait~~ ^{fait} remarquer
 a M. Schollaert les retards insupportables que
 subissent les affaires du bureau au
 ministere des Sciences et des Arts; M. le president
 compte a nouveau attirer l'attention du
 ministre des Sciences et des Arts sur les inconve-
 niens qu'offre pour le bureau cette lenteur
 administrative. - Comme suite a la
 discussion relative ^{la restauration de} la ~~restauration~~ ^{restauration} peruginesque
 il est de'ide que cette oeuvre sera ~~preparée~~ ^{preparée}
 et simplement restituee.

la séance est levée a 3 1/4 h

le secretaire le President
 Pereun Evant A. Beeruans

la séance du 6 mars 1911 a 2 1/2 h
 sont présents M. Beeruans president

Marquis de Beauport vice president
 Cardon, De Vriendt, ~~Hymans~~ ^{comte de Galaing},
~~Hymans~~,
 Baron Lambert, Lagae, Mellery, Verhaeren, A. V. Wanders,
 Flaxens. Levent se retire

Le proces verbal de la séance du 6 fevrier est lu et
 approuve. Lecture est donnee d'une lettre ministerielle du
 8 fevrier relative aux delegations envoyes par la C. D.
 aux ventes de tableaux. Comme suite aux observations de
 M. de'ide il est de'ide que a l'avenir la C. D. designera
 un ou deux suppliants pour remplacer les delegues
 empesches au dernier moment de se rendre aux ventes.
 Lecture est donnee d'une ^{de'pêche} ~~lettre ministerielle~~ ^{de'pêche} du 9 fevrier par
 laquelle le ministre avise la C. D. qu'il
 a charge' la S. G. la Route de Nivel d'effectuer la surveillance
 du bureau Wiergh, d'une de'pêche du 2 mars priant la C. D.
 de presider les mesures necessaires pour le placement
 dans les galeries du bureau des bustes de Guillaume I.
 par Rauche; d'une lettre ministerielle du 9 ^{fevrier} ~~sept~~ (relative
 au prêt, de'ja connue par la C. D.), de Boverrelier
 de Jean Stobbaerts a l'Exp. de Rome. M. le president
 donne lecture d'une lettre de M. le baron H. Kerwyn de
 Lettenhove commissaire general du gouvernement
 belge a l'Exp. des Beaux Arts de Rome sollicitant
 au nom du ^{général} italien le prêt pour l'exposition
 retrospective du Castel S. Angelo de plusieurs des tapisseries
 constituant la suite de l'histoire de Romulus et
 Remus. L'Assemblée de'ide de prêter deux de ces
 tapisseries et de les faire assurer 10000 fr. par
 les emprunteurs, - de'ide en outre de faire remplacer
 deux des tapisseries prêtes ~~par~~ ^{par} celles
 qui ornent l'escalier des brues Anvers. Le secrétaire
 enumere ^{principales} les observations faites par les membres
 de la Commission d'histoire par arrêté ministeriel
 du 14 sept. 1910 ^{à prendre} de l'effet de rechercher les mesures
 les plus efficaces pour protéger les bâtiments
 de l'Etat contre l'incendie; necessite' d'augmenter
 la pression d'eau de l'atmosphère, de placer des

bonnes dans chaque salle, d'agrandir le armoire
 contenant les livres, de remplacer par des
 matières incombustibles les cadres de touches d'air
 chaud, de substituer à la canalisation en plomb
 des souterrains, des tuyaux en fer etc. La C. D. prend
 acte de ces observations, et attendra le rapport chargé
 la sous-commission qu'elle a nommé spécialement
 d'examiner le rapport adressé par le Comité
 technique à la suite de la visite du 13 février. - M.
 Lammotte s'agitant curieux demande à disposer de
 la totalité des heures budgétaires pour y exposer des
 cartons de ses travaux; cette demande est acceptée. M.
 Emile Buleux a été finis de mande que le portrait
 de Rembrandt soit déplacé pendant ces jours afin
 de pouvoir terminer la copie qui il a commencé de
 cette œuvre; l'autorisation est accordée mais le
 tableau devra être placé contre la muraille sur
 ses chevalets. - Un exemplaire de la nouvelle édition
 du catalogue de la sculpture par M. Henri Hyman
 est remis à chacun des membres de la C. D. M. P. B. B.
 s'agit de l'auteur M. Hyman, par la circonstance que
 l'assemblée a été informée matériellement. M. A. V. W. W.
 tient à faire remarquer que dans la liste des
 membres de la commission figurant à la page 6 du
 dit catalogue son nom devrait être précédé de ceux
 de M. le comte de Salency et J. de Vieux ^{hommes} ^{sculpteurs}
 avant les membres de la C. D. - Son avis est favorable
 est ainsi à l'acquisition d'un tableau de Vermeer
 présenté par M. Delfort au prix de 25000 fr., d'un
 tableau attrib. à Van Craesbeck ^{ou vice de Van Craesbeck} présenté par
 M. L. Derborden à 16000 fr. d'un tableau de
 M. B. B. pour 2500 fr. de tableaux présentés par M. B. B.
 Stali tokie, Pieters Piévez, Cailleau,
 M. de G. G. G. L'assemblée décide d'ajourner
 l'examen des tableaux présentés par M. B. B. de
 D'Hever et Verdumen de Bruxelles. - Comme suite
 à la requête envoyée par les ~~agents~~
 surveillants à M. les membres de la C., l'assemblée

de l'ide de faire établir pour le secrétaire un tableau d'ensemble
 indiquant le ~~nombre~~ l'état des appointements, les conditions
 des personnel subalternes des musées d'histoire naturelle
 et du linguistique au point de vue de appointements,
 indemnités, secours etc. - L'assemblée décide de se
 réunir le lundi 20 mars à 10 1/2 du matin dans
 la galerie de la roy pour examiner les tableaux de la
 vente Clémentine, laquelle aura lieu le jeudi 23 mars.

La séance est levée à 4 heures
 Le Secrétaire Le président
 P. B. B. A. B. B.

Séance du 10 mars 1911 à 1 1/2 h

Sont présents M^{rs} Bremaert président
Marquise de Beauport vice-président
Carolus, Heymans, Langhe, Mullery, Verheeren,
A. J. Wauers.

Pieterus Gevaert secrétaire. Le Baron Lambert et le comte de Celles
de font excusés.
Le procès verbal de la séance du 6 mars est lu
et approuvé.

M^r le président expose que l'assemblée est convoquée
en assemblée extraordinaire à l'effet de se prononcer
sur l'acquisition d'un tableau attribué à
Vermeer de Delft et offert par M^r Tiermer au prix
de 50000 fr. M^r A. J. Wauers énumère les raisons
historiques et techniques
qui selon lui militent en faveur de l'authenticité
de l'œuvre. L'un des principaux arguments de l'hon.
membre est qu'il existe une gravure de J. Meyssens
reproduisant le tableau dans le sens inverse et
portant l'inscription Vermeer pinx. J. Meyssens
exudit. ^{Un exemplaire de cette}
^{gravure se trouve à la bibl. nationale}
de Paris et ^{est} ^{référé} dans la Burlington
magazine ^{en même temps que l'œuvre}
~~de Vermeer de Delft.~~ ^{Il existe exemplaire de cette}
~~M^r A. J. Wauers, après en avoir consulté le catalogue~~
~~de la gravure sur la base de l'œuvre~~
~~sur la signature qui est considérée comme authentique~~

gravure est au dos du tableau. Après un long échange de
vues sur la valeur de l'œuvre présentée, l'assemblée
estime ~~qu'il est de son devoir~~ d'entourer
de toutes les garanties possibles, de voter 1° que le secrétaire
demande communication de la gravure conservée
à Paris en priant M^r l'administrateur de la Bibliothèque
nationale de dire si possible la date à laquelle
la dite gravure est entrée dans les dépôts français
2° que M^r A. J. Wauers se rendra à La Haye
pour supplément d'enquête.

La séance est levée à 4 h.

Le secrétaire
Pieterus Gevaert
Le président
Bremaert

* L'assemblée estime en outre que le tableau est une
œuvre de valeur secondaire, qu'il ne saurait être que de la provenance
de l'artiste.

Séance du 13 mars 1911 à 2^h

Sont présents M^{rs} Beermeers président
Marquis de Beauport vice président
Cardon, comte de Lalainq, de Vrienoit, baron Lambert,
Logae, Mullery, Verhaeren, A. S. Wanders,
Percus. Cernaert secrétaire

M^r M. Hymans indisposé ne peut assister.
Le procès verbal de la séance du 6 mars est lu et
approuvé après que M^r le président a fait observer que
l'assemblée unanimement pouvait considérer le tableau
présenté par M^r Turner ^{comme} une œuvre secondaire
qui ne saurait être que de la femme de Vermeer, et
après que M^r A. S. Wanders a fait constater qu'il
s'agit pour authentiquer la signature que porte le dit
tableau. M^r A. S. Wanders ~~annonce qu'il~~ ~~est~~ ~~pas~~ ~~venu~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~Haye~~ ; M^r Verhaeren dit
que le président donne lecture d'une lettre de
M^r Martin lequel conteste l'attribution de l'œuvre à
Vermeer, et de M^r Henri Marcel qui déclare qu'il
la ~~graverait~~ ~~signale~~ ~~par~~ ~~le~~ ~~Burlington~~ ~~Magazine~~
~~la~~ ~~preuve~~ ~~qu'il~~ ~~n'existe~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~Bibliothèque~~ ~~Nationale~~
aucune gravure répondant au signallement de celle
qu'indique le Burlington Magazine. M^r A. S. Wanders
annonce qu'il ~~est~~ ~~pas~~ ~~venu~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~Haye~~ ;
Les crédits hollandais ayant déjà été en pour parler
pour l'achat de l'œuvre ; ~~après~~ ~~avoir~~ ~~eu~~ ~~son~~ ~~avis~~
son opinion quant à l'authenticité du tableau
considéré par lui comme un Vermeer de Delft de
jeune femme, ^{M. A. S. W.} ~~échire~~ ~~sa~~ ~~proposition~~ ~~d'achat~~ ~~de~~ ~~l'œuvre~~
les doctes exprimés par les conservateurs de la Haye.
M^r le président informe l'assemblée qu'il est allé
remercier M^{rs} de Gey du don généreux qu'elle a fait
au Musée ~~et~~ au Musée et que le ministre de l'Éducation
et des arts confirmera prochainement à la C. D. M^r
le président fournit d'intéressants renseignements sur
la riche collection d'aquarelles et de dessins laissés par
M^r le fondateur de Gey et que la venue a donné à l'Haye
par respect pour les intentions qu'elle présument être
celles de son mari défunt. M^r le baron Lambert

proposé que la C. D. supplée du ministre
 en témoignage de reconnaissance à l'égard
 de M^{me} de Fretz et sur la proposition de
 M^l la vice président il est décidé que la
 C. D. demanderait la décoration de l'ordre
 de Léopold pour la Donatère. - L'assemblée
 approuve de M^l Ch. Cardon que M^l de Brucheron
 fille de Louis Gallait a l'intention de faire
 don aux musées d'une remarquable série
 d'esquisses de son père, à la condition
 qu'un local favorable soit réservé aux
 dites esquisses. L'assemblée sur la proposition
 de M^l Cardon décide d'offrir les locaux
 de l'ancien des restaurations de l'exposition
 de ces études au grand maître belge.
 Un avis défavorable est émis à l'acquisition
 de deux portraits de femme présentés par
 M^l de la Haye d'Arvers au prix de 25000 fr
 joints et attribués l'un à Souverain Pleinck, l'autre
 à Van der Kenden; d'un tableau attribué
 à Meukelen et présenté par M^l Nicholson
 au prix de 5000 fr. - Sous réserve de l'approba-
 tion ministérielle l'assemblée propose
 à présent le groupe des Lecteurs de J. P. Lambaen
 aux organisateurs de l'exposition de
 Barcelone. - Le secrétaire est autorisé à faire
 fermer les salles 11, 12, 13, 14 et 15 du
 musée moderne au toit de la place. L'administra-
 tion des Bâtimens civils fait effectuer
 des travaux. - M^l le président signale
 à la Commission que de légères grippes
 ont été signalées sur les tableaux terminés
 de la salle des s^les, s^lrauciers. Il s'agit
 sans doute de grippes occasionnées par
 une épinglette de chapeau. - Le restaurateur
 Buisson sera invité à réparer le dommage
 et les dames porteront des épingles de
 chapeau apparentes, seront décorées
 invitées à la déposer aux vestiaires. D'autre part

des rampes seront placées aux s^lrauciers supportant
 les tableaux de la salle consacrée aux
 s^les, s^lrauciers; M^l Cardon demande
 que l'on généralise l'application de glaces
 sur les petits tableaux.

L'assemblée prend connaissance d'une
 lettre ministérielle datée du 11 Mars et relative
 aux achats effectués par le ministre aux
 Salons de 1910. Comme suite à cette lettre la
 C. D. décide de maintenir son vœu de voir
 entrer dans les Collections des musées les œuvres
 suivantes: Taty Portrait de Femme,
 Prinet: Esquisse au crayon, Richier: Blancs et
 Noirs M^{me} Wytman Le Crayon s^les, Opales
 Pêcheur Th. Vinot Le Torse de Triton
 Rodin: Buste de Legros. - L'assemblée se
 prononce pour l'acceptation des tableaux de
 M^l Peviani: Le Roi Soleil. Les œuvres de
 M^l Forain (Dossier) Mezquita (La
 Juerga) et de M^l Schwarz (Portrait
 de l'artiste) sont l'objet d'un vote défavorable.
 La Commission directrice ne se prononcera
 sur le groupe de famille de M^l Von Steck
 ministérielle que lorsque le tableau lui sera soumis.

La séance est levée à 9 1/2 h
 Le Secrétaire Le Président
 Pierre Levaert Adornant

Séance du lundi 20 mars à 10 1/2 h
du matin Salle Leroy rue du Louvre-Leroy
Sont présents

M. le marquis de Beauport vice président
Cardon, de Vieux, ~~de Lamoignon~~
Stojmans, baron Lambert, Lagae
Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters
Pierens. Secrétaire. - En l'absence de

M. de Beernaert, M. le marquis de Beauport prend la présidence.
Les membres présents examinent conjointement
les tableaux provenant de la succession

Clarembourg. L'examen terminé le Collège
tient séance dans la petite salle des
aquarelles, et après discussion portant sur
le Banc de Joseph Stevens, Le Parc d'Eschtrien
de Tournois, Le Temple au hucisque ^{et la petite Chapelle de la Rome} d'Eng
Sint, la Maison de Boudin, la
Temple en Blanc d'Alfred Stevens, - décide

d'acquiescer le Banc de Joseph Stevens pour
un prix ne dépassant pas 2500 fr. Le
secrétaire est prié de procéder à cet achat.

L'assemblée décide en outre qu'une démission
sera faite auprès du gouvernement afin
que l'administration des Beaux-Arts fasse
l'acquisition du tableau de M. Mellery.
Pète dans un palanquin.

La séance est levée à 11 1/2 h

Le président
A. Beernaert

Le secrétaire.
Pierens. Gervais

Séance du vendredi 24 mars à 11^h du
matin à l'hôtel de M^{lle} Les Douairières
de Grez 39 rue de La Loi -

Sont présents M^r le marquis de Beauport
Carbon, de Vreucht, Hymones
Baron Lambert, Lagae, Mellery,
Verhaeren, A. J. Wauters
Pereur - Gevaert Secrétaire.

La Commission directrice est reçue
par M^{lle} Les Douairières de Grez, son neveu
et M^r Nève ancien directeur des Beaux-Arts.
M^r le marquis de Beauport au nom de
la Commission directrice remercie M^{lle}
de Grez de la généreuse donation annoncée
par M^r Beernaert à la séance du 13 mars.
M^r Nève montre ensuite aux membres présents
un certain nombre de dessins et aquarelles
composant le don de M^{lle} de Grez. Les
membres de la C. D. se retirent vers midi
après avoir exprimé individuellement
leurs remerciements à la Donatrice.

Le président

Arbormann

Le secrétaire

Pereur Gevaert

Séance du 20 avril 1911 à 2^h de l'après-midi

Sont présents

M^r Beerwaert président

Cordon

de Vriewelt

Comte de Salasing

Baron Lambert

Muller

Verhoeven

A. J. Wauwers

Pierres-Levoert secrétaire

Les procès excusés M^r le marquis de Beaufort
H. Hymans et baron L'hipain

Les procès verbaux des séances des 13, 20 et 24
mars sont lus et approuvés. Le secrétaire fait
connaître à la C. D. que M^r Ch. h. Cordon a
acquis à la vente Clambaux pour le compte de Musée
de Brast de J. Stevens au prix de 5100 fr. Cet
achat est unanimement ratifié. L'assemblée à
l'unanimité émet un avis favorable à l'achat
dans les Collections du musée du groupe de
Paville de P. von Struck acheté par M^r le ministre
des sciences et des arts à la section allemande
de l'exposition de Solbosch. L'assemblée examine
un petit groupe d'écusons attribués à Van Dyck
et présentés par M^r le roy fère au prix de
2500 fr.; une division au sujet de ce tableau
sera prise dans une prochaine séance. M^r A. J.
Wauwers demande qu'un pan de paraitre de
l'inscription sur la plaque de la plaque portant
l'inscription "musée royal de peinture et
de sculpture" le nom de l'indeskiel qui a exécuté
cette plaque. M^r Wauwers attire l'attention de
ses collègues sur la vente qui aura lieu chez M^r
Muller à Amsterdam le 25 avril, exposition de 22
tableaux de C. de C. de C. de C. de C. de C. de C.
semble offrir de l'intérêt. Le baron Lambert
demande la nomination de la C. D. veut
confier à un sergent des pompiers le soin de dresser

Le personnel des musées au maintien de
matériel d'incendie moyennant une
aide-mémoire à donner aux dix sergens et
aux agents des musées. L'indemnité des
soins officiers de pompiers est fixée à cinq
francs. Pour le service nocturne le secrétaire
fait observer qu'il conviendrait de s'entendre
avec l'administration de la bibliothèque
que afin que tous les bâtiments fussent
également surveillés. L'administration
des musées se mettra donc en rapport
avec celle de la Bibliothèque royale et
des propositions seront soumises à la
C. D.

La séance est levée à 2 3/4^h
Le secrétaire de présidence
Pereux-Devaux Ad. Devernoy

Séance du 10 avril à 2^h

Sont présents M. M. : Breunlich président, baron de
Beaufort vice président, comte de Lalaing de Vieux
laque Mellery Verhaeren A. J. Wouters
Pereux. Secrétaire
Le point de vue M. M. : Heymann les barons Lambert et Empain
Le procès verbal de la séance du 3 avril est lu et approuvé.
M. le président ~~approuve les propositions de M. Ch. L.~~
L'Assemblée porte à la connaissance de l'Assemblée un nouvel
acte de générosité de M. Ch. L. Cardon en faveur des
musées royaux. M. Cardon offre au musée ancien de l'un
des plus beaux tableaux de sa collection : Le Départ pour le Marabie
de J. S. Bercht, oeuvre qui obtint le prix de l'Académie
de la critique et du public à l'exposition de Paris de 1878.
L'Assemblée se rallie unanimement à la proposition
faite par M. le président de l'exprimer ~~à~~ au g^{er}néral
directeur. Les remerciements les plus chaleureux de la C. D.
M. Cardon qui n'arrive pas à la séance. M. le président
fait connaître que certains tableaux ont été retirés de
la vente Clarendon par les héritiers et peuvent être achetés
à des prix dont M. le président fournit la liste. L'Assemblée
estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux propositions
des dits héritiers. - Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
autorisant la mission confiée à M. A. J. Wouters en vue
d'y compléter son enquête sur le tableau offert par M. Turner.
L'Assemblée décide de déléguer M. M. Heymann et A. J. Wouters
à la vente Kneller et désigne M. Verhaeren en qualité de suppléant.
Le chère est donné d'une lettre ministérielle du 16 mars
relative à la donation de M. de Grez. ~~Le président~~ M.
le président attire l'attention de l'Assemblée sur l'utilité
d'étudier l'exposition des dessins dans certains grands
musées étrangers; L'Assemblée désigne M. Wouters pour
lui faire rapport ^{sur} les ~~différents~~ systèmes adoptés au Louvre
et au cabinet des Estampes à Paris. Le ~~président~~ ^{secrétaire} d'acte
parle sur la demande de M. le président est chargé d'une
mission de ce genre pour l'examen des collections hollandaises.
M. laque fait connaître que son g^{er}néral entreprendrait pour
une somme de 3000 f. le transport de la maquette du trophée

du front des arts de la tour du musée moderne où elle se trouve actuellement au Musée des Cinquanteans auquel elle est destinée. La proposition sera transmise à M. l'architecte en chef des bâtiments civils. Lecture est donnée d'une lettre de M. l'architecte principal ^{datée du 18 mars} proposant le placement de grille en fer aux fenêtres du nouveau Secrétariat. L'Assemblée approuve le projet. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 18 mars annonçant que des mesures sont prises pour assurer le groupement des lettres de J. Lambert prêtés à l'exp. de Barcelone, d'une lettre ministérielle du 27 mars relative au prêt de tapisserie de Romulus et Remus à l'exp. de Rome, d'une lettre de l'architecte en chef des bâtiments civils datée du 27 mars et relative aux travaux du musée moderne, d'une lettre ministérielle du 29 mars transmissive d'une demande de la St. pour l'encouragement de B. Ast d'Arvers tendant à obtenir le prêt pour la prochaine exp. de la dite Société du tableau de Camorinière: Vue à Seleguem. L'Assemblée se prononce pour le prêt de cette œuvre. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 avril transmissive d'une demande de la Légation de France tendant à obtenir le prêt de la lecture de l'Écrite de l'Égypte pour une exposition qui s'organise dans la galerie J. Petit à Paris. Le tableau pouvant souffrir du transport, l'Assemblée se prononce contre ce prêt. Lecture est donnée d'une lettre de M. Léon Bénédite conservateur du Luxembourg demandant le prêt du paysage de Paul Huet: la Palais d'Waulgat pour l'exp. qui s'organise en l'honneur de ce maître. En attendant que le ministre de S. et de M. laisse officiellement la P. O. de cette demande l'Assemblée décide de consentir à ce prêt. Un avis favorable est émis à l'acquisition d'un tableau peint par V. Dyck et prêté par M. le Roy au prix de 2500 fr. d'une

Série de reproductions en couleurs présentées par M. de Rouinck, d'une série de tableaux dont les photographies sont présentées par M. Kinet ingénieur de Schiedam, Schoen de Brém, Mason de Londres, Breard et, Beck de Vester, Gally d'Ucle, Brunner & Paris, van Rossum & Killy Lillo, Rosenberg de Paris. — Le secrétaire est autorisé lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 avril par laquelle la P. O. est informée que la Commission provinciale de fusion du Brabant a voté son congé de six mois au sieur Claut Pleunckert. Le secrétaire expose que ce dernier est mieux portant, qu'il se charge d'un rangement de catalogues et de livres dans le nouveau local du Secrétariat et qu'il refuse son congé.

La séance est levée à 9 1/4

Le secrétaire

T. Vermeir

Le président

A. Bernaert

Séance du 1^{er} mai 1911 à 2^h

Le président M. Prémont président
 M. de Braessart vice-président Comte de
 Lalain, baron Lambert, Cardon, Hymans,
 Muller, A. S. Wauters, - Trépo. Levoert secrétaire

Le procès-verbal de la séance du 10 avril est lu
 et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
 du 27 avril accompagnée de la C. D. que M. Ch. L. Cardon
 a été nommé officiellement de son nouveau poste de
 générosité relative au procès-verbal de la séance précédente.
 M. le baron Lambert et Hymans absent, à la séance
 précédente puisqu'ils ont remercié à cause de leurs
 collègues. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
 du 22 avril approuvant les dispositions prises en vue
 de la vente Muller. M. A. S. Wauters s'est rendu à
 Amsterdam et informe la C. D. qu'il a vu de près
 s'abstenir de tout achat. Lecture est donnée d'une
 lettre ministérielle du 22 avril approuvant l'achat
 du Brasse de J. Stevens à la vente Clarembaut;
 d'une lettre ministérielle du 22 avril approuvant
 les décisions de la C. D. relatives à ~~M. de Braessart~~
 et la collection de Grez; d'une lettre ministérielle
 du 24 avril demandant au nom du Comité de
 l'exposition des Arts du Hainaut à Charleroi
 le prêt d'un certain nombre d'œuvres pour la
 dite exposition. La C. D. émet un avis favorable
 au prêt de toutes les œuvres sollicitées, sauf en
 ce qui concerne la Pièce de Roger van der Weyden
 et l'Homme à la Flèche attribués au même, ces deux
 œuvres comptant parmi les plus précieuses du musée
 et leur transport posant des difficultés.
 Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 28 avril
 informant la C. D. que'il y a lieu d'exporter les
 trois œuvres, à Enlil Sarras et son buste par M. van
 der Steppen dans les galeries du Musée; d'une lettre
 de M. l'architecte principal Albertini au directeur
 du Musée moderne qui touchent à leur fin. L'Assemblée
 émet un avis défavorable à l'acquisition.

de divers tableaux: un portrait d'Helene Fourmeny
 présenté par M. van Rossum au prix de 15000 fr
 un Fumeur attribué à Praxinos présenté par
 M. Nicholson; Deux tableaux attribués à
 Herkuboth et présentés par M. Maubert au
 prix de 800 fr pièce; un Blondin attribué
 à van Beest et présenté par M. Musschoof au
 prix de 800 fr; un Port de mer de J. Veret
 présenté par M. van Roggen; un tableau attribué
 à Jordaan et présenté par M. Vos; un
 tableau attribué à Trupin et présenté par
 M. De Smette pour 30000 fr; un Bombarda-
 ment de Brucelle présenté par M. Van Carter;
 une 4^e Famille attribuée à V. Orley et présentée
 par M. Nozemans de Maerhing
 La C. D. émet un avis favorable à l'acquisition
 d'un tableau présenté par M. Van Cuyck Temaro
 d'Anvers: Managers de la Corporation de l'Arbalète à Anvers,
 mais décide de ne point dépasser la somme
 de 7000 fr pour cet achat
 Comme visite à une Salles adressé par M. Hacco ^{l'architecte principal} par
 à la C. D. l'Assemblée se refer au dépôt dans
 les deux sols du musée de la magistrature de
 front des Arts. M. Hagg ^{celui} demandant le prêt
 d'un tableau de la maison pour l'ex. de
 Beaux Arts de ^{Roubaix} sera invité à adresser sa
 requête au ministre en ^{le poignard} l'Assemblée.
Présent de l'artiste. - La C. approuve le devis ^{par} présenté
 par M. Buser pour la restauration du tableau
 d'Ysembaek le bourgeois de Van de Velde et
 sa famille; le prix du travail ^{sera} de 50 fr. M.
 Buser ne pouvant expliquer comment de cloches
 se sont produites sur le tableau de Sacco vicennien
 restauré, consent à procéder gratuitement à un
 nouveau travail. L'Assemblée se prononce pour
 le placement d'un glaze sur l'œuvre. - La
 prochaine réunion sera consacrée à l'examen
 des moyens les plus propres à assurer la
 bonne exposition et la parfaite conservation

des devis de M. de Joz. Le secrétaire est invité
 à envoyer à chacun des membres, une copie de son
 rapport ~~joint~~ sur les installations des musées
 Bagman et du Prudent Kabinet d'Amsterdam.
 M. Ch. h. Cardon attire l'attention de
 l'Assemblée sur un tableau de J. Coque, existant
 dans la collection Koonen laquelle sera mise prochainement
 en vente et sur l'intérêt que cette œuvre offre
 pour nos collections. L'Assemblée prend note
 de l'avis de M. Cardon.
 La séance est levée à 3 1/4 h.
 Le secrétaire Le président
 P. van Gevaert A. Buser

Sont présents M^r Beernaert président,
 marquis de Beauvilliers vice-président, Comte
 de Lalaing, Baron Lambert, Baron Empain,
 Cardon, de Virende, Hymans, Lagae,
 Mellery, Verhaeren, A. J. Wouters
 Pereux. Secretaire.

Le procès verbal de la reunion des 17 mai est lu
 et approuvé. M^r Hymans attire l'attention de l'assemblée
 sur la vente de la collection Butler qui aura lieu à
 Londres le 27 et le 28 mai; la C. D. décide de se
 faire représenter à cette vente par M^r de Lalaing,
 Hymans et Cardon. Sont désignés pour
 représenter la C. D. à la vente de la collection
 Maurice Hanse le 9 juin à Paris M^r Cardon,
 A. J. Wouters et M^r A. Verhaeren suppléant. Lecture
 est donnée d'une lettre du 28 avril par laquelle le
 ministre communique à la C. D. le don des livres par
 M^r Gaillard de Bruge de Deux Livres peints par
 Robbe; d'une lettre ministérielle du 9 mai transmise;
 d'une lettre de M^r Chini de Vérone offrant en vente
 un tableau de J. B. Piss. La C. D. demande ^{à M^r Chini}
 que ce tableau lui soit ^{envoyé ou remis pour examen} ~~transmis~~. Lecture est donnée
 d'une lettre de M^r Hans architecte principal des
 bâtiments civils annonçant sa commission
 le placement de verres incrustés aux dessus d'une
 partie des salles des livres modernes; l'assemblée
 exprime le vœu que si titre d'encastrement, les salles
 2 et 6 du Palais des Beaux Arts soient
 munies d'une de verres incrustés, d'arches de verres
 ou fer. Ce vœu sera transmis à l'administration
 des Bâtiments civils. Le secrétaire porte à la
 connaissance de l'assemblée que M^r Van Cuyck
 d'Anvers accepte de céder pour 4000 fr. le
 tableau représentant le messager de la Corporation
 des arbalétriers d'Anvers. M^r Mellery fait connaître
 qu'il a examiné le groupe de sculpture ^{que} ~~qui~~
 M^r Steuve de Jette G. Peire offrait de céder aux livres

L'honorable membre estime que la sculpture
 en question n'offre pas un intérêt ^{part.} suffisant
 pour entrer dans les galeries du musée.
 Un avis défavorable est émis à l'acquisition
 d'une Bacchante attribuée à Jordans
 et présentée par M. Haakman au
 prix de 5000 fr., d'esquisses de Vauby
 et d'un portrait présenté par M. de Baethier,
 d'une tête attribuée à Rembrandt et présentée
 par M. Van Goidsenhoven; d'une Marie
madeleine présentée par M. Lallaert.
 Le Baron Lambert demande qu'une délégué
 de la Commission se rende auprès du
 ministre des Sciences et des Arts pour
 attirer son attention sur la nécessité de prendre
 une résolution au sujet
~~d'affaires de commerce~~ van Coenenbergh
 dont l'état de santé ~~plongé dans~~
~~de tout~~ ne tend à s'aggraver. Le C. D. se
 rallie à la proposition du Baron Lambert
 qui sera accompagné des marquis de Beauvilliers
 et de M. A. V. Woelter. Le secrétaire
 demande que pour suppléer à l'insuffisance
 du personnel de nettoyeurs déterminé
 par le ~~Directeur~~ d'Adrien Van der Kelen, ~~le~~
 C. D. sollicite du ministre l'autorisation
 d'employer les services de M. Van der
 Kelen fils, comme nettoyeur, pendant
 quatre heures par jour. Sa proposition
 est acceptée. M. le Président prend acte
 de ce que le secrétaire a satisfait aux vœux
 de la C. D. en envoyant à chacun des membres
 son rapport sur les conditions de conservation
 et d'exposition des dessins à Amsterdam
 et à Rotterdam. M. Ch. L. Carlon présente
 à l'assemblée un modèle de disposition
 qu'il a imaginé en vue de la bonne
 exposition des dessins composant la collection
 de Grez. Un modèle plus ardu du même
 système sera présenté à la prochaine séance.

M. Carlon demande qu'une lettre de rappel soit
 adressée au ministre au sujet de la construction
 d'un atelier pour la restauration des tableaux
 sur l'emplacement de la remise de l'hôtel
 Oly. Sa proposition est approuvée. L'assemblée
 visite la salle qui servira plus tard de dessin
 de la collection de Grez et la séance est levée à 3 1/2.

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Le Président

A. Bernaert

Sont présents M^{rs} P. Bismarck président, marquis de
 Braupfuss vice-président, Comte de Lelaigny, baron Lambert, Com.
 de Vianck, Hymans, Mullery, Verbeeren, H. V. Wouters
 P. Evers secrétaire. M^r le baron Empain se fait excuser.
 Le procès verbal de la séance du 15 mai est lu et approuvé.
 Le baron Lambert fait part à l'assemblée des bon succès
 récents pour la mission des sciences et des arts à la
 délégation chargée d'attirer l'attention du ministre sur
 l'état de santé du Comte de Lelaigny Van Cauwenbergh. M^r le président
 se promet de s'occuper sans retard de cette affaire. M^r
 le vice-président qui condamnait la délégation, expose
 que M^r A. V. Wouters a plainte auprès du ministre des sciences
 et des arts la cause de tout le personnel technique des
 musées. Le baron est dominé d'une lettre ministérielle datée
 du 16 mai indiquant les fonds d'ouverture des salons
 des Indépendants, de l'Union, du Doe Skiel Vaert et de
 l'Union qui comprennent le salon d'exposition des beaux-arts
 jusqu'au 23 oct., d'une lettre ministérielle du 10 mai
 informant la C. D. que la Piété de R. Van der Weypen
 et l'Homme à la Flèche attribués aux mêmes devront
 être prêtés aux organisateurs de l'exposition des arts
 anciens des Indépendants; d'une lettre ministérielle du 10 mai
 d'une demande des dit organisateurs tendant à
 obtenir pour leur exposition le prêt de deux tableaux
 de Gallait: portrait d'Ed. F. et Art et Liberté et
 de deux tableaux de Navez: Famille de Rembrandt
 et Portrait de l'exécuteur. Cette demande donne lieu à un
 vote favorable. L'assemblée décide de déléguer le comte
 de Lelaigny et M^r Hymans à la vue de la collection
 Dublin qui aura lieu à Londres les 25 et 26 mai. Un
 tableau de Rubens: Lotte et sa famille qui était vendue
 y sera mis en vente et l'assemblée décide que si les délégués
 estiment l'œuvre désirable pour le musée, ils pourront
 disposer d'une somme de 50 à 75 mille francs pour l'achat.
 Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un
 tableau de Troyon prêté par M^r M. Dore au prix de 3000
 d'un tableau attribué à Warh et prêté par M^r Fuchs,

de deux promesses gothiques présentées par M. Pontéon de Charlevoix, d'un dessin attribué à L. De Visé et présenté par M. Van Carter.

M. le président expose à l'assemblée qu'il a reçu ~~l'invitation~~ Madame Ducheron Gallait au musée moderne et qu'il lui a montré les locaux de l'ancien secretariat pouvant servir à l'exposition de ce musée de Gallait que M. Ducheron a l'intention de donner au musée. Elle plus de ces esquisses M. Ducheron ferait don de 9999 forêts de famille, mais elle ~~est~~ est désireuse que toutes les œuvres de son père ~~appartenent~~ appartiennent à celles qui ~~seront~~ ^{au musée} ~~seront~~ et celles qu'elle voudrait offrir, soient réunies dans une même salle. M. le président lui a fait remarquer qu'il serait préférable de rassembler les petites œuvres dans un petit local, tel que l'ancien secretariat. ~~Plus que les intentions premières parvenues~~ ^{Plus que les intentions premières parvenues}, M. Ducheron a demandé à réfléchir encore avant de prendre une décision. M. le président parle de la connaissance de l'assemblée que feu Fernand Versprewen d'Anvers désigne le musée royal de Bruxelles comme légataire pour une somme de 20000 fr. M. le président s'est empressé d'accepter l'acceptation de la somme nouvelle à M. l'avocat Voss l'accepter qui lui en avait fait part sur sa qualité d'exécuteur testamentaire, - et de transmettre la lettre des dit avocat à M. le ministre des Sciences et des Arts à qui il appartient de statuer sur l'acceptation des dispositions de M. Versprewen.

L'assemblée se rend dans la salle des photographies pour y examiner le dispositif imaginé par M. H. L. Cardon en vue d'une bonne exposition des dessins de la Coll. de Ges. Le dispositif est adopté. M. A. J. Wouters ^{fait remarquer} fait remarquer le mauvais état des tableaux de Sylvestre et Gallait: Notes de la vie de P. Benoit. Rapport et devis de travaux demandés aux architectes Peeters. La C. D. de vote de se réunir la semaine prochaine pour décider quels achats il conviendrait d'effectuer pour faire à la vente de la collection Maurice Kasseu.

Les travaux en cours à 3 1/2 h

Le Secrétaire
Pereux, Gevaert

Le président
A. Devaux

Seance du 27 mai 1911 à 2^h

Sont présents M. le Président, M. de Brauffart vice président, Comte de Lalain, Baron Lambert, Cardon, de Viende, Hymans, Piellery, Verhaeren, A. S. Wauers, Piérens. Le secrétaire est le Baron Lippin et son successeur.

Le procès-verbal de la séance du 21 mai est lu et approuvé. - M. le comte de Lalain expose à l'assemblée que le tableau de Rubens mis en vente chez Christie à Londres et haut de second ordre et mal connu l'achat ne lui en a pas paru désirable. L'œuvre s'est vendue d'ailleurs à un prix dépassant notablement le chiffre indiqué par la C. D. M. Hymans n'a pu accompagner M. le comte de Lalain à Londres et s'excuse. - L'assemblée examine à nouveau l'opportunité d'un ou de plusieurs achats à faire à la vente de la collection mauricienne. M. de Lalain décide que les délégués de la C. D. auront la latitude d'épuiser le crédit de 110 000 fr. actuellement disponible pour l'acquisition du Deus de S. Coque, de la déposition et du portrait en gravure d'A. de Cortes par V. Dyck; ^{le portrait de Coque} pouvant être fourni à 75 000 fr. ^{et les deux autres} et de V. Dyck respectivement à 15 000 fr. environ. M. Ch. L. Cardon voudrait bien se charger de payer le tout. M. de Lalain et Hymans sont priés de se joindre à la délégation s'ils le peuvent. - Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau de Kremer la Scène de musique présentée par M. de Peeter. L'assemblée examine deux tableaux restaurés par M. Buys: Marché aux volailles, Jésus chez Martha et Marie de J. Benteloot; le bourgeois Vandereldt d'A. Janssens; le Christ entre deux personnages de Racco; ces restaurations sont approuvées. M. Buys est autorisé à acheter la restauration des tableaux ci-dessus de l'école flamande, récemment transportés; sur la proposition de M. de Peeter le restaurateur devra se contenter de retoucher les joints blancs à l'aquarelle. M. de Lalain se rend à la salle Piérens où sont exposés des tableaux

est fixé au 1^{er} juin. L'assemblée
estime qu'il n'est pas à propos d'acheter
à l'inst. de l'Etat de la vente.

La séance est levée à 3^h 1/4

Le secrétaire
P. Caron - Gevaert

Le président
A. Brumant

Séance du 1^{er} juin à 2^h

Sont présents M. Brumant président,
M. de Broussart vice président, Comte de
Lalain, baron Lambert, baron Empain, Cardon,
Hymans, Mellery, Verhaeren, Fereus. Evens secrétaire.
M. de Triandt se fait excuser.

Le procès verbal de la séance du 29 mai est lu et
approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre du 29 mai par laquelle
le ministre autorise la C. D. à utiliser les services de M. V. de
des Keler comme voyageur, d'une lettre ministérielle du
2^{er} juin concernant la mission confiée à
M. de Lalain et H. Hymans, d'une lettre
ministérielle du 2^{er} juin informant la C. D. qu'un
tableau de H. de Smeth une Conservation sera
prochainement soumis à son examen, d'une
lettre ministérielle du 6 juin ratifiant la mission
confiée à M. Cardon, Wauters et Verhaeren. Le Comte de Lalain
examine le Des de Gonzales Coques acheté à la
vente M. Haum à Paris au prix de 80.300 fr. pour compris
la délégation de la C. D. se composait de M. Cardon,
de Vanden, Verhaeren, le Comte de Lalain et A. J.
Wauters. L'assemblée approuve unanimement l'achat
du tableau de S. Coques, et des remerciements sont
adressés à la délégation par M. le président. Lecture
est donnée d'une lettre de M. Heynicks architecte
princip. des B. C. par laquelle ce fonctionnaire
fait connaître que les pièces nécessaires à l'adjudication
pour les travaux de réparation et de renouvellement
des velums des P. des Beaux Arts et des musées ^{de la ville de Bruxelles} ^{ministérielle}
sur les propositions de M. Ch. Cardon l'assemblée décide
de demander à l'ordon. ministérielle des B. C. le blanchiment
des toitures de verre surmontant les caulermans des
deux musées. - Un avis défavorable est émis à l'égard de
d'un portrait d'homme attribué à Pourbus et présenté
par M. de Koninck au prix de 12000 fr.; d'un calvaire
enivoire attribué à M. de Triandt par M. de Ribail
au prix de 2500 fr. L'assemblée examine une
série de dessins présentés par M. Munsbach de Schaerbeek

Certains dessein opposé de l'insérer il sera demandé
 au ci devant s'il ~~consentirait~~ consentirait
 éventuellement à ~~la~~ vendre sa collection en détail.
 Le secrétaire est chargé d'assembler de la manière
 de classer les 6000 dossiers appartenant au
 musée. 4000 dossiers sont relatifs aux œuvres,
 600 seulement sont classés. Chaque dossier devrait
 avoir sa fiche résumant son contenu; ~~et~~
 cet ensemble de fiches constituerait un double
 des premières des archives du Musée, double qui
 serait mis facilement à l'abri en cas de sinistre.
 Il faudrait prendre copie également de chacune
 des fiches constituant le dossier de, restaurations;
 ces copies seraient versées dans les dossiers des
~~tableaux~~ auxquelles elles se rapportent, en
 sorte qu'il serait possible de connaître ^{instantanément}
 le nombre et la ~~date~~ ^{provenance} des restaurations de n'importe quel
 tableau du Musée. Ce travail de classement,
 de fiches et de copie ne peut se faire ~~plus~~
 les heures réglementaires absorbées par le travail
~~habituel~~ ^{exécuté} de l'administration du Musée. Il
 faut donc prévoir une indemnité pour les
 agents - dans l'espace le commis aux écritures,
 Demeter et le surveillant en chef Blangouart
 - qui sous la surveillance du secrétaire
 accomplissent ce travail supplémentaire.

Le C. D. ~~approuve~~ décide d'informer le
 ministre de la nécessité du dit travail et de
 demander une indemnité de 1500 fr. ~~pour~~
 pour M. Demeter et Blangouart - une
 obligation pour ce dernier d'achever le
 travail en deux ~~mois~~ l'année.

La séance est levée à 3 1/4

Le secrétaire
 Pierre. Levaert

Le président
 C. Demar

Séance du 26 juin à 2 1/2 h

Pour présents M. Breuwerk président, marquis de
 Brauffort vice-président, Carbon, de Vieux, baron
 L'empain, Heymans, Comte de Lalain, baron Lambert, Lapey
 Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters
 Pierre. Levaert secrétaire

Le procès verbal de la séance du 12 juin est lu
 et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministé-
 rielle ^{datée du 20 juin} formulant des réserves, ^{sur} l'insérer que
 peut offrir pour les collections du musée le tableau
 représentant le messager de la corporation de
l'Oratoire d'Anvers. Le C. D. décide d'informer le
 ministre qu'il serait dans son désir de ~~posséder~~
 acheter ce tableau au musée. Lecture est donnée
 d'une lettre ministérielle datée du 24 approuvant
 l'achat du tableau de G. Coque, à la vente Maurice
 Kame, l'assemblée s'est un vote favorable
 à l'acquisition d'un portrait de Spinola attribué
 à Rubens et présenté par M. Steis meyer de
 Paris. M. A. J. Wauters lit au sujet de ce tableau
 une note critique et remet une lettre de M. Max
 Rooses attestant que l'œuvre est, suivant M. Rooses,
 le meilleur exemplaire des portraits de Spinola
 sorti de l'atelier de Rubens. Le C. D. décide d'offrir
 la somme de 40000 fr. aux propriétaires du tableau.
 L'assemblée s'est un avis favorable à l'acquisition
 de deux tableaux de Henri Leys: la Déclaration,
la Boutique de J. Van der Velde présentés par
 M. Deroy au prix de 55000 fr. les deux. Le C. D.
 décide de ne pas dépenser la somme de 40000 fr.
 pour l'achat des deux œuvres.

Des avis de favorable, sont émis à l'acquisition
 de divers tableaux présentés par M. de Coninck;
 le portrait du père de Rembrandt attribué à lieden
^{tableau de genre attribué à}
Van der Laan, une marine attribuée
 à Parcell, une marine de Pether, une scène populaire
 attribuée à Guillaume van Nieuwland, d'un
 tableau attribué à Simon de Vos et présenté par
 M. Langewald au prix de 3000 fr. Le tableau

attribués à Toornvliet & Ravesteijn ~~présentés~~
 par M. Doublé, ~~de~~ tableaux attribués
 à Casper dont la photographie est
 présentée par M. Nicholson, d'un
 tableau de Wierz signalé par M. ^{me}
 Oka, de Valenciennes. Le secrétaire expose que
 la première des séances destinées à familiariser
 avec le personnel de la surveillance
 avec le matériel d'incendie a eu lieu
 le jeudi 27 juin de 8 1/2 à 9 1/4 au musée
 moderne, sous la direction d'un
 sergent de pompiers; secrétaire présent.
 Ces exercices auront lieu deux fois
 par mois alternativement au musée
 moderne et au Palais des Beaux Arts.
 Le secrétaire annonce à l'assemblée que
 le concierge N. van Camsenbergh sur
 avis de son médecin sollicite un
 congé de trois mois. Ce congé est accordé.
 Le secrétaire fait connaître que le candidat
 proposé par la C. D. au ministre pour le
 remplacement du dit concierge se retire
 ainsi que le second candidat. L'assemblée
 décide, sur la proposition de M. Lardou, ^{de}
 de demander au brigadier Verstraeten
 de remplacer intérimairement ~~le~~
 concierge van Camsenbergh pour lequel
 l'assemblée ~~admet~~ propose la proposition des secrétaires
 décide de demander au ministre un
 secours de 200 fr. - M. Charles Carodon
 attire l'attention de la C. D. sur les nécessité
 de choisir parmi les œuvres de la collection
 de Guis celles qui devront être exposées
 tout d'abord. Une sous-commission
 composée de M. Hymans, Hallery
 et Verhaeren s'occupera de ce service
 avec le concours du secrétaire. - La C. D.
 décide de demander aux B. C. le placement dans
 la salle des écoles, d'acquiescer l'usage d'office proposé
 par M. L. L. Lardou

Quatre liques barrières

af 19

L'assemblée examine à nouveau le ~~des~~ ^{des} ~~des~~
 de la collection ~~trouvée~~ et fait choix ^{de deux d'entre eux}
^{de deux d'entre eux}
 deux cheval attribués à P. de Vos et
 un projet de fontaine attribuée à Bouchard

Le d'œuvre est levé à 9 1/4

Le secrétaire

Pierre Gevaert

Le président

A. Bommers

Séance du jeudi 6 juillet à
11 h. des matin.

Sont présents, M. de Beernaert président
Comte de Lalain, Cardon, Heymaes,
Lorange, Mellery, Verhaeren, H. J. Wauters
Purser. Levaert secrétaire

Le font venir M. le marquis de Beaufort & fils
& le Baron Empain, le baron Lambert
Le procès verbal de la séance du 26 juin est
lu et approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle
M. de Stein meyer de l'arsch ne pouvait céder
pour 40.000 fr le portrait de Spinola attribué
à Rubens. La C. D. examine s'il y a lieu
d'acheter le dit portrait au prix fixé par
les propriétaires soit 30000 fr. et après
discussion l'assemblée s'est par 4 voix contre 4
un vote défavorable à l'achat des tableaux
dans la collection de la C. D. ^{à la place} Lecture est donnée
d'une lettre par laquelle M. de Roy font
connaître à la C. D. qu'ils acceptent de
céder pour 40.000 fr. les deux tableaux
de legs précédents par eux: la Déclaration
et la Boutin & Jacob van Liesvelde.

L'assemblée examine un tableau de Robbe:
les Deux Chiens ligés à l'Étang par M. de
Gaillet et émet un avis favorable à l'achat
dans la collection de la dite œuvre.

Un avis défavorable est émis à l'acquisition
de tableaux présentés par M. Van der Helst
et attribués à Potter, van de Velde, Breughel,
Dürer et Callot. - L'assemblée décide de
présenter au ministre de propositions touchant
le personnel - notamment de augmentation de
traitement à prévoir pour l'année 1912 - de signer
une sous-commission composée de trois membres,
M. le vice président M. Cardon et Wauters qui
avec le concours du secrétaire, prépareront

des propositions que le C. D. examinera
 ensuite en séance ordinaire. Le secrétaire annonce que le lordgates
 Vertogaten ne peut accepter de tableaux par un dessin le comte V. Looewenberghe. Par
 Des avis de favorable, sont ceux la proposition des secrétaires
 à l'acquisition d'œuvres, dont les l'assemblée de suite de demandes
 photographes sont présentés par des ministres la commission
 M. Cordemans de Hamme, des membres la commission
 Giers de Bonn et Biers de Bruxelles, comme comités aux
 l'assemblée exprime le désir de connaître beaux arts.
 le prix d'un portrait de David
 dont la reproduction est autorisée
 par M. de Claebergh de Hooyland

La séance est levée à midi 1/4
 Le secrétaire de présidence
 Pierre Gevaert C. Baumann

Sont présents M. le Reçuvert président Baron Lambert
 Gordon, H. Heyman, Mullery, Verhaeren
 H. J. Wouters. Pierson. Demaert secrétaire
 M. le marquis de Prasport et le baron Empain se
 font excuser. Le procès verbal de la séance du 26 juin est lu et approuvé
 lettre est donnée d'une lettre ministérielle du
 12 juillet attirant l'attention de C. D. sur les
 décisions de la présidence de adjudications pour des
 travaux d'une certaine importance. M. A. J. Wouters
 demande à M. le président s'il ne peut renseigner
 la C. D. sur la constitution et les fonctions des Comités
 supérieurs des B. A. qui vient d'être nommé par
 arrêté royal. M. le président répond qu'il n'a reçu
 aucun avis ~~de la~~ au sujet de cet organisme
 nouveau. L'assemblée émet des avis de favorable
 au sujet des tableaux suivants: Les Vagues attribués
 à Courbet et présentés par M. Wallens pour 40000 fr.
 La Joconde compagnie présentée par M. Languelet pour
 4000 fr., les Chats attribués à Snyders et présentés
 par le même pour 7500 fr., un portrait présenté
 d'Esme Quellens attribué à Thyss et présenté par
 M. Delouint pour 1800 fr., un tableau attribué
 à Van Coelen et présenté par le même pour 3000 fr.
 une Adoration attribuée à Rubens et présentée par le même
 une harpe attribuée à Asselys et offerte par
 M. Brasseur pour 3000 fr., un portrait attribué
 à Ribera et présenté par M. Biers pour 20000 fr.
 un portrait attribué à M. V. qui lebreun et présenté
 par le même pour 15000 fr. M. Biers présente
 également un tableau de l'école hollandaise mais
 recouvert d'une toile qui empêche la C. D. d'émettre
 son avis sur sa valeur. M. Biers sera prié de mettre
 le tableau en état d'être examiné à une prochaine
 séance. - lecture est donnée d'une lettre émanant des
 jeunes barreaux d'Anvers et tendant à obtenir en
 prêt les photographes des 2 grands tableaux de T. S.
 Paul: la justice d'Otton en vue d'une exposition de

Documents judiciaires. Accordé. La commission d'apprécier
 examine des photographies en vue de favorable
 à l'acquisition d'œuvres dont les photographies lui
 sont présentées par M. M. Sherlock et Gaston de
 Gilman. Elle désire par suite examiner le tableau
 attribué à J. Kraunkx dont les photographies
 lui est remise par M. de Courmont. La C. D. examine
 des dessins qui lui sont soumis par M. Marignane
 de Paris mais décide qu'il n'y a pas lieu d'en
 recevoir pour la collection du musée. L'assemblée
 décide la création d'une sous-commission composée
 de M. M. ^{Marguerite de Brauffort} Cardon et A. J. Wauters
 qui aura à préparer les propositions relatives
 aux propositions de traitement
 du personnel

La séance est levée à 3 1/4 h.
 Le secrétaire Le président
 J. G. Gevaert C. Bernier

Procès verbal de la séance du 14 août à 2^h
 sont présents M. M. Bernier, président, Marguerite de
 Brauffort vice-président, Cardon, Longae, Mellery,
 Verhaeren, A. J. Wauters, - Fernus Gevaert secrétaire
 se font excuser, le Comte de Lalain, le baron Lambert
 M. M. Hymans et De Vriendt.
 Le procès verbal de la séance du 24 juillet est lu et
 approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
 du 12 août annonçant à la Commission directrice
 qu'un piquet d'imprimerie sera mis à sa disposition le 15 août
 pour la surveillance des musées d'après l'assemblée après
 discussion décide de fermer les musées ce même jour
 à 3 h, l'embourgeoisement des salles ^{proposées} pour ~~être~~ ^à la suite de la manifestation politique annoncée
 pour cette date. La Com. directrice examine le tableau
 acquis par le gouvernement au Salon de printemps
 et émet un avis favorable à l'entrée dans les
 collections du musée des quatre tableaux de M.
 Ch. Hermans (A la porte de la cathédrale, Crucifix,
Balcon fleuri, Souvenir de la villa Metter) des
 deux œuvres de M. A. Heynen (Le peintre de sujets
d'ornatifs, Le peintre de paysages romantiques)
 du tableau de M. ^{le} Alex. Romer: Les Pavots,
 du tableau de M. Maurice Denis: La Vierge à
l'Évêque, de ^{l'Évêque} ~~le~~ Tableau de M. René Ménard: Le
Vie Pastorale. Le tableau de M. Thomas, Le
Table réservé est l'objet d'un vote de favorable. Lecture
 est donnée d'une lettre ministérielle ^{du 24 juillet} ~~annonçant~~ l'ouver-
 ture du Salon des Aquarellistes pour le 22 novembre,
 d'une lettre ministérielle de la même date annonçant
 la nomination du surveillant Thirion comme
 concierge du Palais de Beaux-Arts en remplacement
 de M. H. van Cauwenbergh; d'une lettre ministérielle
 du 24 juillet ^{informant} ~~annonçant~~ la Commission qu'il est
 impossible de transférer au budget de 1911 les 50,000
 fr. de reliquat du budget de 1910. En ce qui concerne
 cette dernière lettre des recherches seront faites pour
 établir que ce transfert est ^{admissible} ~~possible~~ ^{par} une
 convention entre le ministre des finances et celui de Beaux-Arts

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du Roi autorisant l'acquisition des deux tableaux de Leys présentés par M. le Roy: la Declaration et la Boutegarde Jacob dienvelt, d'une lettre ministérielle du Roi avisant la Commission d'ordonner de la Constitution d'un Conseil supérieur des Beaux-Arts. M. A. S. Wauters au sujet de cet organisme nouveau renouvelle la question déjà adressée par lui à M. le Président lequel réponds qu'aucune instruction officielle lui est parvenue quant au rôle de ce Conseil supérieur. L'Assemblée émet un avis défavorable à l'achat d'une Chaise aux Drapeaux présentée par M. le Roy pour 18000 fr., d'un tableau attribué à Van der Meulen et présenté par M. de Lomnick pour 2000 fr., d'un portrait de l'école Hollandaise présenté par M. Bueso pour 25000 fr., de trois portraits d'Agneerens présentés par M. Maloney pour 11250 fr. Les voies d'acquisition. Le secrétaire fait connaître que le personnel demande un uniforme plus léger pour l'été; cette demande fera l'objet d'un nouvel examen en vue d'une modification éventuelle de l'uniforme pour l'été prochain. L'Assemblée décide de ne pas donner suite aux propositions de M. Louis Blau de Bruxelles qui ~~présente~~ ~~présente~~ dit posséder chez lui des Perugin, de Raffaël de Muller etc. Le secrétaire est autorisé à faire l'acquisition de 6 appareils minimaux pour protéger les bureaux du Secrétariat contre les risques d'inondation. - M. A. S. Wauters demande qu'on s'assure si les tableaux du musée envoyés à Charleroi n'ont pas souffert de ces chaleurs. A une question du même honorable membre relative à l'installation de la collection de Grez

M. le Président répond par la lecture d'un rapport envoyé à M. le ministre de l'Éducation et de l'Art à la date du 7 août au sujet de travaux à effectuer pour l'exposition de la dite collection de dessins. L'Assemblée adopte un type de fauteuil qui sera par M. le Cardinal et décide de faire exécuter 4 de ces sièges.
La séance est levée à 3 1/4 h.
Le Secrétaire Pierre Gevaert de Président A. Deconinck

Sont présents MM. Beernaert, président, le marquis de Beaufort vice-président de Malain Devriendt Hymans Lagae Mellery Verhaeren, A.J. Wauters. - Le secrétaire en congé régulier est remplacé par M. Demeter commis aux écritures. - Se font excuser MM. Ch. L. Cardon et les barons Lambert et Empain.

M. le président annonce le décès de la mère de M. Cardon, puis il donne la parole à M. Wauters qui demande à entretenir l'assemblée du vol commis au Louvre et formule les conclusions qu'il y a lieu d'en tirer.

M. Wauters fait remarquer que le musée ne possède point de règlements pour les copistes ni pour les surveillants. Ces derniers sont en nombre insuffisant. Alors qu'il y en a 16 au Musée d'Histoire naturelle, il ne s'en trouve que 8 pour assurer la surveillance de tout le palais de la rue de la Régence. Il émet encore d'autres considérations et propose en terminant de profiter de son voyage de vacances en Allemagne pour se procurer les règlements de divers Musées allemands. ^{M. Wauters propose ensuite de faire un rapport sur la sécurité de son musée.} Cette discussion sera reprise à la prochaine séance, après laquelle il sera adressé au Ministre un rapport détaillé au sujet des mesures préventives prises et à prendre contre le vol et l'incendie.

M. Wauters interroge ensuite M. le Président au sujet des dispositions prises pour l'aménagement de la salle de Grez - M. Beernaert s'en réfère à ce qu'il a dit précédemment.

Il est donné lecture d'une lettre ministérielle datée du 3 août 1911, demandant l'avis de la Commission au sujet de l'acquisition pour les collections de l'Etat d'un tableau de Desmeth "la consultation". L'assemblée émet un vote favorable à l'entrée de cette œuvre au Musée. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle datée du 26 août 1911, informant la Commission de l'envoi pour les collections photographiques de 2 reproductions d'un mémorial érigé à la mémoire de Marie, reine d'Ecosse, dans l'église St André à Anvers et d'une lettre ministérielle datée du 30 août ratifiant la décision prise au sujet du tableau de Robbe "les deux chiens" du legs Gaillard. Le FF, de secrétaire communique le rapport sur les tableaux du Musée exposés à Charleroi. Il est décidé de laisser sans suite l'offre de vente faite par l'église de Hamme, transmise par le Ministre de la Justice. Les tableaux attribués à Franck le vieux et à Brueghel de velours respectivement offerts en vente par M. Moffett de Londres et Pothuau, sont refusés. On décide de laisser sans suite l'offre de vente d'un Corneille de Vos signalée par M. Destrée, et celle d'une collection de maîtres italiens par Treskow. M. Van Cauwenberge, ex-concierge remercie la

Commission directrice de l'intérêt qu'elle lui a témoigné.

En ce qui concerne la nomination de nouveaux agents leur candidature sera discutée prochainement.

La séance est levée à 3 1/4h

Le Secrétaire Approuvé Le Président

F. Gwaery Marquis de Beauport

Séance du 10 octobre 1911 à 2^h

Sont présents M^{rs} le marquis de Beauport
vice président, Comte de Laloring, Car den, de Viendth
Hymans, ^{lagat} (Mellery, Verhaeren, A. S. Wauters-Pierson, Gwaery
secrétaire.

Le procès verbal de la séance précédente rédigé par M^{rs} Demester
est lu et approuvé après que M^{rs} A. S. Wauters y a fait observer
qu'il avait promis de communiquer à ses collègues de la C. D.
un rapport sur son enquête en Allemagne. Le secrétaire
fait connaître à l'Assemblée qu'en raison des élections les
bureaux devront être fermés le dimanche 1^{er} octobre jusqu'à 1 h.
Lecture est donnée d'une lettre du 2 sept. par laquelle le
ministre met à la disposition de la C. D. un portrait
de fille de M^{rs} F. Knopff, un tableau de M^{rs} Roumer : La
Mort d'un ami et un tableau de M^{rs} D'Arcthan : Les
Femmes au tambour. Un avis favorable est émis à
l'acceptation de ces trois œuvres. Lecture est donnée d'une
lettre ministérielle du 3 oct. annonçant l'acceptation
de trois autres de M^{rs} Arcthan portés à 1300 fr., de M^{rs} Fricourt
portés à 1400 fr. et la nomination définitive des œuvres
Heiderboom, des indemnités de 125, 50 et 200 fr. sont
accordés à ce sujet. Lecture est donnée d'une lettre
ministérielle du 1^{er} sept. ~~relative à~~ la liquidation
au profit des œuvres qui ont collaboré au placement des
œuvres de Jess Constantine Meunier d'une somme de
fr. 456. Sur la proposition de M^{rs} Wauters il est décidé
que l'on procédera au placement du 3^e haut relief : La
Moisson. La C. D. ^{d'examiner à nouveau dans} réserve ~~pour~~ ^{les} ~~raison~~ ^{raison} esthétiques, qui ont empêché jusqu'à
présent le placement des 4^e haut relief : Le Port.
M^{rs} Wauters remet à chacun des membres présents et au
secrétaire un exemplaire de son catalogue révisé
(nouvelle édition) du musée d'Anvers. Des remerciements
lui sont adressés au nom de la C. par M^{rs} de Viendth
Des avis de favorable sont émis à l'achat d'une
Moulinerie attribuée à Rubens et présentée par M^{rs}
Delahoye au prix de 80.000 fr., de divers tableaux
présentés par M^{rs} Van Kuffel (Paysage de Kuberli) M^{rs}
Ribeiro da Silva, M^{rs} Van den Borche, Van Haelen.

M. Van Bierschadt de Bruxelles, demande à prendre le moulaq, des livres de Charles Quinch; l'œuvre originale se trouvant ^{au musée} au musée impérial de Vienne, M. Van Bierschadt sera prié de s'adresser à la direction de ce musée; M. Dehennou adresse la même demande pour les livres de la même source l'original est à l'Hotel de ville de Malines où le coll. uterque sera prié de s'adresser; une demande ~~est~~ est enfin adressé par M. Schelle de Paris tendant à obtenir l'autorisation de ^{procéder} ~~procéder~~ le livre de Quenoy par Varré. Cette dernière requête provoque un échange de vues ^{entre} de terminés la C. D. à ~~répondre~~ ^{représente dans} une future session l'examen de la question de principe soulevée par la lettre de M. Schelle. ^{Après l'examen de l'ouvrage de Varré, on se conformera à la règle générale de la C. D. qui ne s'occupe que de l'œuvre elle-même.} Le livre de Varré est ~~autorisé~~ mais M. Schelle est autorisé à faire photographier l'œuvre. Le secrétaire est autorisé à faire copies sur fiches, l'inventaire des livres de la coll. de Grez. Cet inventaire comprend 4000 numéros; les fiches seront au nombre de 1000, 2 par numéro. L'Institut de Bibliographie est prié de faire pour 200 fr. - M. Neumann demande que la statistique des livres soit communiquée à la C. D. M. A. S. Wauters demande si les travaux compris dans l'annuaire du musée anciens seront terminés à temps; le secrétaire fait connaître qu'une lettre précédente ^{et le musée} est l'envoi ^{de l'Institut de Bibliographie} fait par le Sec. et de Arts le 15 sept. sur sept des chauffeurs du Palais de B. Arts avec finies de la chambre d'exécution au ministre de l'Enseignement public.

M. A. S. Wauters tout en s'adressant en promesse de remettre à chacun de ses collègues un rapport détaillé sur son enquête d'les musées allemands fait connaître que ~~dans~~ ^{particulièrement} la surveillance nocturne est établie. M. Coordon demande qu'on s'occupe à brève échéance que consiste à fixer plusieurs petits tableaux sur un panneau en longueur; il insiste sur l'importance

d'améliorer la situation, du concierge, seul gardien du musée pendant la nuit et sur la négligence de l'administration des B. C. qui s'obstine à laisser impraticable l'escalier de secours, du musée moderne. Le secrétaire ajoute que tous les desiderata exprimés dans le rapport de la C. D. ^(et dans la relation, dépendant de l'Année) d'incendie ^{de l'Année} sont ~~exécutés~~ ^{exercés}, des agents pour le maniement des matériaux, ^{en particulier} des matières inflammables, dans le C. D.; il est à faire des propositions au ministre au sujet de la surveillance nocturne. ^{Malgré} Mais, ^{pour} autres réformes et améliorations, dépendant des Bâtiments civils, n'ont pas reçu le moindre commencement d'exécution.

^{du 25 sept} Lecture est donnée d'une lettre ministérielle annonçant qu'une somme de 3000 fr. ^{est} ~~est~~ inscrite au budget de 1911 et à répartir entre les agents du musée. La C. D. adopte les propositions de la 1. Commission chargée des questions de personnel et décide de demander ^{de 3000 fr. par} le partage ^{de cette} somme égale entre M. ^{H. de} ~~H. de~~ Vlaenderen, Verschueren, Van der Oudera, Sille, Van der Niele, Verwilt, Hambro, Van der Linden, Witenot, Servelle, Demoulin, Sept. Demoulin, Simon, Kerreb, van Kackenberg, Mathy, Echte, Elbert, Thoren, Bockeyen, Rabaut, Remmer, Robert, père, Kriska et Boudroth. Thirion, Verhoeven. - Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 29 juillet demandant à la Commission si elle n'a pas d'objection à présenter à la candidature de M. van Roon de Louvain qui postule la place de surveillant; ce candidat est agréé par l'Assemblée qui décide également de recommander au ministre la candidature de M. van Roon de Louvain pour la place de surveillant de la ville de Bruxelles. Le secrétaire donne lecture d'un rapport élaboré en son nom ^{et} ~~et~~ ^{par} la Commission ^{de} ~~de~~ ^{pour} l'augmentation qui sera ^{de} ~~de~~ ^{de} l'arrêté royal du 20 avril ¹⁹¹¹ ~~1911~~ ^{peut} être demandé pour l'année prochaine. Les propositions au sujet de l'augmentation concernent le, agents Verschueren, Brucaux, Finvelde et l'établissement central d'un service nocturne, sont adoptés à l'unanimité. Copie de la lettre envoyée au ministre est annexée au présent procès verbal. - Un reliquat de 110 fr. restant au

Budget des personnels de 1912 la C. D. décide d'en demander
 la distribution à titre de secours entre M^{rs} Daeylet,
 M^{rs} Demarelin, Hémion et Delygim, Stacquet et
 van den Brule. - Saisi d'une nouvelle demande
 de M^{rs} Otto de Vracens relative à l'achat d'une Chaise
des Arts rebelles de Weiz la C. D. confirme
 son vote d'favorable réamusement émis.
 La séance est levée à 3 3/4 h.

Le secrétaire
 Bureau G. van

Le président.
 A. Bernart

Monsieur le Ministre

La bienveillance que vous voulez bien témoigner à notre petit
 personnel et qui s'est traduite déjà par plusieurs mesures pro-
 pres à vous attirer la reconnaissance de nos agents, nous enga-
 ge à vous soumettre des propositions tendant à augmenter les ap-
 pointements de la plupart de nos surveillants & circons. La situa-
 tion de ces agents subalternes est digne d'intérêt non seulement
 à cause de la cherté des vivres, mais encore parce que les agents
 des musées royaux de peinture et de sculpture n'ont point bénéfi-
 cié du barème établi à leur intention par l'arrêté royal du 30 août
 1902 Notre Collège s'est préoccupé de cet état de choses et
 vient vous prier d'y porter remède.

Afin d'éclairer la question, notre secrétaire a dressé un tableau
 indiquant pour chaque agent le nombre d'années de service, l'âge,
 la date de la nomination, les augmentations reçues, le maximum pou-
 vant être obtenu et enfin le chiffre qu'auraient atteint les ap-
 pointements de chaque agent si le barème avait été appliqué com-
 me il l'a été dans les établissements tels que le musée du Cin-
 quantenaire et le musée d'Histoire naturelle. Ayant pris connais-
 sance de ce tableau, notre Collège a pensé qu'il n'y avait pas lieu de
 vous demander d'augmentation pour le circons Aendenboom dont l'élé-
 vation de traitement demandée en octobre 1910 vient d'être approu-
 vée par vous non plus que pour le surveillant Huyghe lequel a at-
 teint son maximum depuis le 12 avril 1904

Des augmentations devraient être accordées l'année prochaine aux
 autres agents en vertu de l'article 2 du règlement organique de 1902.

Notre collège a l'honneur en conséquence de vous soumettre les
 propositions suivantes:

Une augmentation de 400 frs est demandée
 pour M. H. Van Cauwenberge dont les appointements sont actuellement
 de 1400 frs Cet agent serait ainsi dédommagé de la perte subie par
 lui en quittant les fonctions de concierge du Palais des Beaux-Arts

son prédécesseur Huyghe fut également porté à son maximum en quittant la loge du Musée ancien.

Des augmentations de 300 frs sont sollicitées

1°/ pour M. Demèter, commis aux écritures, actuellement à 1400 frs; M. Demeter rend de très grands services à notre secrétariat surchargé de besogne et le chiffre de 300 frs avait été fixé également pour les augmentations de son prédécesseur.

2°/ pour M. Gillet, actuellement à 1500 frs et qui fait fonction de brigadier au Musée Moderne. Il y a lieu de nommer définitivement cet agent à sa poste en lui donnant les appointements correspondants.

3°/ pour le praticien Mirimai actuellement à 3200 frs (son maximum est fixé à 3600). Cet agent atteint la limite d'âge dans 5 ans et il convient de l'augmenter de 300 frs afin qu'il puisse jouir de son maximum de pension lors de sa mise à la retraite

Des augmentations de 200 frs sont demandées

pour les agents qui n'avaient reçu aucune augmentation entre les années 1902 & 1909 et dont les noms suivent: Van denbrule, Vercruyse, Hambenne, Mathy Wilmot Serhille, Demoulin S. & Z. Herrent Van Caeckenberge, Ghiste, Glibert, Thoorens, ~~Beedreit~~, Bourgeois, Rabaut, Remmers, surveillants-Krickx J. b, Bondroit-cireurs Verhoeven, chauffeur Thirion concierge. & Bovyn concierge

Notre Collège sollicité également une augmentation de 200 frs pour le brigadier Verstraeten Cet agent a atteint son maximum de 1900 frs depuis le mois de juin 1909. Suivant le règlement organique notre Collège ne peut solliciter pour lui la faveur d'une élévation de traitement qu'au bout de 5 ans. Mais M. Verstraeten est un agent modèle; il a 36 ans de service et si le barème de 1902 avait été appliqué il aurait atteint son maximum depuis plus de 5 ans.

Notre Collège vous propose d'augmenter de 100 frs.

1°/ les agents qui n'ont pas subi de perte par suite de la non application de l'arrêté de 1902 et dont la dernière augmentation remonte à 1909. Ce sont L. Robert fils, cireur -Duyburgh chauffeur et Lartiller surveillant.

2°/ les agents Blanckaert surveillant en chef (actuellement à 1700) et van der Ouderaa, surveillant (1500) Ces deux agents n'ont pas

été augmentés entre 1902 & 1909 mais leur service laisse à désirer et d'autre part il serait excessif de les laisser- exclure complètement du tableau des augmentations.

3°/ le cireur Robert père qui jouit d'un traitement de 1700 frs et qui atteindrait ainsi le maximum duquel il a droit.

4°/ Là nous semble juste également de prévoir une augmentation de 100 frs pour le surveillant Anciaux et le concierge Finoulst. Grâce à la décision que vous venez de prendre à leur égard, ils ont atteint cette année les appointements que leur aurait valu l'application du barème; mais on aurait pu leur accorder ce chiffre il y a deux ans. Nous croyons donc bien faire en les recommandant également à votre attention.

Une augmentation de 50 frs est demandée pour Mmes Cornet et Daegelâer proposées au Vestiaire du Musée ancien et du Musée Moderne.

Le total des augmentations que nous vous proposons ci dessus, Monsieur le Ministre atteint le chiffre de 6600 frs.

Notre Collège vous demande également de vouloir bien inscrire au budget de notre personnel la somme correspondante aux appointements maxima de deux nouveaux surveillants (postes pour lesquels nous vous recommandons par une autre lettre M. Boon et Murysse) ainsi que le s'appointements d'un nouveau cireur devenu indispensable pour l'entretien du musée ancien. La somme totale à prévoir de ce chef (3 agents à 1800 frs chiffre de leur maximum éventuel) serait donc de 5400

Notre Collège aura sous peu à vous soumettre les propositions relatives à l'organisation d'une surveillance nocturne. Il y aura lieu sans doute de procéder à la nomination de 2 gardiens de nuit d'où une dépense annuelle d'environ 3600 frs. Enfin nous vous prions de vouloir bien ajouter à notre budget une somme de 1400 frs à distribuer annuellement en secours pour frais de maladies et charges de famille.

Nous espérons Monsieur le Ministre que ces propositions qui nous sont inspirées par la condition précaire de notre personnel et que nous vous soumettons dans l'intérêt des musées, seront favorablement accueillies par vous. Elles entraînent pour le budget du personnel des Musées royaux une augmentation totale de 1500- 17000

Nous osons compter que vous voudrez bien demander cette somme à la Législature du pays et nous vous présentons avec nos plus vifs remerciements l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Vice-Président

Séance du 30 octobre 1911 à 2^h
 Sont présents M^{rs} Bernaert président, Marquis de Braupont vice président, Couste de Lalain, De Vierende, Baron Lambert, Baron Empain, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters. Pierre Gavaert secrétaire

Le procès verbal de la séance du 9 octobre est lu et approuvé. L'assemblée examine trois tableaux offerts par M^r Cardon en mémoire de M^{me} Cardon, sa mère; une madone siennoise de l'atelier de Sanso di Pietro, une madone florentine de l'école de Cimabue, une madone de l'atelier de Raphaël. M^r Cardon vient se joindre à ses collègues à 2^h¹/₂ et est chaudement remercié par M^r le président des noms de tous les C. D. Tous les membres présents félicitent de leurs braves paroles présidentielles. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 30 sept et d'une autre lettre du 13 oct., toutes deux relatives au chauffage des Palais de Beaux Arts. L'assemblée décide d'insister pour que le système de chauffage actuellement en usage soit remplacé le plus vite possible par le chauffage central. Lecture est donnée de lettres ministérielles des 13 et 24 octobre fixant les dates des salons de l'Estampe, de Pour l'Art, de la Libre Esthétique, de l'Académie, d'une lettre ministérielle du 30 sept. informant les C. D. que le rapport relatif aux nouvelles installations sanitaires a été transmis au ministre des Travaux publics, d'une lettre ministérielle du 6 oct. informant les C. D. que l'indemnité accordée pendant le stage imposé aux agents nouvellement nommés sera désormais de 1200 fr., d'une lettre ministérielle

Je faisait connaître à la C. D. la nomination du sieur J. Broun au poste de surveillant de Musée, d'une lettre ministérielle du 20 oct. informant la C. D. d'une saisie arrêt opérée sur les appointements de Chaeffer Dreyberg et demandant de explication, écrite, du dit agent, d'une dépêche ministérielle du 21 oct. Je faisait connaître que l'avis du ministre est définitivement favorable à l'acquisition du tableau représentant le message de la Corporation des Artisans d'œuvres présentées par M. van Cuyck d'Anvers. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 24 octobre demandant à la C. D. pour qu'on se rende des albums et photographies, a été faite par M. Sieis Bovy concierge du musée Wierzy. Le secrétaire expose que le sieur Bovy n'a pas s'occupé de cette vente mais qu'il partage avec le dit concierge Van Cauwenbergh les bénéfices, augmentés de la vente des cartes postales. Les dispositions sont unanimement ratifiées et le ministre en sera instruit. Lecture est donnée d'une lettre de M. l'arch. frim. Haus disant la difficulté de place des verres sur les demi-salles, salle 2 et C du Palais de B-Arts, la C. D. décide de demander à M. l'arch. frim. le placement de verre, fritonnages, semblables à ceux dont on fait l'emploi, satisfaisant au musée moderne. M. le secrétaire fait connaître que M. Delchaye réclame 75 fr. d'indemnité pour des dégâts survenus

à la Madelonie qu'il a soumise récemment à la C. D. Le secrétaire a répondu que le tableau est toujours d'après au musée aux frais, risques et périls de ce dit et il demande dans le cas où un membre de la C. D. engagerait un propriétaire à fournir une œuvre à la C., ^{qu'il vaudrait} bien en offrir le secretariat afin qu'il soit possible d'éclaircir avec ce dit le formateur d'usage d'engagement la responsabilité de la C. D. L'Assemblée envoie un avis favorable à l'entrée dans la collection du musée d'une œuvre attribuée à l'école italienne et présentée par M. Meesters au prix de 600 fr. Les œuvres de ^{par le sculpteur} Van der Slappen présentées à la C. D. par lettre du 25 juillet donnent lieu à un vote favorable. L'Assemblée statue dans la suite sur une statuette ~~de M. J. P. Georges~~ qui n'a pas été remise au Musée. Le secrétaire fait connaître que avec une partie des reliquats des matériaux de l'année 1910 il a pu faire placer des glaces sur douze premières vitres-blancs chacun plusieurs petits tableaux hollandais ou flamands. La C. D. approuve les devis envoyés par l'administ. de B. C. et reproduisant le dispositif adopté pour le déménagement de la salle de Guez. Le secrétaire signale le mauvais état de l'isolium de la salle de Sculpture, M. Cardon veut bien se charger de préparer un projet en vue du remplacement de ce l'isolium par du marbre. Le secrétaire fait connaître que le huitième relief de P. Meesters La Maison est placé et fort à la connaissance de l'Assemblée une statistique de, cubes, de laquelle il résulte qu'il entre en moyenne 200.000 visiteurs par an au musée d'Anvers. M. A. S. Wauters donne lecture d'une partie du rapport ~~qui s'ajoute~~ dans lequel il a consigné les observations que lui a suggérées sa récente visite des musées allemands, la partie portée à la connaissance de l'Assemblée

insiste sur tout sur les dangers que courent
 les collections placées dans des rez de chaussées des musées
 le long de la terrasse à laquelle des malades
 semblent pouvoir accéder facilement
 malgré la solidité de la construction d'ailleurs
 intermittente exécuté par la Société la
 Ronde de Nuit. L'assemblée est vivement
 intéressée par la communication de M.
 Wauters qui sera examinée à loisir dans
 une séance spéciale.

La réunion prend fin à 3 h 3/4
 Le secrétaire Le président
 Piereux-Gevaert Andromau

Séance du 16 nov. à 1 1/2

Sont présents M. le Comte de Lalaing
 Baron Lambert Detremde ^{président} Hymans Mellery
 Verhaere A. J. Wauters Piereux Gevaert secrétaire
 Le font excuser M. le marquis de Beauport v. président
 Cardon et Baron Empain.

Le procès verbal de la séance du 30 octobre est lu
 et approuvé. Le secrétaire fait connaître que M. Ch. L.
 Cardon offre au musée un exemplaire en pâte tendre
 fabrication Faber du buste de la reine Louise I.
 reine des Belges par Geop. L'assemblée accepte ce don
 à l'unanimité et M. le président s'exprime en
 termes chaleureux de gratitude de la C. D. à l'égard
 du donateur. L'assemblée désigne M. le Baron,
 Hymans et Wauters pour la représenter à la
 vente ~~publique~~ qui aura lieu chez Muller à Amsterdam
 le 28 novembre. L'ordre est donné d'une lettre ministé-
 rielle du 27 oct. ^{aujourd'hui} ~~hier~~ la C. D. qu'une grati-
 fication de 800 fr. est accordée à M. Detremde pour
 sa collaboration au classement des archives du
 musée; D'une lettre ^{minist.} du 2 nov. nous mettra d'un
 rapport des bâtiments civils sur les travaux
 entrepris aux appareils de chauffage du palais de
 A-Ark; D'une lettre ministérielle ^{minist.} ~~de novembre~~
 la mise en adjudication des travaux prévus pour
 les nouvelles installations sanitaires du P. de B-A;
 D'une lettre de M. Hans arch. principal annonçant
 que des mesures vont être prises pour amener un meilleur
 éclairage de l'archichambre du Secrétariat; D'une
 lettre ministérielle du 6 novembre demandant
 à la C. D. un rapport sur l'emploi des langues
 au musée en matière ce qui concerne les catalogues
 et les cartes illustrées. Le Cons. décide d'examiner
 la question dans une autre séance. Un avis favorable
 est émis à l'admission d'un groupe en bronze
 de Van der Stappen: S. Georges; L'assemblée
 émet un avis négatif à l'achat d'un Sibyllis attribué
 à Rubens et offert par M. J. Genidonia pour 2500 fr.
 et à l'achat d'un Oryctes attribué à M. de Clever et
 offert par M. Oury pour 2500 fr. L'assemblée recon-

au secrétaire le soin de recevoir ces livres et
 Conquistas, colonais qui viendront la Belgique
 du 26 nov. au 30 décembre. — L'assemblée
 s'est tenue la lecture des rapports ^{de la nuit} par M. J. Wouters
 a consacré les importants remarques qu'il a faites
 au cours de ses visites, dans les musées allemands
 et qu'il termine par une série de considérations
 relatives au musée de Bruxelles. Il est de vider que
 les mêmes préconisations par M. Wouters, seront discutées
 dans une nouvelle séance en vue de propositions
 à soumettre au ministre. Le secrétaire fait
 connaître qu'il s'est informé auprès de M. R. de Nieuw
^{aux fins de savoir à quelle}
 des conditions auxquelles cette société placeraient
 un gardien nocturne dans les jardins longeant
 les musées du côté de la rue de Ruybroeck. La C. D.
 décide d'engager un veilleur pour 175 fr. et d'en
 informer le ministre; la location de bureaux
 Constaté sera de 10 fr. Les autres résolutions, M. Wouters
 insiste sur la nécessité de ne plus déplacer de tableaux
 dans ce qui venait au préalable le secrétariat. M.
 Hymans s'est occupé quelques considérations sur le choix
 des surveillants. M. Wouters ~~de~~ développe certains
 points de son rapport pense que l'administration
 du musée pourrait être renforcée par l'adjonction au
 secrétariat d'un ou de plusieurs jeunes gens ^{versés en l'histoire et l'archéologie} qui, les heures perdues
 aider le secrétaire dans ses ~~travaux~~ multiples besognes
 administratives. L'échange de vues provoqué par
 l'intéressant rapport de M. Wouters se
 prolonge pendant près d'une heure. La séance
 est levée à 3 ^{1/2} h.

le secrétaire le président
 P. Wever-Gevaert A. Deernanck

Procès verbal de la séance du 27 nov. à 2^h
Présents M. M. Pirenne président, marquis
de Broeffort vice président Comte de Sclayng
Cardon De Vreede Baron Cuperus Hymans
Mellery Verhaeren, A. J. Wauters
Pireux Gessaert secrétaires

Le procès verbal de la séance du 16 novembre
est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une
lettre ministérielle du 11 nov. annonçant à
la C. D. le don d'un tableau de Casar de Cock
offert par la veuve de ce peintre, d'une lettre
ministérielle du 17 nov. relatant réception
de la lettre envoyée par la C. D. au sujet des
mesures concernant la vente des photographies
et albums au Musée Wierix, d'une lettre ministé-
rielle du 17 nov. concernant l'augmentation
du traitement d'un certain nombre d'agents,
d'une lettre ministérielle concernant le placement
des trois madones offertes par M. Cardon,
d'une lettre ministérielle du 24 nov. demandant
l'avis de la C. D. sur la candidature du
Cireur Bronswit au poste de surveillant.
L'assemblée décide de répondre que le dit Cireur
ne réunit pas les qualités nécessaires pour
occuper le poste qu'il sollicite et décide en
suite d'adresser au ministre un rappel en faveur
du candidat qu'elle a proposé le pompier huyon.
L'assemblée décide également sur l'emploi
de langues etc qui concernent les catalogues
quelques uns qui serviront de base à une réponse
au ministre, l'assemblée par 9 voix contre 1
décide de mettre à la disposition
de M. Halot consul général du Japon la
salle voisine de la galerie de sculpture et
cela pendant un mois pour y organiser
une exposition de l'art japonais. Il est entendu
que cette faveur est accordée à titre exceptionnel

et qu'auantôt l'exposition finie le Secrétaire
 discutera la question de l'emploi définitif
 de ce local. Lecture est donnée d'une lettre
 de la Commission des anciens Lois demandant
 au prêt au buste de jurisconsulte pour la
 décoration de son local; l'Assemblée
 décide qu'il n'y a pas lieu de donner
 suite à cette requête. Le secrétaire attire
 l'attention de l'Assemblée sur le mauvais
 état du cadre de l'Arche le grand
 tableau d'Hermann et est autorisé à
 demander à l'encadreur Cerisier un
 devis pour le remplacement de ce cadre.
 M. A. J. Wauters expose pour quelle
 raisons ni M. H. Hymans et Cardon ni
 lui ont pu se rendre à Amsterdam et
 attire l'attention de l'Assemblée sur
 la vente Haro qui aura lieu procha-
 inement à Paris; sont désignés
 pour s'y rendre M. Cardon Verhagen
 et A. J. Wauters. - Un avis de ja-
 vorable est donné à l'acquisition
 d'un tableau attribué à Teniers
 et présenté par M. Teunissen
 au prix de 3000 fr. d'un tableau
 repris en haut et docteur Boerhaave
 et présenté par M. de Berker.
 Le secrétaire fait connaître que
 M. Brimont directeur de l'école
 des B. Arts ^{de Nimègue} a l'intention de vendre
 sa collection; M. Bernant sera
 invité à envoyer une grande madone
 d'un maître inconnu qu'il signale
 parmi les œuvres de sa collection
 M. Cardon demande que l'on
 fasse prendre au local de la C. de
 nous deux un ancien tableau
 qui vient d'y être déposé.
 La C. D. approuve la prise de possession
 avant l'heure réglementaire quand
 la bibliothèque des journaux s'ouvre. †

La C. D. examinant le moyen le plus prati-
 que d'étudier et de discuter le rapport
 de M. A. J. Wauters décide de se réunir le
 vendredi 14 Octobre à 2 h.
 L'Assemblée est levée à 8 h.

Le Secrétaire Le président.
 F. Vermeersch A. Bernant

x Additions. Un avis de favorable est
 émis à l'acquisition d'œuvres dont les
 photographies sont fournies à la C. D.
 par M. M. Oury, Ellis Heyman, Dewitz,
 Barchat, Douren, Van den Bossche,
 Göt, Coulet de Bruges, Igert de
 Paris, Wiener de Nuremberg, Hambye de
 Mons, Redinger de Vienne, D'Halverson
 de Gand. M. Stalberg sera prié d'envoyer
 la nature morte dont une reproduction
 est fournie à l'Assemblée.

Le secrétaire Le président
 P S a

Procès verbal de la séance du

1^{er} décembre à 2^h. Sont présents
M^{rs}: Bremaert président, marquis de
Oudessart vice président, Comte de Lathoung,
Carson, De Vriendt, Heymaer, Mellery,
Verhaeren, A. S. Wauters, Pieters - Devaert
Secrétaire. Se font exposer brièvement
Européen et longue.

M^r le président se fait l'interprète de
l'assemblée en félicitant chaleureusement les
membres de la C. D. récemment promues
dans l'ordre de Léopold M^r J. de Vriendt
nommé grand officier le comte de Lathoung
commandeur Wauters et longue officiers.
D'unanimes, applaudissent et ratifient les
paroles de M^r Bremaert. M^r J. de Vriendt
remercie le président et l'assemblée au
nom de ses collègues de cœur et en son nom.

M^r Ch. L. Carson signale à la C. D. un
bas relief enroulé à la Vacherie et reproduit
sous les yeux de la vie de Henri IV
traitée par Rubens. Des mesures seront
prises pour que cette œuvre puisse être sou-
mise à la C. - L'assemblée émet un
avis défavorable à l'acquisition d'un
tableau de Bonic présenté par M^r Vismay
au prix de 8000 fr. et d'un tableau
attribué à Ommegand et présenté par
M^r Hestine de Maestricht.

M^r A. S. Wauters donne lecture de son
rapport dont les différents points font
l'objet d'une discussion approfondie. La C. D.
demandera au ministre de mettre à sa
disposition 4 gardiens de nuit - 3 ou 4
de garde, accompagnés de chiens policiers
La C. D. admet la proposition de relier
le 2^e étage du Palais des B-Arts par de,

fils de téléphoniques et électriques, à
 la chambre à coucher de l'ouvrier
 de fermeture spéciale seront
 placés, aux portes, donnant
 accès à la terrasse de la rue de
 Neufbrault. Le danger qui oppose
 les verticales des usines de la
 hauteur de St. Charles sera signalé
 à qui de droit. La question de
 grilles rétractiles à poser entre les
 salles 8 et 9 et les salles 10 et 11 est
 réservée, ces cloisons, pourvu qu'après
 des considérations. Les dispositions
 relatives au vestiaire, aux heures
 de travail des ouvriers, changes
 au musée et sont adaptés. Les
 mesures préconisées par La Commission
 à la suite de cette discussion feront l'objet
 d'un rapport ^{au musée} dont le
 projet sera présenté au préalable
 à la C. D. Avant d'arrêter
 les termes de ce rapport il sera
 demandé à M. van Overloop, conser-
 vateur en chef du musée du Cinquantenaire
 de bien vouloir renseigner
 la C. D. sur l'organisation des
 gardiens qui assure la surveillance
 nocturne dans son musée. M. Lardon
 demande que pour ~~la~~ ^{la} fabrication
 des glaces posés devant les petits tableaux
 on s'adresse à des usines, capables de
 fournir au musée des glaces de
 premier ordre ^{et incolores} au besoin fabri-
 qués spécialement. M. Lardon demande
 également que le téléphone soit installé
 dans la demeure privée du secrétaire.
 Il n'est point pris de décision à ce sujet.
 M. Wauters attire l'attention de la C. D.
 sur le ~~fait~~ ^{cas} d'écrabillures déposés

à l'entrée de l'Institut de bibliographie. Le
 secrétaire fait connaître que les fréquents
 indispositions du chauffeur des musées et
 les réparations exécutées en ce moment au
~~musée~~ Chariot qui transporte ces écrabillures,
 dans la rue, sont la cause de ce dépôt. Des
 instructions spéciales sont données depuis
 plusieurs jours pour l'enlèvement de ces
 cendres.

La séance est levée à 3 1/2 h.

Le président
 Pierre Gevaert

Le secrétaire
 Adernand

Procès verbal de la séance du 4 X^{bre} 1912 à 8 1/2
 Sont présents M^{rs} Beermeert président, marquis de
 Beauport vice-président, Comte de Lalaing Baron Lambert
 Cardon De Vreucht Heymans Laque Verhaeren
 A. S. Wauters, P. de V. secretaires. ^{Le présent procès verbal a été approuvé.}
 Le procès verbal de la séance du 7 X^{bre} est lu et approuvé.
 Le secrétaire informe l'assemblée qu'une fermeture spéciale
 ont été placés aux portes, donnant accès à la terrasse de la rue
 Prodeubrock, que des instructions ^{nouvelles} ont été données aux
 brigadiers en ce qui concerne le dépôt des paquets au vestiaire, et
 qu'il a fait une visite ^{du} local de la C^{ie} des Self Protectors.
 La dite C^{ie} procède à des installations de f^{ts} et de sonneries
 électriques destinées à protéger contre le vol et à prévenir
 contre l'incendie. Elle se prétend chargée de placer ses appareils
 à l'heure du couvre; l'assemblée décide de demander à
 M^r Puyalek, directeur intérimaire du musée si cette affirmation
 est exacte. Le secrétaire demande des explications complémentaires
 laires au sujet de certaines mesures prises, à la
 suite des récentes discussions et prie l'assemblée de lui accorder
 le temps voulu pour les mettre à exécution. L'achat de
 deux horloges contrôles au prix de 900 f. l'appareil est
 décidé. La lecture est donnée d'une lettre ministérielle du
 3 X^{bre} autorisant M^r H. Maloh consul des Japonais
 de disposer pendant un mois d'une ^{collection} salle des reg de chaumés
 du P. des Beaux Arts pour l'organisation de son exposition
 du livre japonais; d'une lettre ministérielle du 4 X^{bre}
 annonçant que le P. Michel en cire de Vase des Heppen
 a été remplacé par un P. Michel en bronze, d'une lettre du
 8 X^{bre} autorisant la mission de M^{rs} Cardon Verhaeren
 et Wauters à Paris. Ces derniers ont renoncé à leur
 voyage, la vente de la collection Mothy, annoncée
 pour le 18^{bre} à Bruxelles, s'effectuera d'ailleurs
 les heures royales à cause de la mise en vente d'une
 madone attribuée à Roger v. d. Weyden. L'assemblée décide
 d'aller examiner la dite collection le 7 X^{bre} à 1 1/2 h.
 Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un
 portrait présumé de Gonzales Logue par lui-même
 présenté par M^r Brunner de Paris au prix de 25000 f.

d'une Sainte Cène du XVI. siècle trouvée par la Commission des Trouvez, d'une Kermesse attribuée à van Helmond et présentée par M. Rothschild au prix de 2500 fr., d'un Atelage de Verbees présentés pour 8000 fr. par M. Lamy de Aquilard. L'assemblée examine un portrait attribué à van Dyck et présenté par M. Nihoul; elle décide de ne se prononcer sur ce tableau, ni une séance ultérieure. Un plan de déplacement et d'aménagement de l'escalier menant de la Cour des bureaux modernes à l'ancien bureau des commis est approuvé. M. Heymans fait connaître qu'un brocanteur Land vliet de la Haye est disposé à offrir en don au musée un tableau de David Ogers: Le Docteur de Village. M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Sénateur Pelzer de Clermont recommandant à la C. D. les services d'un restaurateur de tableaux M. Engel; il sera répondu que la C. ne voit pas devoir recevoir actuellement de nouveaux restaurateurs. Le secrétaire fait connaître que M. Walraedt proposé au W. C. est malade depuis près de 3 mois qu'il a fallu le remplacer jusqu'à sa guérison. Sa remplaçant est M. Kretek époux des lieux. M. Walraedt a néanmoins touché ses appointements pendant 3 mois. Il conviendrait de prendre des mesures pour l'indemnité de son 3.ème mois.

La séance est tenue à 3 1/2 heures

Le Secrétaire le Président.
 Pierre Devaery Marquis de Beauport

Séance du vendredi 15 de l'aube à la salle Leray à 1 1/2 heures. Sont présents M. Bernier (président), Marquis de Beauport vice président, Carton, de Vrie de, Heymans, Legat Verhaeren Pierre Devaery secrétaire. - Après examen des œuvres de la collection Leray, l'assemblée décide en principe l'acquisition de la Madone attribuée à Rogier des Weyden, la Madone attribuée au Spagnoletto (n.º 16) et des deux Caisses n.º 22 et 23.

La séance est tenue à 3 1/2 heures

Le Secrétaire le Président.
 Pierre Devaery Marquis de Beauport

Procès verbal de la séance du 8 janvier 1912
à 2 h.

Sont présents M. B. Beerwert président
 Marquis de Beauport vice-président, Cardon
 Comte de La Laing, de Vreindt, baron de Lambert
 Baron Empain, Hymans, Mellary, Verhaeren
 A. J. Wauters, Fierens-Gevaert secrétaire
 des procès-verbaux des séances du 14 et 15 X^{bre}
 1911 tant les et approuvés. M. le président
 adresse de chaleureuses félicitations à M. Henri
 Hymans promu Commandeur de l'Ordre de Léopold.
 Toute l'assemblée s'associe à un hommage auquel
 M. Hymans se joint par de vifs remerciements. -
 Le L^{re} D. approuve les achats faits par ses délégués
 à la vente de la collection Mathys : une madone
 attribuée au Spagnozza et une S^{te} Pierre marchant
 sur les eaux attribuée à Plé. Ce dernier tableau a
 été acheté pour 800 fr. le premier pour 1600. En
 réponse à une lettre ministérielle du 29 X^{bre} 1911
 relative à l'exposition d'art français organisée
 à St. Pétersbourg sous le haut patronage du grand
 duc Nicolas, l'assemblée décide de prêter à cette
 exposition le tableau d'Ingres : la Lectrice de
 l'Énéide et l'esquisse de Delacroix : Apollon
 vainqueur du Serpent Python. Un avis défavorable
 est émis à l'achat d'un portrait de Ferdinand
 de Boissot attribué à Van Dyck et présenté par
 M. N. Houl, d'une Tête de Christ présentée par
 M. Vivroux de Verriers, d'un portrait attribué
 à M. Auger et présenté par M. E. D. van Speybroek
 de Bruges, des 2 aquarelles attribuées à Vermeer
 et présentées par M. Lombrugg. L'assemblée exa-
 mine un tableau de David Ojens : le Noël de la
 Village offert en don au G^{re} par M. Raedvelde de
 la Haye, et décide à l'unanimité d'accepter
 cette œuvre. L'assemblée s'occupe de la vente des
 œuvres composant la collection Weber, vente qui
 aura lieu à Berlin du 21 au 29 février prochain
 et décide en principe d'y envoyer une délégation.

Le secrétaire fait connaître les dispositions qui ont été prises comme suite à l'examen des mesures propres à assurer la bonne surveillance des usines. L'enquête a été mise à la disposition des surveillants de nuit depuis le 15 X^{bre}; une lettre a été envoyée au commissaire de police relativement à la flaque qui reliait l'ancien hôtel Doy au toit du Palais de Beaux Arts; en réponse à la lettre qui lui a été envoyée au sujet des Self Protector Mr Pujollet Directeur intérimaire des usines a répondu qu'il n'avait donné aucune suite aux propositions, engagés avec cette compagnie; une longue lettre a été envoyée au ministre relativement à la présence de ouvriers employés par les bâtiments civils; les ouvriers sont tenus de normais de signer des feuilles de présence et Mr Hauro architecte principal a été averti de cette mesure. Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mr Petersen recommandant des appareils système de fermeture. Le secrétaire fait connaître qu'il s'est rendu au Linguaudinaire pour s'informer de l'organisation du gardiennat nocturne. Il donne lecture d'une note exposant cette organisation et dont l'original est jointe au procès-verbal. Le secrétaire complète ses informations par une parallèle entre l'administration du Linguaudinaire et celle des usines royales qui montre l'infériorité relative de cette dernière. Il se permet d'attirer l'attention de la C. D. sur les exigences nouvelles des services ^{terrestres} et de leur plus grande importance dans l'application de règlements. Il réitère les assurances de son dévouement personnel au bien et à la Commission et croit pouvoir demander que cette dernière veuille bien examiner le moyen d'améliorer si possible par l'adjonction d'unités nouvelles ou ^{de postes de nuit} par ~~par~~ la situation des secrétaires. La séance est levée à 3 1/2 h.

Le secrétaire Le président

Pereux-Gervais Aboumar

Les Musées du Cinquantenaire sont surveillés la nuit par 3 équipes de 3 hommes soit une brigade de 9 gardiens de nuit. 3 pour chaque aile des bâtiments du Cinquantenaire, 3 pour la porte de Hal. Le gardiennat nocturne constitue un stage pour les agents du personnel subalterne. C'est parmi les surveillants de nuit que l'on choisit les surveillants de jour. L'ancienneté dans le service nocturne ne constitue pas un titre; on ne choisit pour le service de jour que les surveillants de nuit dont le service est sans reproches. Les gardiens de nuit ont un uniforme qu'ils sont tenus de porter pendant 3 ans et dont le coût est d'environ 80 frs. Sur trois hommes il y en a toujours un qui se repose; les 2 autres font des rondes et se servent des montres contrôle. Chaque homme jouit d'un jour de congé tous les 7 jours, en sorte que pour la surveillance nocturne du Cinquantenaire l'un des surveillants est tantôt dans une aile tantôt dans l'autre.

Les pendules de contrôle employées sont celles du système Anciaux; le passage des rondes se fait de 1/2 heure en 1/2 heure. Les surveillants de nuit disposent d'un petit réduit, sorte de corps de garde; avec lit et petit poêle à gaz. Ils y mangent et y dorment à tour de rôle.

Les gardiens nocturnes sont sous la direction d'un brigadier. Celui-ci remet tous les jours au Conservateur en chef une feuille de service indiquant le programme de la nuit prochaine, et la feuille de nuit marquant les particularités, les heures de service de la nuit écoulée.

Les surveillants de nuit assurent le service de 5 heures du soir à 8 heures du matin. Mais les musées se ferment en été à 3 ou 4 heures et ne s'ouvrent en toute saison qu'à 10 heures. La surveillance nocturne était donc insuffisante. Aussi depuis qq temps 2 surveillants de jour assurent le service par roulement de 8 à 9 le matin et de 3 ou 4 à 5 h. le soir. Ces surveillants sont tenus de se servir des pendules de contrôle comme les gardiens de nuit. Ils ne reçoivent aucune indemnité pour ce service supplémentaire.

Annexes au procès verbal de la séance du 27 janvier 1912

Procès verbal de la séance du 29 janvier 1912 à 2^h

Sont présents M. M. Beerwaert président, marquis de Beaufort vice président Comte de Lalaing baron Lambert, Cardon, De Vriendt, Mellery, Verhaeren, A. V. Wauters, Pierre-Lévaert secret.

Le procès verbal de la séance du 9 janvier est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 29 X^e 1911 transmise de l'arrêté royal portant la nomination des vices d'ambassade en qualité de surveillants, d'une lettre ^{minist.} du 9 janvier 1912 accusant réception d'une lettre adressée au ministre à la date du 19 X^e 1911, d'une lettre ministérielle du 11 janvier 1912 annonçant que le ministre des Finances a reparté à l'exercice 1911 les reliquats de 3000 fr. du budget de acquisitions de 1910, d'une lettre du 18 janvier 1912 annonçant que les secours de 200 fr. est alloués à M. Walraet. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Oudbeck et présenté par M. Scheutemakers au prix de 3500 fr., d'un tableau mortel présenté par M. Dassinfaey, d'un tableau attribué à Wyck et présenté par M. Bressner au prix de 4500. M. Bressner présente également un diptyque figurant S. Jean l'Ev. et un donateur et pour lequel il demande 16500. La C. D. se montre favorable à l'acquisition de ce diptyque attribué à Amb. Benson mais le prix ne peut dépasser 12000 fr. pour et achat. Le secrétaire fait connaître que M. De Vriendt a demandé de faire la salle de la C. D. de la salle de la C. D. au commencement des mois de mai. Aucune nouvelle n'est parvenue au bureau relativement aux installations proposées.

M. De Vriendt fait connaître qu'aucun musée d'Anvers le regard de chacun seul est gardé par des surveillants de nuit; le 1^{er} étage n'est commandé que par 1 seule porte; après que les locaux sont

i'ouvris la serrure i'atrique de cette porte
 unique est mise à l'alarme. A la permission
 tous les surveillants conduisent les visiteurs
 jusqu'à la sortie. - Le secrétaire fait
 connaître que le service de l'école est attaché
 aux Bâtimens civils et dispose à placer des
 serrures à la porte de la rue des Muses et
 i'indie le placement de serrures d'alarme
 au Palais des Beaux Arts, ainsi que le moyen
 d'empêcher le dérochage des tableaux, - le
 système employé par la Doune et haut reconnu
 inefficace par différents spécialistes. Le
 i'architecte de l'Etat déclare également
 que le système de la l.^{ie} du Self Protector
 n'offre pas de garanties suffisantes.
 Continuent l'examen des mesures à prendre
 contre le vol et l'incendie L'Assemblée décide
 de demander au ministre la construction d'une
 muraille se joignant le Palais des B-Arts
 de l'ancien Hôtel Doy. Le secrétaire fait
 connaître qu'il élabore en ce moment un
 carnet d'instructions et de recommandations à
 l'usage du ^{personnel} personnel des musées, ~~de façon~~ pour
 assurer une parfaite discipline. M. A. V. Wauters
 demande que son rapport soit transmis au
 ministre et que l'on révoque la sous-com-
 mission désignée pour examiner son
 règlement à l'usage des copistes. Le secrétaire
 fait connaître que le tableau circulaire de
 l'école ombrienne est remis en place et que
 M. Lardon a bien voulu se charger de le poser
 le cadre de céramique sur un fond quadran-
 gulaire teinté par lui-même. Le C. D. décide
 qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la
 proposition de M. Dupré ^{offrant} ~~offrant~~ en vente
 une voce de malin pour un élève de Promue
 ni à la proposition de M. Collard offrant
 en vente un bon relief représentant Henri IV
 cherchant à conclure la paix. Un devis sera

demandé à M. Bresson fils pour les restaurations
 de la madone de Rubens et Brueghel (nettoyage
 et retouches à l'aquarelle) et du tableau
 de Brueghel d'Esper (n. 80) ^{marque de Brueghel} ~~offrant~~ ^{offrant} en vente
 Le parquetier. M. von Berber de Berlin connaît
 le ~~nom~~ ^{nom} de l'œuvre à l'examen de la C. D.
 La photographie de la Madeleine attribuée à Rubens
 et récemment présentée à la C. par M. Delhayne
 d'Anvers. Il est décidé de ne point donner suite à
 cette affaire la C. D. ne pouvant que maintenir
 sa manière de voir au sujet de ce tableau. -
 M. M. Carbon de Vriendt et Wauters sont désignés
 pour représenter la C. D. à la vente Weber à
 Berlin. M. Carbon demande que l'on adjuge
 à cette députation le secrétaire, lequel à son
 tour fait remarquer que depuis plusieurs années
 on ne verse plus à la bibliothèque particulière du
 musée les catalogues portant les chiffres de vente. Il
 serait utile de reprendre cet usage en mettant le
 secrétaire à même de suivre les ventes. M. Wauters
 croit qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'envoyer
 le secrétaire aux ventes, de l'échanger et fait don-
 ner au Musée de sa collection de catalogues de ventes.

La séance est levée à 3 1/4 h.
 Le secrétaire Le président
 P. Gevaert A. Bernier

Procès-verbal de la séance du 7^e février 1912 à 2^h.

Sont présents M^{rs} Beeruwerck président, marquis de Braessport vice-président, comte de Lalain, baron Lambert, Cardon, de Vriess, ~~Kraussman~~, Mellery, Verbeeren, A. J. Wauers, Peeters. Gevaert secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 1912 est lu et approuvé. M^r le président propose l'éloge de feu M^r H. Henry Hymans et se fait l'interprète ému de toute l'assistance pour déplorer la disparition de l'imminent historien de l'art et des membres dévoués de la C. D. qui s'était le regretti de leur. Une lettre de condoléance au nom de la C. a été adressée à la veuve de M^r Hymans. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 1^{er} janvier 1912 ~~ministérielle C. D.~~

transmis d'un arrêté ministériel portant à 1500 fr. le traitement annuel du Courcier Pinoulst. D'une lettre ministérielle du 23 janvier 1912 ~~ministérielle~~ adressée à la C. D. de plaur les œuvres modernes acquises par le département des B. Arts. le secrétaire fait connaître à ce propos que ~~l'arrêté ministériel~~ la transformation de l'ancien local du secrétariat en salle de musée est accomplie et que M^r Maurice Denis ^{exprime le désir} ~~demande~~ que l'on rentoile son tableau La Vierge à l'Enfer. L'artiste sera prié de désigner lui-même un restaurateur. le secrétaire demande que l'on veuille bien procéder au placement des Gonzales Loges. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 15 janvier 1912 autorisant le placement du triduin de Village de Douve d'offrir par offert à l'Etat par M^r Landolich.

D'une lettre ministérielle du 25 janvier 1912 ~~ministérielle~~ à la Société des musées. A ce propos le secrétaire fait connaître que le service de l'obélisque (administ. des Bâtimens civils) étudie le placement de sonnerie obélisque au rez de chaussée et au 1^{er} étage du Palais des Beaux Arts. ~~de l'Assemblée~~ examine le buste de M^{lle} Prialmonk par Pradier

offert à l'Etat par M. Ag. de Potter et exprime
 un avis favorable à l'achat de cette œuvre pour
 la galerie de Sculpture du Palais des Beaux-
 Arts. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle
 satisfaisant l'acquisition faite au prix global
 de 2400 fr. des deux œuvres provenant de
 la Collection Mathys et attribuées à Alc.
 et à Spagna, d'une lettre ministérielle signalant
 à l'attention de la C.D. un tableau attribué
 à Antonio Moro et représentant un St Sébastien;
 l'assemblée regrette de ne pouvoir mettre à profit
 l'indication ministérielle la vente de ce tableau
 ayant eu lieu le 10 février. Lecture est donnée
 d'une lettre de M. Prunier informant la
 C.D. qu'il ne peut céder son diptyque attribué
 à Beuron à moins de 15000 fr.; l'assemblée
 par voix unanime décide de proposer pour l'acquisition
 de cette œuvre au prix qui lui est offert par le vendeur. Lecture
 est donnée d'une lettre de M. Bueso ^{datée du 12-2-1912 et} relative
 à la restauration proposée du Préjugé d'Esper &
massacre des Innocents n° 80. Les explications de
 M. Bueso paraissant insuffisantes, il est décidé que
 le titulaire aura un entretien au sujet de cette
 œuvre avec le restaurateur. Des avis défavorables
 sont émis à l'acquisition des œuvres suivantes
Christ attribué à V. Thulden et présenté par M. Goupy de
 Beauplat au prix de 10.000 fr. Vierge présentée par
 M. dequelle pour 10.000 fr. Paypax présentée par
 M. de la Rivière pour 40.000 fr. tableaux présentés par
 M. M. Schneider, Coats, O'Kelly de Galway
 et signalés par M. de Margray à Nice et
 Haucourt à Paris. M. de la Rivière de Lille sera
 prié de remettre à la C.D. les Charité romaines
 qu'il attribue à Rubens et qu'il signale à l'assemblée
 par sa lettre du 30 janvier. M. A. J. Wauters transmet
 à l'assemblée la photographie d'une œuvre du sculpteur
 Tubby qui lui a été remise par M. Maubourin; le dossier
 paraît devoir intéresser plutôt le Musée de Cinquante
 N'est de rien que M. Cardon remplacera M. Huguier de

la sous-commission chargée d'examiner le
 règlement de comptes. M. Wauters mentionne que se
 sentant malade il ne pourra se rendre à Berlin pour
 assister à la vente de la collection Weber; M. Alf.
 Verhaeren croit qu'il ne lui sera guère possible non
 plus d'entreprendre le voyage. ~~et de~~
 La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire
 Pierre Levaert

Le Président
 Adernaux

Séance du 11 mars 1912 à 1 1/2 h
 Sont présents : M. Pierron président
 M. de Broussart vice président, Couste de
 Leclercq, Caron, de Vriendt, Lagae, Mellery,
 Verhaeren, A. S. Wouters, Piereux Secrétaire
 Se fait passer : le baron Empain.
 Le procès verbal de la séance du 12 février 1912
 est lu et approuvé.
 Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 23 février
 annonçant que le ministre des Sciences et des Arts a
 permis à M. de Vriendt de se faire accompagner
 à Berlin par M. Piereux Secrétaire. M. de Vriendt
 rend compte de sa mission et l'assemblée procède à
 l'examen de l'Heilmann Portrait de Rubens, acquis
 à la vente Weber pour 50 400 fr. frais compris.
 Cet achat est approuvé par la C. D. et le président
 félicite les deux délégués du résultat de leur mission.
 L'assemblée est saisie d'une ^{demande} lettre de baron Kerwyn de
 Lettenhove, tendant à obtenir en prêt pour
 l'exposition des miniatures, un certain nombre d'œuvres
 appartenant aux bibliothèques royales. La C. D. accueille
 favorablement cette demande à la condition
 que toutes les œuvres prêtées soient assurées contre
 tous risques. Voir en annexe au procès verbal
 la liste des œuvres et les chiffres fixés pour
 l'assurance. - Par lettre ministérielle du 23 février
 la C. D. est autorisée à placer dans les galeries de
 sculpture le buste de M. ^{le} Préaliment par Pradier
 le gus à l'Etat par M. Agathon de Potter. Par décision
 du 27 fév. le ministre des Sciences et des Arts fait
 connaître que le service des Bâtimens livés est
 autorisé à procéder à la mise en adjudication
 sur appel restreint des travaux nécessaires à l'amé-
 nagement de la salle de Graz. - M. l'inspecteur
 L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée dans
 les galeries du payage offert à l'Etat par la veuve
 de ce peintre. L'assemblée examine un payage
 de Langewort : marais de Pierreux offert en don

par M. P. Pecheux. Cinq voix se prononcent pour l'acceptation; 4 contre. Le règlement se pourvoit sans point d'indication sur le chiffre des voix nécessaires à la validité d'une majorité affirmative en cas de l'absolue, ^{secretin} led ~~quel~~ sera communiqué au ministre des Sciences et des Arts. Par lettre du 5 mars ce dernier transmet à la C. D. un document ~~relatif~~ aux mesures à prendre pour prévenir et combattre l'influenza. Copie de ce document sera communiquée à chacun des membres de la C. D. L'assemblée émet un avis défavorable à l'achat d'un tableau attribué à Van Regenmortel et offert pour 3000 fr. par M. Broekart de Jethu, d'un tableau attribué à Rubens et offert par M. Ougonia de Venise, d'une aquarelle attribuée à Léon et présentée par M. Orval, d'une marine attribuée à Artan et présentée par M. Selderlog. L'assemblée désigne M. A. V. Wauters pour aller examiner ^{à Amsterdam} les peintures représentant l'histoire de S. Dympne et provenant de l'abbaye de Tongerlo. Une communication du ministère des travaux publics relatifs aux travaux exécutés de la muraille fera l'objet d'un examen ultérieur.

Ce séance est levée à 2.25^h

Le secrétaire
Pereux Gervais

Le président
A. Bernaert

Buste de Femme en terre cuite par Godecharle		25000 frs
Buste de Napoléon I ^e consul	„	5000
Buste de Guillaume I ^e	„	5000
Buste d'homme marbre par Vervoort		10000
Portrait de Frédéric Georges de Nassau Verhulst		3000
„ Guillaume Frédéric	„	3000
Portrait de Guillaume I ^e	VahBrée	3000
Portrait du Prince de Gavre par Havez		5000

1842

162

par M. P. Pease, Cinq voix se prononcent pour
 l'acceptation; 4 autres de règlement se prononcent
 pour l'acceptation des le chiffre des voix nécessaires
 Haste de Napoléon le consul
 Haste de Guillaume I^{er}
 Haste d'homme marbre par Vervoort
 Portrait de Frédéric Georges de Nassau-Vermander
 Guillaume Frédéric
 Portrait de Guillaume I^{er}
 Portrait de Prince de Gave par Jansen
 D'un tableau attribué à Van Dyck
 offert pour 3000 fr. par M. Broekart de Jette,
 D'un tableau attribué à Rubens et offert par
 M. Organica de Venise, D'une aquarelle attribuée
 à Titien et présentée par M. Orvat, D'une
 marine attribuée à Artan et présentée par
 M. Seldenberg. L'assemblée délègue M. A. J.
 Wauters pour aller examiner les peintures
 représentant l'histoire de St. Dymphne et
 provenant de l'abbaye de Tongerlo. Au moment
 du ministère de travaux publics et des travaux publics de la
 marche par l'usage d'un examen ultérieur.
 La séance est levée à 4.25.
 Le secrétaire le président
 P. Gevaert A. Bernaert

Séance du 18 mars 1842

Sont présents M. Beerwaert président, M. P. Pease, de Vuesath, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters, P. Gevaert vice-président.
 Le procès verbal de la séance du 11 mars est lu et approuvé.
 M. Wauters fait connaître qu'il a demandé de M. Koenig
 il a reculé de quelques jours son voyage à Amsterdam où le
 C. D. l'a délégué avec fins d'examiner des peintures provenant
 de l'abbaye de Tongerlo. M. Cardon appuie une demande de
 M. R. Charles tendant à pouvoir obtenir un roulage de
 buste féminin de Godtcharl n. 169 du cart. Nyman; cette
 autorisation est accordée. M. M. Cardon et A. J. Wauters
 sont désignés pour représenter le C. D. à la vente Dolffers
 qui aura lieu à Paris le lundi 1^{er} avril. Lecture est
 donnée d'une lettre ministérielle du 15 mars, annonçant la prochaine
 mise en adjudication publique de nouvelles constructions,
 seruitaires au palais de Beaux-Arts. Un avis favorable
 est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Teniers
 et présenté par M. Berden de Chassantoutain, d'un
 tableau de Vermeer le Cheval blanc présenté par
 la succession Warembeau, d'un tableau présenté par
 M. J. Cluytens d'Exelle. M. Cardon fait remarquer
 la nécessité de faire monter certains parties du Palais
 du Palais de Beaux-Arts, et veut bien se charger de
 donner directement les instructions nécessaires aux services
 des Bâtimens civils. M. Bueropère sera chargé de faire rapport
 sur les restaurations d'édifices par le tableau représentant
 des sujets bibliques (n. 596); il lui sera recommandé
 de s'en tenir au travail et d'être d'urgence. Le C. D.
 constate, comme suite à la discussion, soulevée par les
 communications ministérielles relatives, relatives aux
 incendies, que tout ce qui a été examiné par les commissions
 spéciales a été réglé par l'administration des musées royaux,
 qu'il conviendrait d'en informer M. A. J. Wauters, demande qu'un
 simulateur d'incendie soit organisé pour que les premiers possesseurs
 se familiarisent avec les atours des musées de côté les uns de l'autre
 les services de la prés. est voté à M. D. D. la séance est levée
 à 5. Le secrétaire le président.

P. Gevaert A. Bernaert

Séance du 3 avril 1912 à 2^h

Sont présents M. B. Beermeester président, M. de Hauffert vice président, M. de Kalmring, Cardon, de Kenech, Mellery, Verhaeren, A. V. Wauters, P. Cevaert secrétaire. Le baron Lambert se fait excuser.

Le procès verbal de la séance du 18 mars est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 25 mars, autorisant le placement de l'œuvre de Rubens et d'une lettre ministérielle du 25 mars, relative à la mission de M. Wauters à Amsterdam. M. Wauters a après avoir ^{examiné une série d'} observations critiques sur le caractère des tableaux provenant de l'abbaye de Tongerlo et actuellement chez M. Menging estime pour conclure qu'il n'y a pas lieu d'entamer de négociations en vue de l'achat de ces tableaux. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle datée du 23 mars, autorisant la mission de M. Cardon et Wauters à la vente Dolfus de Paris. M. Wauters fait rapport sur cette vente; les délégués se sont abstenus de tout achat, aucune œuvre ne paraissant désirable pour le musée. M. Wauters fait connaître que sachant les vœux du musée presque épuisés il s'était rendu chez M. le baron Lambert lequel avait bien voulu mettre à sa disposition les sommes qui semblaient lui servir à l'achat de tableaux signalés au ministre: Kerguel

attribués

de Petrus Christus. Il a paru aux délégués que ^{celle-ci n'est pas d'origine} cette œuvre ~~est d'origine~~ ^{est d'origine}. M. le président remercie M. Cardon et Wauters. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 26 mars ^{transmise} à la C. D. que le buste de S. A. le prince de Monaco sera par Victor Rousseau est à sa disposition. Le secrétaire lit cette lettre de M. H. Hymans remerciant les membres de la C. D. des témoignages de sympathie qu'elle a reçus, d'une des délégués favorable, touché d'un côté à l'acquisition d'une derrière de Croix attribuée à Rubens et offerte par M. de Hauffert d'Anvers, offerte par M. de Hauffert au bureau attrib. à Van der Helst et présentée par M. Van der Heyden, d'une Christ attribuée à Carracci

et d'un Scept biblique attribué à Rembrandt
 présentée par M. Vanmeir, d'un portrait
 attribué à Raphaël présenté par M. DeWaele,
 d'un tableau présenté par M. Rosck de
 Schaarbeek. Deux grandes figures de St. Pierre et
 St. Paul attribuées à Rubens et présentées par
 M. Deyck au prix de 130 000 fr. Les deux, feront
 l'objet d'un nouvel examen dans une prochaine
 ultérieure. Le secrétaire fait connaître que l'ad.
 ministration des B. Civils lui a demandé de
 renseignements à la sujet des dimensions, à
 donner aux meubles de la salle de Ges. Le
 secrétaire s'est rendu auprès de M. Nève pour
 connaître les dimensions des ^(et les attributions nécessaires) ~~meubles~~
 transmis aux B. Civils. L'Assemblée prend
 connaissance d'une lettre de M. Elitzberg, offrant
 un tableau de Van der Poel représentant l'incendie
 de la cathédrale d'Anvers. Il est décidé de ne pas
 donner suite à cette affaire. L'Assemblée s'occupe de
 la vente de la collection de M. Vve J. Cardon
 fixée au 25 avril; M. Wauters fait remarquer
 l'intérêt qu'offrent pour la musée moderne
 deux œuvres, par M. Van der ^{caractéristiques} ~~collection~~
 cette collection: le St. Luc de Leys et le Portrait
 d'A. Stevens intitulé Remember. Il est décidé
 que la C. D. se réunira le mercredi 10 avril
 pour l'examen de cette galerie. La C. D. examine
 une série de photographies envoyées par M. M.
 Fauch, Van de Wille, Van der Schuer, Requiers, Couckotte,
 Montigny, Poitevin, Léger, Schollaert, Walther, Guesquel, Cayrol
^{grands, petits, Kerk, hieronymus, Paris}
 Aucune suite ne sera donnée aux propositions
 émanant des propriétaires de ces photographies.
 La séance est levée à 3 1/4 h.

Le secrétaire Le président
 Pierre Devaery Arthurmaey

Séance du lundi 15 avril 1912
 en la salle BeRoy à Bruxelles

Sont présents MM. Beernaert, président Comte J. De Lalaing, De Vriendt,
 baron Lambert, Lagae, Mellery, Verhaeren et Wauters.

MM. le Marquis de Beaufort et Hulin se font excuser.

En attendant l'arrivée de M. Beernaert, la séance est ouverte
 sous la présidence de M. le Comte J. de Lalaing, qui expose que la
 réunion a pour but l'examen de la collection délaissée par
 Mme Vve J. Cardon, et dont la vente aura lieu le mercredi 24 ct.
 La Commission porte unanimement son attention sur les deux
 tableaux d'Alfred Stevens intitulés: Remember et la Visite.
 M. Wauters fait remarquer que l'acquisition éventuelle de ces
 tableaux incombe au Gouvernement: l'artiste étant mort depuis
 moins de dix ans. La Commission décide qu'il sera écrit, sans
 retard au Ministre, exprimant par 6 voix contre 2 le voeu de
 voir acquérir pour le Musée de l'Etat, ces deux tableaux et émet
 tant un vote de préférence en faveur du tableau Remember.
 Par 6 voix contre deux, la Commission vote ensuite l'acquisi-
 tion du Saint Euc par le baron Leys. En fin elle fixe son atten-
 tion sur plusieurs tableaux de l'Ecole française et décide de
 chercher à acquérir 1/ le Paysage à Ornans par Courbet, à l'una-
 nimité et 2°/ l'Arc en ciel par Troyon par 6 voix et 2 abstentions.
 Une proposition de M. Wauters tendant à demander l'avis
 quant à la valeur marchande de ces trois derniers tableaux,
 d'un expert de Paris, n'est pas adoptée. La Commission fixe les
 prix maximum d'achat, pour le Leys à 20.000 frs; pour le Cour-
 bet et le Troyon à 10.000 chacun.
 La situation financière des Musées ne permettant pas, pour le mo-
 ment de faire face à la liquidation de ces acquisitions éventuel-
 les, la Commission décide de solliciter du Gouvernement un sub-
 side extraordinaire de 40.000 frs. Il sera écrit sans retard au
 Ministre auprès duquel M. le président veut bien promettre de
 soutenir la requête de la Commission

La séance est levée à 3 1/4 H.

Le Secrétaire Le Président
 Pierre Devaery Arthurmaey

Séance du lundi 29 avril 1912 à 2h de relevée.

Sont présents : MM. Bernaert, président, Cardon, de Lalaing, Devriendt, Hulin, Lagae, Mellery, Verhaeren et Wauters membres, Demeter, commis ff. de secrétaire.

Les procès verbaux des 3 et 15 avril sont lus et approuvés

M; le président au nom de la Commission directrice souhaite la bienvenue à M. Hulin qui remercie et assure le Collège de tout son zèle. Lecture est donnée d'une lettre de l'administration des Bâtiments Civils datée du 26 avril et relative à la suppression éventuelle des plantes ornementales du hall de sculpture. Il est décidé à l'unanimité que ces corbeilles doivent être maintenues. L'assemblée après avoir examiné le tableau de M. Claus "Les Astères", offert en don par M. Hottat, décide que cette oeuvre sera exposée dans les galeries du Musée Moderne.

Les offres de vente faites par M. Van der Veken d'une vierge attribuée à Van der Weyden, d'un portrait de Maximilien ^{ath. 18} par Durer et d'une scène de cabaret ^{ath. a} par J. Steem, sont déclinées.

Mme Van Kerckhoven sera invitée à soumettre à l'examen de la C.D. les sculptures attribuées à L. Delvaux, qui sont en sa possession.

Le prêt d'esquisses de Rubens sollicité par les galeries Dowdeswel de Londres est refusé.

M. Cardon remercie ses collègues d'avoir acquis plusieurs oeuvres à la vente de la collection de Mme Cardon et les félicite de leur choix.

M. Wauters fait connaître que M. Phillipson n'est pas disposé à confier pour quelques heures au Musée les esquisses des 2 figures d'apôtres actuellement offertes en vente et attribuées à Rubens. Une nouvelle démarche sera faite par M. Wauters.

Ce dernier attire l'attention du Collège sur la vente Hoogendyck qui doit avoir lieu à Amsterdam chez Muller le 14 mai; sont délégués à cette vente MM. Cardon Hulin et Wauters.

M. Hulin signale 2 tableaux qu'il a rencontrés pendant son ^{sejour} voyage à Rome; Un Ryckaert et un Goltzius. M. Hulin est chargé de faire les démarches en vue de l'achat éventuel de ces oeuvres.

M. Wauters signale les nombreuses erreurs relevées sur les cartou-
^{du musée}ches. Il rappelle l'existence ~~passée~~ d'une sous commission compo-
^{qui a été créée pour la révision des cartels.}sée de MM. Fétis, ~~ymans~~ et Wauters. Par suite du décès de 2 des
membres cette sous-commission ne fonctionne plus. - M. le président
propose de la re-constituer. Sont désignés pour en faire partie
MM. Cardon Hulin et Wauters qui acceptent.

M. Cardon demande que la Commission directrice insiste
auprès du service des Bâtiments Civils pour le dépolissage
des colonnes du vestibule d'entrée du Palais des Beaux-Arts
La séance est levée à 3h.

Le Secrétaire

Le Président

Pierre Gevoery

Cardon

Sont présents MM. Beernaert, président, Marquis de Beaufort, vice-président, comte de Malaing, Cardon, de Vriendt, baron Lambert, Hulin, Mellery Verhaegen, A.J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire
M. Lagae se fait excuser.

Le procès verbal de la séance du 29 avril est lu et approuvé.
Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 30 avril annonçant le placement de linoleum sur le parquet du Musée Wiertz, d'une lettre ministérielle du 1^{er} mai demandant à la Commission directrice si elle juge utile le placement de sonneries électriques au Musée Moderne; l'assemblée décide de répondre affirmativement. Par dépêche du 2 mai le ministre fait connaître que la décision favorable de la Commission directrice relative au prêt du tableau d'Ingres et du tableau de Delacroix à l'Exposition de l'Art français à St Petersburg a été transmise au Ministre de France. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 mai annonçant l'acquisition par l'Etat du tableau de De Smet "Une Consultation". L'assemblée se prononce unanimement pour l'entrée dans la galerie moderne de l'Adolescent d'Agneessens offert en don à l'Etat par la soeur de l'auteur et faisant l'objet d'une lettre ministérielle du 9 mai. Un vote favorable est également émis à l'entrée dans les collections modernes du tableau d'Is. Meyers: Matinée d'hiver soumis à l'examen de la Commission directrice par lettre ministérielle du 15 mai. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 15 mai approuvant la mission de MM. Cardon, Hulin et Wauters à Amsterdam. M. Wauters fait connaître l'achat à la vente Hoogendyck d'un dessin de primitif néerlandais et signale à ce propos l'existence au département des Estampes d'une collection de 1400 dessins qu'il conviendrait de rattacher à l'importante collection qui prochainement sera mise à la disposition des Musées royaux. Cette question fera l'objet d'un examen approfondi au cours d'une prochaine séance. Des votes défavorables sont émis à l'achat des œuvres suivantes: Paysage, attrib. à Salvator Rosa; présenté par M. Eller pour 12.000 frs; d'un portrait du duc de Hesse attrib. à Tischbein et présenté par M. Pollak pour

3000 frs; de trois tableaux présentés sans indication de prix par M. Doms, d'un portrait attribué à Gallait et présenté par M. Vautier d'un tableau attribué à Teniers et présenté par M. Wagner, d'un portrait d'Alvin par Navez présenté par M. van Rysselberghe, d'un tableau présenté par M. Pletinckx, d'un portrait offert en don par M. de Ryck. Un avis favorable sous réserve de l'approbation ministérielle est émis à l'achat au prix global de 3500 francs d'une série de terres cuites de Laurent Delvaux : Maër Dolorosa, La Force, la Prudence, Femme et deux enfants, deux Bénédictiers, la Paix, la Guerre, Vénus à la Coquille. Le lot comprend également un buste en plâtre de Laurent Delvaux par Godecharle. Lecture est donnée d'une lettre de M. Neumann de Bruxelles, qui sollicite l'autorisation de pouvoir obtenir une reproduction d'un buste en terre-cuite de Quesnay par Vassé. L'assemblée se montre disposée à accueillir favorablement cette demande mais avant d'en informer l'intéressé, désire savoir si le buste en question ne subirait aucun dommage du fait de la reproduction. Le secrétaire éclaircira ce point. La Commission décide de se faire représenter par MM. Cardon Hulin et Wauters à la vente Doucet qui aura lieu à Paris les 5 & 6 juin. La prochaine réunion est fixée au mardi 28 mai à 2h. La séance est levée à 3 1/4h.

^{Vice}
Le Secrétaire Le Président.

M. Bergin
P. Ewart

Sont présents MM. le Marquis de Beaufort, comte de Lalaing, Cardon, de Vriendt, Lagae, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire, M. le Ministre Beernaert, président se fait excuser ainsi que le M. Mullin M. le Ministre M. le marquis de Beaufort remplacé à la présidence.

Le procès verbal de la séance du 20 mai est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre du 21 mai faisant connaître que la question du crédit spécial nécessaire au paiement des tableaux acquis à la vente Cardon sera réglée à la fin de l'année. L'assemblée examine le tableau d'Ettore Tito, le Plateau d'Asiago, acquis à l'exposition internationale de Rome pour les collections de l'Etat; quatre voix se prononcent pour l'entrée du tableau au Musée Moderne, 2 voix contre; deux membres s'abstiennent. Il est décidé que M. le président sera consulté sur la portée de ce vote. Des avis défavorables sont émis à l'admission d'un tableau attribué à Jan Both et offert en don par M. Zandvliet de la Haye; d'un tableau attribué à van Beyeren et présenté par M. Arrazola de Oriati pour 5000 frs; d'un tableau signé Franget et présenté par M. L. Moris, d'un tableau attribué à Wouvermans et présenté par le même; d'une Madone présentée par M. Plétinckx; d'un tableau attribué à Wyck et provenant de la vente Hoogendyck. L'assemblée approuve l'acquisition faite à cette vente, d'un dessin à la plume représentant, l'Archange St Michel accompagné de deux saints et attribué à un maître primitif flamand. M. Lagae veut bien se charger de donner des instructions au praticien Mirimai relativement à la reproduction du buste de Quesnay par Vassé, et le même praticien sera chargé de nettoyer à titre d'essai l'une des terres cuites de Laurent Delvaux dont l'achat fut décidé à la séance du 20 mai. Le Secrétaire fait connaître que le tableau de M. Maurice Denis, la Vierge à l'École, a été rentoilé conformément au désir exprimé par l'artiste et que l'auteur est venu procéder en personne aux petites restaurations nécessitées par ce rentoilage. L'assemblée émet des avis défavorables à l'acquisition d'œuvres dont les photographies lui sont soumises par MM. Pollack, Krzyzanowski, Grosse Desplas et Mme Verbruggen de Ternath. La séance est levée à 3h1/4.

Le Secrétaire le Président

Marquis de Beaufort
Pierre Gevaert

Séance du lundi 10 juin à 2h.

Sont présents MM. Beernaert, président, marquis de Beauafort, vice président, comte de Lalaing, Cardon de Vriendt, Wulin, Lagae, Mellery Vanaeren, A.J. Wauters, -Fierens Gevaert secrétaire-. Le baron Lambert se fait excuser.

Le procès verbal de la séance du 28 mai est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle transmissive d'un arrêté du 25 mai dernier accordant une amélioration de position à une catégorie d'agents des musées, et d'une dépêche du 31 mai transmissive de l'expédition d'un arrêté fixant le barème du traitement du personnel inférieur. - Sur la proposition de M. A.J. Wauters il est décidé qu'une réunion de la sous-commission chargée des affaires du personnel examinerait ces dispositions dont l'ensemble ne rencontre pas l'approbation unanime de la C.D. L'assemblée émet un vote favorable à l'entrée dans les collections du musée du portrait de M. Janson par Wollès, oeuvre qui fait l'objet d'une lettre ministérielle du 29 mai. L'esquisse de feu Hennebicq^{McWollès} ~~est~~ au contraire l'objet d'un vote défavorable; la Commission directrice estimant trop élevé le prix d'achat indiqué par la lettre ministérielle du 31 mai. Vérification faite, le vote émis au sujet du tableau d'Et. Tito, la plaine d'Ansiago (voir le procès verbal précédent) a pour conséquence le rejet de cette oeuvre. M.A.J. Wauters fait rapport sur la vente Doucet. Aucune oeuvre n'a pu y être acquise pour le musée de Bruxelles. Une statue de Codecharle; la Musique adjugée 17100 frs paraissait fort désirable pour les collections de l'Etat. Au dire de M. Cardon l'acheteur M. Wildenstein consentirait peut être à céder la statue au Musée de Bruxelles pour le prix où elle lui fut adjugée. Le fait sera porté à la connaissance du ministre des Sciences et des Arts. Un avis défavorable est émis à l'achat d'une Tête d'enfant attribuée à Fr. Duquesnoy et présentée par M. Churekian au prix de 2500 frs. L'assemblée examine un Paysage attribué à Knibbergen et présenté par M. Mensing au prix de 15000 fl. avec facilité de paiement. Avant d'émettre un vote l'assemblée désire connaître si le cédant ne consentirait pas à diminuer ce chiffre estimé trop élevé. A la demande de M. Lagae, la requête de M. Neumann

docteur en sciences économiques, tendant à obtenir l'autorisation de faire reproduire le buste de Quesnay par Vassé fait l'objet d'une nouvelle discussion; l'autorisation sollicitée est finalement repoussée. Le Secrétaire expose divers incidents auxquels a donné lieu le casernement dans les dépendances du Palais des Beaux-Arts d'un régiment de la garde civique le soir du 3 juin; malgré les instructions du secrétaire à l'état major et au commandant les hommes notamment ont fumé. Le ministre sera avisé de ces faits et prié d'intervenir pour que l'autres locaux soient désormais assignés à la garde civique. Le secrétaire fait connaître que les travaux de la toiture du Musée Moderne sont restés inachevés, que malgré différents rappels le linoléum du hall de sculpture au Palais des Beaux-Arts n'est pas remplacé, et qu'enfin les bâtiments civils se disposent à percer une porte dans la salle n° 4 du musée moderne pour établir une communication avec l'escalier menant à l'ancien secrétariat; il est décidé que la Commission directrice autorisera le percement de cette porte quand les Bâtiments Civils auront entamé les travaux de l'escalier de sauvetage faisant pendant à l'escalier du secrétariat. Le secrétaire est autorisé à procéder à la réimpression du catalogue du Musée Moderne, de celui du Musée Wiertz, à renouveler aux Bâtiments Civils une demande d'appareils Minimax, à transmettre à la direction du service de l'électricité à fin d'avis une demande de la Cie J.V.B., tendant à obtenir commande d'un placement d'appareils avertisseurs électriques. L'assemblée examine et approuve le nettoyage opéré par le praticien Mirinai de l'une des terres cuites de Laurent Delvaux achetées par la Commission directrice à Mme Vve de Kerkhoven. M.A.J. Wauters signale qu'un tableau ^{de V. der Nieu} dont l'achat lui semble désirable est actuellement en la possession de M. Kleinberger qui en demande 100.000 fra. M. Hulin informe la Commission directrice que le portrait de Lambert Lombard par lui-même conservé à Quincampoix près de Liège au château de la Marquise de Peralta serait à vendre. M. Hulin veut bien se charger de se renseigner plus amplement au sujet des conditions éventuelles de vente de ce tableau. M. le président de son côté promet d'attirer l'attention de M. le Ministre des Sciences et des Arts sur la persistance des bruits relatifs au triptyque de Méthode que les

marchands étrangers ne désespèrent pas d'enlever à la Belgique. La Commission directrice se rend à la salle de vente de Fièvez pour y examiner la collection du chanoine Barbier et charge M. Wauters d'acquérir à la vente du lendemain le tableau de fleurs n° 210 du chanoine van der Baren faussement attribué à Daniel Seghers, sans dépasser toutefois la somme de 2500 frs.

La séance est levée à 4 heures

Le Secrétaire Le Président

Pierre Gevaert Marquis De Beauafort

Procès verbal de la séance du 23 juin à 2h.

Sont présents: M le marquis de Beauafort vice- président, comte de Lalaing, baron Lambert, Devriendt Cardon, Mellery Verhaeren, A.J.Wauters, Fierens ^mevaert secrétaire. M le ^ministre Beernaert président se fait excuser. M le Marquis de Beauafort le remplace à la présidence.

Le procès verbal de la séance du 10 juin est lu et approuvé. H.A.J.Wauters demande que le catalogue du Musée Wiertz ne soit pas réimprimé purement et simplement. Le Secrétaire rédigera de nouvelles notices pour chaque oeuvre et une biographie de l'artiste. Des spécimens de ces notices seront soumis à l'approbation de la Commission directrice. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 8 juin autorisant le placement du tableau d'Agnessens: l'Adolescent, d'une lettre ministérielle du 15 juin avisant la Commission directrice qu'il est impossible de liquider l'indemnité sollicitée en faveur du concierge Thirion; d'une lettre ministérielle du 15 juin informant la Commission directrice qu'une plaque destinée à commémorer le centième anniversaire d'H. Conscience sera placée au Musée Wiertz le 21 juillet prochain. Sur avis du secrétaire la Commission directrice décide de participer à la cérémonie. Un avis spécial sera envoyé à chacun des membres. Lecture est donnée d'une lettre de M. Hane, architecte principal des Bâtiments Civils datée du 8 juin informant la Commission directrice des travaux de sécurité à exécuter aux deux escaliers voisins de l'ancien secrétariat au Musée Moderne. Les déplacements nécessités par ces travaux sont autorisés. Le secrétaire fait connaître que la communication entre la salle 7 et son ancien bureau a été rétablie. M.A.J.Wauters donne lecture d'une lettre de M.G.Hulin signalant à Londres une réplique d'une oeuvre perdue de Brueghel l'ancien la chute d'Icare. M.A.J.Wauters accepte de se rendre à Londres pour examiner cette oeuvre avec M.Hulin et éventuellement l'acquérir. Lecture est donnée d'une lettre du 15 juin par laquelle M. Mansing déclare qu'il ne peut céder le paysage de Knibbergen à moins de 13000 florins.

*Un tableau présumé
par le v. d. Carle et
attribué à Rubens.*

Dans ces conditions l'assemblée repousse l'offre ~~de~~. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Rubens et présenté par M. J. Momen, au prix de 10.000 fr. Il est décidé de ne pas donner suite à la proposition de M. de Wit d'Anvers offrant en vente le tableau de Verlat Vox Populi. La Commission directrice émet un avis ~~de~~ favorable à l'acquisition de tableaux dont les photographies sont présentées par Mme Bombede Richemont, MM. Lotay Wyeman, Birmant, Alessi, M. Cardon demande qu'un rappal soit adressé à l'administration des Bâtiments Civils au sujet des lanterneaux des salles d'angle du Palais des Beaux-Arts, que des cadres dorés remplacent successivement les cadres noirs des tableaux hollandais et qu'une demande soit adressée au Ministre tendant à obtenir pour le musée les boîtes vitrines utilisées à l'exposition de la Miniature. Ces propositions sont approuvées. La réunion de la Sous-commission du personnel n'ayant pu avoir lieu il est décidé qu'elle précèdera la prochaine réunion de la Commission directrice. La séance est levée à 3h 1/4h.

Le Secrétaire
Pierre Guvart

Le Président
A. Bureau

Procès verbal de la séance du 8 juillet 1912

Sont présents MM. Beernaert, président Comte de Lalaing, baron Lambert, Cardon De vriandt Hulin Tagae Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters Fierens Gevaert, secrétaire. M. le Marquis de Beauafort se fait excuser. Le procès verbal de la séance du 8 juillet est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 26 juin autorisant le placement du tableau de Meyers Matinée d'hiver, d'une lettre ministérielle du même jour autorisant le placement du portrait de M. Paul Janson par Wollès, d'une lettre ministérielle du 27 juin approuvant l'acquisition du dessin acheté à la vente Hoogendyck d'Amsterdam, d'une lettre du même jour approuvant l'achat du diptyque attribué à Ambrosius Benson, d'une lettre ministérielle du même jour approuvant l'achat d'un lot de terres-cuites de Laurent Delvaux, d'une lettre ministérielle du même jour relative à la statue de Godecharle: la Musique vendue à la vente Doucet et détournant la Commission directrice de poursuivre l'acquisition de cette oeuvre. Une lettre ministérielle du 1^{er} juin relative à une demande de secours du cirque Krickx sera renvoyée à la sous-commission du personnel. Lecture est donnée de deux lettres de M. Hano architecte principal des Bâtiments Civils annonçant que les travaux des nouvelles installations sanitaires seront entamés le 1^{er} juillet et que l'aménagement de la salle des écoles étrangères sera commencé à la même date. Le Secrétaire fait connaître que ces derniers travaux seront retardés. Les travaux au Musée Moderne sont interrompus, une grosse erreur s'étant produite dans les mesures. La porte nouvelle de la salle 4 devrait être percée à 4,50 de l'endroit primitivement indiqué et le surveillant des Bâtiments Civils demande à pouvoir déplacer le Compromis des Nobles; cette autorisation est refusée. Le Secrétaire fait connaître que M. Lemaire, ingénieur en chef, directeur des Bâtiments Civils est venu au Musée à la date du ^{jeudi 4 juillet} pour se rendre compte de l'état de vétusté du linoléum du Palais des Beaux-Arts; il se montre disposé à le faire remplacer; il lui sera demandé de procéder le plus vite possible à ce travail. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle indiquant que la demande relative aux appareils Minimax

a été transmise au ministre des Travaux Publics, d'une lettre ministérielle du 28 juin marquant l'intention du ministre de ne pas accepter le don de M. Peteau: Ferme en Beauce de Langerock. La Commission directrice émet un avis défavorable à l'entrée dans les collections du Musée d'une Fuite en Egypte d'Aug. Donnay, faisant l'objet d'une lettre ministérielle du 27 juin, d'un Eté d'Ed. Verstraeten et d'un Jésus sur la Croix de W. de Gouwe tous deux de Nuncques faisant l'objet d'une lettre ministérielle du 29 juin. Un Torse de Minne annoncé par cette dernière lettre est admis à l'unanimité. Deux dessins de Toorop: St Paul devant l'Anchorage et St Jean l'Evangeliste indiqués par cette même lettre seront examinés dans une prochaine séance. La Commission directrice émet un avis favorable à l'entrée dans les collections du musée du Bois sur les quais d'Albert Baertsoen et du tableau de Forain, au Palais, ces deux oeuvres faisant l'objet d'une communication ministérielle du 27 juin. La Commission directrice approuve l'achat fait à Londres ^{à la Sackville Gallery} ~~chez le marchand Knoedler~~, au prix de 2500 frs d'un tableau du XVI^e siècle représentant la Chute d'Icare sujet traité d'une façon identique par Bruegel le Vieux. M. Beernaert félicite MM. Hulin et Wauters d'avoir acquis cette oeuvre. L'assemblée émet un avis favorable à l'acquisition d'un St Sébastien présenté par M. Knoedler de Londres, mais désire ne point payer le prix demandé: 25000 frs. Le marchand ne voulant pas accorder de diminution, la question fera l'objet d'un nouvel examen. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Jordans et proposé par M. Manteau au prix de 15000 frs d'un tableau attribué à Mignard et proposé par le même pour 5000 frs., d'une tête du Christ présentée par M. Jacquain de Verviers. Lecture est donnée d'une lettre de M. Lambotte Directeur au Beaux-Arts faisant connaître à quel prix l'exposition de la le Comité de la Miniature céderait ses vitrines. Il sera demandé à M. Lambotte de soumettre des spécimens de ces vitrines à la Commission directrice. Le secrétaire fait connaître qu'un copiste appelé Lazare a été pris d'un accès de folie le vendredi 5^{juin} à 2h 1/2 et s'est précipité à la gorge d'une dame copiste qui travaillait non loin de lui. Il a été expulsé, remis aux mains de la police et ordre a été donné de ne plus le laisser pénétrer

dans les salles. Le secrétaire fait connaître que les ingénieurs du service des Bâtiments Civils par avis motivé déclarent que les appareils avertisseurs de la Cie J.V.B. ne peuvent rendre aucun service. M. Richard Walsch de Londres demande à pouvoir reproduire en bronze ou en marbre diverses oeuvres de la galerie de sculpture; cette autorisation est refusée. M. Hulin fait connaître que M. G. Terme habitant 82 rue Hochporte Liège est chargé d'examiner les propositions d'achat relatives au portrait de Lambert Lombard de la collection de Peralta. M. A. J. Wauters communique au sujet de la surveillance de la National Gallery des renseignements qui seront transmis à M. le Ministre des Sciences et des Arts; il communique à l'assemblée une lettre de M. Ulrich Jaeger annonçant que ^{par le législateur} MM. Crespij de Milan est autorisé à vendre sa collection; celle-ci contient une oeuvre attribuée à R. van der Weyden mais M. A. J. Wauters estime que l'achat pour le Musée de Bruxelles n'en est ^{peu} ~~pas~~ désirable.

La séance est levée à 3 1/2 h.

Le Secrétaire *Pereus-Servant* Le Président *A. Bernaert*

Séance du lundi 15 juillet à 2 heures.

Sont présents M. le Ministre Beernaert président, Marquis de Beaufort vice-président C. L. Cadon, de Vriendt, Hulin, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters membres, Pierens-evaert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 8 juillet est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 6 juillet annonçant que l'exposition du cercle d'art le Gillon aura lieu au Musée Moderne du 16 octobre au 12 novembre, d'une lettre ministérielle du 8 juillet concernant les locaux à mettre éventuellement à la disposition de la garde civique; d'une lettre du 8 juillet par laquelle le ministre approuve la mission assumée à Londres par M. A. J. Wauters, d'une lettre ministérielle du 9 juillet priant la Commission directrice de faire bon accueil aux architectes hollandais MM. JJ- M-A & A Van Nieuwkerken, qui se disposent à visiter prochainement le Palais des Beaux-Arts. L'assemblée émet un avis unanimement favorable à l'entrée dans les collections du Musée d'un portrait miniature de M. Devaux par lui-même oeuvre qui fait l'objet d'une lettre ministérielle du 11 juillet. Reprenant l'examen du Saint Sébastien attribué à Moro et présenté par M. Knoedler, la Commission directrice émet un vote défavorable à l'entrée de ce tableau dans les galeries du Musée. ~~M. Ch. Cardon demande que son vote négatif soit acté au procès verbal.~~ Le surveillant des Bâtimens Civils demande le déplacement momentané du Compromis des Nobles afin de poursuivre le percement d'une porte dans la salle 4 du Musée moderne; la Commission directrice procédera à un nouvel examen sur place de la question ~~inutile derrière le tableau de De Bieffe.~~ M. le secrétaire informe la Commission directrice que l'ancienne salle du secrétariat a été aménagée en salle de musée et que des tableaux y sont placés provisoirement. La photographie d'un tableau représentant Philippe le Hardi est soumise à l'assemblée par l'intermédiaire de M. Paul Lambotte. Le propriétaire sera invité à soumettre le portrait à la Commission directrice.

L'assemblée se montre favorable à l'achat des vitrines ayant servi à l'exposition de la miniature mais estime que la

dépense totale ne pourrait pas dépasser 800 à 1000 frs .
 Le secrétaire donne lecture de la décision prise le matin par
 la sous- commission du personnel 1°/ amélioration de la situa-
 tion du commis M. Demeter et au besoin changement de son titre
 en celui d'économiste ou comptable 2°/ assimilation du barème des
 concierges à celui des surveillants, 3°/ augmentation pour les
 surveillants Van Cauwenberge , ancien concierge et Anciaux.
 4°/ mise à la retraite des surveillants Blanckaert et Van der
 Ouderaa 5°/ octroi d'une pension à Mme Walraedt gardienne des
 W.C au Palais des Beaux-Arts 6°/ octroi des secours suivants
 MM. Krickx , Lartiller , Thoorens et Staquet chacun 50 frs , Finoulst
 et Thirion chacun 25 frs. La sous commission émet un avis défavo-
 rable à la nomination à titre définitif de la nettoyeuse Mme Van
 den Bosch et à l'entrée du cirneur Bondroit dans le personnel de
 la surveillance ; elle approuve le règlement des copistes élaboré
 par M.A.J. Wauters lequel se met d'accord avec le secrétaire pour
 quelques modifications légères ; elle approuve également la bro-
 chure "Instructions et recommandations aux surveillants" à laquel-
 le M. Wauters indiquera quelques petits changements ; elle ratifie
 l'achat des livres suivants proposés par le secrétaire : (voir lis-
 te ci-jointe)

Les diverses décisions seront à la ratification
 soumises de la Commission
 directrice

La séance est levée à 3 h 1/4

Le secrétaire le Président,

A. Bureau
Pereus-Gevaert

Cust Pictures in the royal collections
 Mireur Dictionnaire des ventes d'art 2vol
 Gemalde Gallerie Alten Pinacothek Munchen
 de Firenze Igaccio Zuolaga
 Gemalde Gallerie - Haarlem
 „ „ - Dresde
 Hoofsteede de Groot Smith
 Gallerie de l'Ermitage
 Sentenach The Painters of the school of Seville
 Rycks Museum
 Rembrandt Etching
 Benexiti Dictionnaire des Peintres
 Wurzbach Id
 Memlinc (Klassiker der Kunst)
 Peinture Française Duvivier
 Mantegna (Blum)
 Bonaventura (Focillon
 Reaburn
 Trésors d'art en Suède
 Trésors d'art en Russie
 Helbig Art Mosan
 Vermeer de Delft.

Cost Pictures in the royal collections
 Mireux Dictionnaire des ventes d'art
 Gemälde Galerie Allen Pinacothek München
 de Tienneze Iggacio Kofaga
 Gemälde Galerie - Hannover
 - - - -
 Hofstede de Groot Smith
 Galerie de l'Ermitage
 Gemälden The Painters of the school of Ravenna
 Nycke Museum
 Hembradt Esching
 Benckert Dictionnaire des Peintres
 Wurbach Id
 Memling (Maler der Kunst)
 Peinture Française Davvier
 Mantegna (Bius)
 Bonaventura (Fodillon)
 Hedurn
 Trésors d'art en Suède
 Trésors d'art en Russie
 Heideg Art Rosen
 Vermeer de Delft

Procès verbal de la séance du 19 août 1912 à 2h de relevée

Sont présents : M. le ministre Beernaert, président, marquis de Beaufort vice-Président, Comte de Lalaing, Ch. L. Cardon, Hulin, Mellery Verhaeren, A. J. Wauters membres (Demeter FF; de secrétaire)

Le procès verbal de la séance du 15 juillet est lu et approuvé
 Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 18 juillet 1912 annonçant le don fait par Mme Willems d'une broche miniature exécutée par Carl Ficqué. La Commission directrice émet un avis favorable à l'entrée de cette petite peinture dans les collections de l'Etat: d'une lettre de la Fédération des Artistes Wallons protestant contre le refus d'admission, au Musée Moderne de Bruxelles, de tableaux de Cononay, Verstraeten et Degouwe de Nuncques. Le conservateur du Musée de Gotha par l'entremise de M. Lanbette soumet à la Commission un portrait historique de la ^{Com} ~~Mme~~ d'Elmont. La Commission désire ^{en} connaître le prix avant d'émettre un avis. Les tableaux soumis par M. Hemmé "Adoration des Mages et portrait de Charles-quin" respectivement pour 3500 & 3000 frs ainsi qu'une terre-cuite soumise par M. Leemans sont refusés.
 Lecture est donnée d'une lettre de rappel de la Société Minimax, d'une lettre de la maison Seeman de Leipzig sollicitant l'autorisation de reproduire en couleurs II des principaux tableaux du Musée ancien. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité et aux conditions énoncées dans sa lettre. M. Seeman devra déposer aux archives du Musée 2 exemplaires de chaque reproduction. Lecture est ensuite donnée d'une lettre du commandant des pompiers en date du 7 août faisant connaître que les pompiers ne peuvent intervenir en cas d'incendie ou lors d'accidents résultant de cause ^{qui} engageant la responsabilité de la ville., d'une lettre du consul d'Amérique à Bruxelles demandant le catalogue explicatif des Musées ancien, moderne, et Wiertz, d'une lettre des Bâtiments Civils transmise ^{par le} ~~au~~ Département ^{de Bruxelles} en date du 2 août, ^{relative} ~~concernant~~ ^{aux} travaux à effectuer aux Musées, d'une lettre de l'ingénieur en chef des B.C., datée du 16 juillet annonçant qu'il a sollicité ^{du} ~~du~~ Département un crédit en vue d'exécution des travaux de réparation des appareils de chauffage.

et d'une lettre du 17 juillet du même service relative au placement du linoleum dans le hall de la sculpture, d'une lettre ministérielle du 19 juillet annonçant ^{de 100 frs} une augmentation des traitements, de 100 frs ^{de M.} M. Blanckaert et van der Oudaraa, d'une lettre ministérielle du 18 juillet allouant un secours de 200 frs à Mme Daegeleer et d'une lettre ministérielle du 5 août faisant connaître que le Ministère des Sciences et des Arts accorde un secours de 50 frs à MM. Krickx, Lartiller, Staquet et Thoorens et une somme de 15 frs respectivement aux concierges Thirion et Finoulet, pour travaux extraordinaires, d'une lettre ministérielle du 29 juillet par laquelle le Ministre signale M. Depreter ^{comme} soumissionnaire ^{éventuelle} pour la fourniture des uniformes des surveillants. Le Docteur de Fay par lettre du 22 juillet demande à pouvoir prélever une mince parcelle de peinture du ^{tableau} de Metsys: (La Commission l'autorise à faire cette opération en présence de M. Wauters ou M. Cardon. M. Cardon signale l'utilité du percement de la porte de dégagement dans la salle 4 du Musée Moderne. On décide d'examiner cette question à nouveau. M. Cardon demande à ce qu'un rappel soit adressé aux Bâtiments Civils pour le placement de lanterneaux dans les 4 salles d'angle et pour la livraison des meubles destinés à contenir les dessins légués par M. De grez. Il fait connaître également qu'il s'entendra avec M. De Breukel adjudicataire du placement des tentures de la salle étrangère; cette opération sera remise au mois d'octobre. — x

M. Wauters ~~informe la Commission directrice d'un ramaniement~~
~~de tableaux qui s'est fait au Musée Moderne sans que les membres~~
~~délégés aient été avisés il proteste contre cette façon de faire~~
~~et invite MM. Cardon et Vermeiren à s'en rendre compte de ce~~
~~placement après la séance. Il signale également la vente de la~~
collection Oppenheim et émet le vœu de inviter l'assemblée à en
aviser le Ministre. L'attention se porte vers le ^{tableau de} Christus qu'en
principe on devrait acquérir. M. le Ministre Beernaert émet l'idée
d'acheter ce tableau par souscription publique et s'inscrit
éventuellement pour 10.000 frs ^{de l'assemblée communale n° 17 de 2000 frs}. M. Cardon est désigné pour choisir
un cadre au tableau de Brueghel, la Chute d'Isaïe, MM. Hulin et
Wauters signalent un tableau de Keirrinckx à vendre pour 600 frs
on décide en principe l'achat par 5 voix ^{la majorité} contre pour et 3 absten

sions

La séance est levée à 3h 1/2.

Le Secrétaire le Président

Pierre Devaux Jacques de Lalaing

Séance du lundi 9 septembre 1912 à deux heures .

Sont présents MM. le comte J. de Lalaing , baron Lambert, Cardon, Mellery Verhaeren, A. Wauters , Fierens ^{de}evaert secrétaire .

MM. le marquis de Beauafort, et Lagae se font excuser . La commission ne s'étant pas trouvée en nombre le lundi 2 septembre , l'assemblée délibère valablement (art 4 du règlement) . M. le comte J. de Lalaing prend la présidence de la réunion .

M. A. J. Wauters fait connaître que M. le président a avancé les fonds nécessaires au payement de la Chute d'Icare récemment acquise; la Commission directrice décidé d'exprimer ses remerciements chaleureux à son président pour cette preuve nouvelle d'intérêt donnée par lui à nos collections nationales . Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 5 sept. transmissive d'un arrêté royal du 30 août dernier autorisant l'acceptation du legs de 20.000 frs fait aux Musées par feu M. F. Verspreuwen. M. A. J. Wauters demande qu, en une prochaine séance on arrête la liste des donateurs dont il conviendrait d'inscrire le nom sur la plaque de marbre placée à cet effet dans le vestibule d'entrée du Musée . Le Secrétaire est chargé de soumettre à la Commission directrice une liste préparatoire Comme suite à une lettre ministérielle du 5 septembre transmissive d'une dépêche de M. le Ministre de l'Intérieur l'assemblée renouvelle son vœu de ne plus devoir mettre des dépendances du musée à la disposition de la garde civique . Lecture est donnée d'une lettre de M. Hano architecte principal des Bâtiments civils annonçant la construction d'un faux plafond en Masse Voltz au dessus du lattis du Palais des Beaux-Arts , d'une lettre de M. De fay remerciant la Commission directrice de l'autorisation qui lui a été accordée de prélever une parcelle du dépôt huileux marginal d'un ou de deux tableaux du musée ancien . Un vote défavorable est émis à l'acquisition du Paysage de Kerrinckx avec vierge de Poelenburg présenté par la Dowdeswell Gallery de Londres , d'un portrait de la Comtesse d'Egmont présenté par l'intermédiaire de M. Lambotte, d'un tableau attribué à Rubens et présenté par M. Lambert Lagrange, d'une tête d'apôtre présentée

par M.Philippe de Forest .L'assemblée accorde à M.Malvaux l'autorisation de photographier en couleurs ,l'Offrande à Bacchus de Lens, l'Offre galante de Jan Steen le Marchand de comestibles de Jordans ,le Groupe de Famille du Maître de "ibeaucourt;L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu d'engager Mme Conrad de Tarnowska à offrir au Musée un buste de l'impératrice Elisabeth soumis à l'appréciation de la Commission directrice;il est décidé de reculer de quelques semaines le déplacement du Compromis des Nobles sollicité par les Bâtiments Civils .L'assemblée approuve le projet de budget pour l'année 1912 qui lui est soumis par le secrétaire et autorise ce dernier à commander à M.Verdussen le vieux cadre qu'il propose pour la Chute d'icare de Brueghel M.A.J.Wauters présente des observations sur l'état de propreté du tableau de Herreyns:l'Adoration des Mages et invite ses collègues à aller voir le tableau.

La séance est levée à 3 1/2 heures

Le Secrétaire Le Président

Pierre Guvart *Kurgis De Breeffart*

a
1
a
6
ix
le
ri

Séance du 7 octobre 1912 à 2h.

Sont présents MM. le Marquis de Beaufort, vice-président
Comte de Lalain, Cardon Devriendt, Mellery, Verhaeren, A.J. Wauters
Fierens Gevaert secrétaire

M. le Marquis de Beaufort exprime en termes émus les
sentiments de douleur profonde que la mort de M. le président
Deernaert décédé à Lucerne le 6 octobre provoque au sein de la
Commission directrice Le dévouement du président défunt aux inté
rêts de l'art en général et du musée en particulier était inlas
sable; et sa haute influence était infatigablement au service de n
nos collections publiques. La Commission directrice décide d'en
voyer un télégramme de condoléances à la veuve de l'illustre
homme d'état et de fermer les musées jusqu'à 1h. le jour des
funérailles en cas de cérémonie nationale .M. le Marquis de
Beaufort lève ensuite la séance en signe de deuil.

Le Secrétaire

Le Président

Fierens Gevaert

Marquis de Beaufort

ux
-
le
ci

Séance du lundi 28 octobre 1912 à 2 heures .

Sont présents M. le Marquis de Beaufort, vice-président, Cte de Lalain Cardon, De vriendt, Lagae, Mellery, Verhaeren, A. J. Wauters, Pierens Gevaert, secrétaire. MM. les barons Lambert et Dimpain se font excuser.

Les procès verbaux des séances du 9 septembre et du 7 octobre sont lus et approuvés. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 17 septembre approuvant le projet de budget de l'année 1912, d'une dépêche ministérielle du 16 septembre approuvant l'acquisition au prix de 2.500 frs de la Chute d'Icare, attribuée à Bruegel l'ancien, d'une lettre ministérielle du 18 septembre demandant à la Commission directrice d'approuver un projet de contrat à conclure entre le gouvernement et l'éditeur De Wit pour la publication du catalogue de la collection de Grez. L'assemblée approuve ce contrat en principe mais demande qu'une maquette du catalogue lui soit soumise. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 17 septembre relative à un incident provoqué par une dame copiste au Musée Wiertz et qui a entraîné une plainte de la Cie Cook; il résulte des déclarations de cette dame confirmées par le personnel de la surveillance que l'incident s'est produit hors du Musée; dans ces conditions la Commission directrice estime que le fait ne comporte point de suites, le secrétaire ayant d'ailleurs engagé la dite dame à éviter tout colloque avec les agents Cook. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle datée du 15 octobre annonçant qu'il sera interdit de ^{fumer} aux gardes civiques qui pourraient être éventuellement casernés dans les dépendances du Musée; d'une lettre ministérielle du 20 octobre annonçant l'exposition des Aquarellistes et du cercle d'art le Sillon au Musée Moderne, d'une lettre du 24 octobre relative au personnel et visant spécialement les cas des surveillants Anciaux Blanckaert, Van der Ouderaa et Mme Walraedt. Il est décidé que la sous-commission du personnel s'occupera prochainement de la situation des ces agents. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 7 octobre faisant connaître que l'achat des appareils Minimax devra être supporté par le budget des musées; il est déci

dé que la Commission directrice demandera au ministre d'inscrire à cet effet un poste extraordinaire pendant plusieurs années au budget .Par lettre du 24 octobre M.Théodore conservateur du Musée de Lille annonce sa visite au Palais des Beaux-Arts en compagnie de plusieurs délégués de la municipalité lilloise;M.F.Donnet administrateur de l'académie d'Anvers annonce l'envoi prochain des sculptures produites au concours du prix de Rome;M.Potvin sollicite l'autorisation de mettre en vente au Musée Wiertz le volume qu'il a consacré au peintre dinantais;cette autorisation est accordée mais sans engagement illimité de la part de la Commission directrice .L'autorisation est accordée au sculpteur Gyssens reproduire pour le prince de Ligne le buste du Feld maréchal prince de Ligne ;cette reproduction sera exécutée d'après un moulage pris au préalable ;M.Lagae veut bien se charger de surveiller ce travail.Mme May fait demander si éventuellement la Commission directrice l'autoriserait à mettre en dépôt au Musée une oeuvre attribuée à Rembrandt dont elle est propriétaire ;l'assemblée accueille cette proposition par un vote de principe favorable se réservant toutefois d'émettre un avis définitif en présence de l'oeuvre.Le secrétaire signale que les installations sanitaires sont achevées ,mais que l'administration des Bâtiments Civile a oublié d'y placer un système de chauffage .Une réclamation sera adressée au Ministre .Le secrétaire est autorisé à placer dans un endroit peu apparent l'afficheannonçant les cours du Cinquantenaire.L'examen de la liste des donateurs est remis à une séance ultérieure.Un avis défavorable est émis à l'achat d'un tableau attribué à de Braekeleer et présenté par M.Carle, d'un tableau attribué à Rubens est présenté par M.De Rom , de tableaux attribués à Bruegel et Teniers et présentés par M.Chriespiels , de tableaux attribués à Saftleven et Bosch et présentés par M.Desgedt , de 2 tableaux de V.Lagaye présentés par M.Denonne d'un tableau présenté par M.Dubuisson,L'assemblée délègue MM. Cardon Hulín et Wauters pour la représenter à la vente Lippman qui aura lieu à Berlin galeries Lepke le 26 novembre .Sur la demande de M.Wauters l'antiquaire Van Nerek d'Anvers sera prié de soumettre à la Commission directrice un Hubert Goltzius qui est en sa possession

Le Secrétaire *Le Président*
Pierre Guvart *Henri Van der Auweraert*

Procès verbal / de la séance du lundi 11 novembre à 2 heures.

Sont présents MM. le Marquis de Beaufort, vice-président, Comte de Talaing, baron Lambert, Cardon, DeVriendt, baron Empain, Hulin Mellery, Verhaeren, A.J. Wauters, Pierens-Gevaert, secrétaire

Le procès verbal de la séance du 28 octobre est lu & approuvé

Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 4 novembre, faisant connaître à la Commission directrice que Mme Walraedt devra renouveler tous les ans sa demande de secours; d'une lettre ministérielle du 7 novembre informant la Commission directrice que les cercles d'art l'Estampe et Pour l'art auront leur exposition annuelle au Musée Moderne. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau de Henri Coltzius présenté par M. Van Nerck au prix de 20.000 frs, d'un tableau attribué au Greco, présenté par M. Pallarès au prix de 20.000 frs, d'un tableau attribué à Brauer présenté par M. Lannoey de Genval, de tableaux présentés par MM. Watermann et van Goidsenhoven.

L'assemblée examine les reproductions de tableaux du Musée ancien et du Musée Wiertz qui lui sont offertes par la maison Dietrich (Jordaens: le Roi boit, Teniers -Kermesse flamande Wiertz Le Bouton de Rose et l'Attente.) Le secrétaire informe l'assemblée que la maquette du Mont des Arts est enlevée de la Cour du Musée moderne mais que la baraque qui l'abritait subsiste; il avise également l'assemblée que le catalogue de la vente Lippman ne lui est pas encore parvenu bien qu'il ait été envoyé par la maison Lepke par colis postal. Des recherches sont faites pour le retrouver mais un nouvel exemplaire a été demandé aussitôt.

Les surveillants Bourgeois et Wilmot n'ayant pas accompli la punition dont les a frappés le secrétaire sur la demande de M.A.J Wauters il est décidé que s'ils n'ont pas subi leur peine disciplinaire dans la huitaine, la Commission directrice demandera au ministre de suspendre leurs appointements pendant huit jours.

L'assemblée examine ensuite les travaux que l'administration des Bâtiments Civils effectue dans la salle des écoles étrangères; ces travaux donnent lieu à de vives critiques notamment au sujet des tons de la torsade formant rampe et de la forme des ferronneries qui supportent la dite torsade. Des modifications seront

demandées à ces aménagements disgracieux .Sur la proposition de M.Cardon ,le Commission directrice sollicitera du ministre que les étoffes ayant servi à l'exposition du XVII^e siècle soient mises à sa disposition pour des arrangements éventuels .

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire

Le Président

Pierre Guay

Marquis de Bernaffant

Faint, illegible text at the top of page 214, possibly bleed-through from the reverse side.

Le Comte de Lalaing
M. le Marquis de Beaufort

Procès verbal de la séance du 25 novembre 1912 à 2h

Le comte

Sont présents M^{le} Marquis de Beaufort ,président, Jacques de Lalaing ,vice- président Cardon ,Devriendt,Baron Empain ,baron Lambert,Kellery,Toussaint ,Verhaeren ,A.J.Wauters,Fierens Gevaert secrétaire.M.Hulin se fait excuser-

Le procès verbal de la séance du 11 novembre est lu et approuvé M.J.Devriendt en sa qualité de doyen des membres de la Commission directrice souhaite la bienvenue au nouveau président, M. le Marquis de Beaufort, auquel il promet au nom de ses collègues un concours aussi zélé que celui qui fut apporté par la Commission directrice au président défunt.M le Marquis de Beaufort remercie l'assemblée et l'assure de tout son dévouement insistant sur l'importance de la mission confiée à la Commission directrice des Musées;le président adresse également des paroles de bienvenue au Comte de Lalaing nommé vice- président et à M.F.Toussaint membre.Ce dernier remercie et exprime tout son désir d'apporter un concours efficace à la Commission directrice.

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 20 novembre relative aux dispositions testamentaires de M.Beernaert intéressant le musée.Le président défunt laisse aux Musées de peinture et de sculpture de l'Etat en mémoire de lui,le buste d'un Médecin en terre cuite,le pastel de Marcello,et dix tableaux à choisir à Bruxelles ou à Boistfort.Ce legs est subordonné à un droit d'usufruit réservé à Mme Beernaert .M.Wauters fait remarquer que l'acceptation des dix tableaux à choisir ne peut se faire qu'après examen et délibération;d'autre part il résulte d'une démarche du président auprès de la famille Beernaert qu'il ne conviendrait ^{pas} d'imposer en ce moment à la veuve du testateur une visite collective de la Commission directrice .Le ministre sera avisé de ces circonstances et une lettre sera adressée à Mme Beernaert pour lui exprimer la reconnaissance avec laquelle la Commission directrice a accueilli la généreuse pensée de son mari.

Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 10 novembre autorisant le prélèvement à charge de la Caisse des Musées des

manus frais à résulter de la mort subite du surveillant Van der Ouderaa , d'une dépêche ministérielle du 14 novembre autorisant l'exposition au Musée Moderne du 26 novembre au 1^{er} décembre des travaux produits au concours définitif de sculpture , d'une dépêche ministérielle du 20 novembre relative aux expositions de la Libre Methétique et de la Société nationale des Aquarellistes et Pastellistes d'une dépêche ministérielle du 1^{er} novembre ratifiant la mission de MM. Cardon Hulin et Vauters à Berlin, MM. Cardon & Vauters déclarent avoir renoncé au voyage après avoir consulté le catalogue de la vente Lippmann . Lecture est donnée d'une lettre du notaire Leclef d'Anvers avisant la Commission directrice que les 20,000 frs provenant du legs Verepreeuw sont à sa disposition , d'une lettre ministérielle du 19 novembre demandant à la Commission directrice de dresser la liste des travaux qui sont à effectuer dans les locaux des Musées par l'administration des Bâtiments Civils . Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'ouvrages dont les photographies sont présentées par MM. Guédet, Chrispiels , Cambréay , Marty, Limongi de Rosa , Buy , Weinberg, Brodt, Wiedemann , Avet , Savreux, Varrasse , Moser, Alard Nicholson, Newton, Jones, Peenoperieffe , Lambke, et des dessins présentés par MM. Dubois et Philippe . MM. Cardon , Hulin, Verhaeren Vauters sont désignés pour représenter la Commission à la vente Rouant qui aura lieu à Paris , galerie Manzi les lundi 9, mardi 10, mercredi 11 décembre . MM. Cardon et Vauters acceptent d'autre part de représenter la Commission à la vente qui aura lieu chez Muller à Amsterdam les 4 & 5 décembre

Le Secrétaire Le Président

Reçu par le Secrétaire Le Président

Séance du 6 décembre 1912

Sont présents M. le marquis de Beauafort, président, Comte de Lalaing vice-président, Cardon, Devriendt, Mallery, Toussaint, Verhaeren, Pierens Gevaert secrétaire. Se font excuser MM. Les barons Empain et Lambert, A.J. Wauters.

Le procès verbal de la séance du 2 Nov. est lu et approuvé.

L'assemblée examine le tableau de Decamps: le Christ au Prétoire que M. Ch. L. Cardon offre aux Musées royaux en mémoire de M. Beer-naert, le président défunt. M. le président se fait l'interprète de la Commission directrice en remerciant chaleureusement le donateur de ce nouvel et important acte de générosité à l'égard des collections de l'Etat. L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée au Musée d'une aquarelle de M. Th. Hannon Tragique partie carrée, et d'un dessin de E. Saits Ophélie, œuvres envoyées au Musée par le ministre des sciences et des Arts en même temps qu'un portrait de femme d'E. Fabry. 4 membres se prononcent pour l'acceptation de cette dernière oeuvre, 3 contre. Les 2/3 réclamés par le règlement ne sont pas atteints néanmoins ce vote ne peut être considéré comme défavorable et sera transmis au ministre. Certains membres tiennent à ajouter que l'oeuvre leur paraît plutôt destinée au Musée des Arts décoratifs. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 27 novembre annonçant que le mobilier en chêne destiné à l'exposition de la collection DeGrez devra être terminé pour le 23 décembre prochain. d'une lettre ministérielle du 11 décembre transmissive d'une feuille d'épreuve du catalogue de la dite collection. La Commission directrice estime qu'il lui est impossible de se faire d'après cette page une idée de l'aspect matériel qu'offrira ce catalogue & confie au secrétaire la mission de régler cette affaire. Lecture est donnée d'une dépêche du 4 décembre par laquelle le ministre annonce qu'il insistera pour que la dépense des nouveaux appareils Minimax soit portée au budget des Travaux publics. Le Secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée que la Bibliothèque de feu M. Hymans a été déposée au Musée du Cinquantenaire et qu'un crédit extraordinaire sera demandé aux Chambres pour son achat

Les conservateurs du Cinquantenaire estiment que cette bibliothèque répond plus aux besoins scientifiques d'un Musée de peinture; comme suite à ces informations un vœu est émis, par l'assemblée de voir le ministre acquérir cette bibliothèque d'un ancien membre de la Commission directrice et de la faire déposer aux Musées de peinture plutôt qu'au Musée du Cinquantenaire. L'assemblée émet des avis défavorables à l'entrée dans les collections des Musées des tableaux présentés par MM. Blic Gargeni et De Vleeschouwer. La Commission directrice décide de se réunir le jeudi 12 décembre à 1h 1/2 dans la salle Leroy pour y examiner la collection van den Lynde dont la vente aura lieu le vendredi 13. MM. Cardon et Tousseaint acceptent d'aller examiner dans l'ancien hôtel Michotte, rue Royale une collection dont la vente est annoncée pour la semaine suivante.

La séance est levée à 3 1/4^h

Le Secrétaire

Le Président

Pierre Gevaert

Margite De Beaufort

Séance du jeudi 12 décembre à 11 1/2 à la salle Leroy pour examen de la collection van den Bynde.

Sont présents, le Marquis de Beauafort, président le comte J. de Lalaing, vice-président, MM. Cardon DeVriendt, Mulin, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire. Se font excuser les barons Empain et Lambert. La Commission arrête son choix sur la statue morte de Courbet, pour laquelle on décide d'aller jusqu'à 4000 frs et sur le dessin de Millet : Précaution maternelle, pour lequel on convient de monter jusqu'à 6000 frs. MM. Cardon et Toussaint acceptent de représenter la Commission directrice à la vente. M. le président annonce que Mme Beernaert prie la Commission directrice d'aller examiner les tableaux de l'hôtel de la rue d'Arion le lendemain vendredi à 11h. Il est décidé que MM. le Marquis de Beauafort, président Cardon Verhaeren et A. J. Wauters se rendront le lendemain à l'hôtel du défunt président et feront un choix qui sera communiqué à leurs collègues.

Le Secrétaire Le Président

Pierre Gevaert *Marquis de Beauafort*

Pierre Gevaert *Marquis de Beauafort*

visite de la Commission directrice à l'hotel de la rue d'Arlon le vendredi 13 décembre à 11h du matin

Présents M. le marquis de Beauafort , président. MM. Cardon Verhaeren A.J. Wauters Fierens Levaert secrétaire

La visite de la collection se fait en présence de M. Mourlon représentant la famille et du 1er clerc du notaire LeCocq Les membres présents se retirent ensuite, pour délibérer sur le choix à opérer parmi les peintures laissées par M. Beernaert et établir les valeurs d'expertise demandées par le notaire. Ce choix s'arrête sur les tableaux suivants:

- 1/ St Sébastien par un imitateur de V. Dyck (estimation 2000 frs)
- 2/ Magistrat par J. van Oost 2000 frs
- 3/ Ecurie par J. Stobbaerts 2000 frs
- 4/ Etude de Hussard par Meissonnier 1500 frs
- 5/ Etude de Dauphiné par Fourmois 1000 frs
- 6/ Paysage de Lamoninière 1000 frs
- 7/ Tête de femme par J. G. Smits 1000 frs

Dix peintures pouvant être choisies il est décidé que ce chiffre sera complété après l'examen des tableaux conservés à Boitsfort.

La délégation présente décide de saisir la Commission directrice d'une proposition tendant à solliciter de la famille du président défunt le don aux collections du Musée du portrait de Madame Beernaert par Portaels et du buste de M. Beernaert par De Vigne

La séance est levée à 12 1/4 h.

Le Secrétaire Le Président.

Lucien Levaert *Marquis de Beauafort*

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Beaufort
Beaufort

Séances du 23 décembre 1912 à 2h 1/2

Sont présents M. le marquis de Beaufort, président Comte de Lalaing vice- président, baron Lambert, baron Empain, Devriendt Hulin mellery Verhaeren Fierens Gevaert secrétaire. M.A.J. Wauters se fait excuser

Les procès verbaux des séances des 6 décembre (musée) 12 décembre (salle Leroy) 13 décembre (hôtel de M. Beernaert, rue d'Arlon) sont lus et approuvés. Il est décidé que la Commission directrice se réunira le lundi 30 décembre à Boitesfort dans la villa de M. Beernaert pour achever l'examen de la collection du président défunt. M. Cardon fait connaître à l'assemblée que le Musée a pu acquérir à la vente van den Eynde le dessin de Millet la Prémamanche pour la somme de 6000 frs. Le président remercie M. Cardon et Toussaint d'avoir bien voulu se charger de cet achat. M. Verhaeren annonce qu'aucune acquisition n'a pu être faite à la vente Rouart de Paris par la délégation qu'a approuvée une lettre ministérielle du 10 décembre. M. le président porte à la connaissance de l'assemblée que le ministre de France sollicite de nouveaux prêts de tableaux pour l'exposition "David et ses élèves". La nouvelle demande est accueillie favorablement et la Commission directrice fixe comme suit la valeur d'assurance des oeuvres dont le prêt est décidé sous réserve de l'autorisation ministérielle.

David la <u>mort de Marat</u>	300.000 frs
„ <u>Le Flûtiste De Vienne</u>	75.000 frs
„ <u>Portrait d'enfant</u>	20.000 frs
„ <u>Mars désarmé</u>	20.000 frs
Ingres <u>La lecture de l'Enéide</u>	400.000 frs
Havez <u>La Famille de Hemptinne</u>	20.000 frs
„ <u>Portrait de l'artiste</u>	5.000 frs.

Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 10 décembre faisant connaître que la demande de la Commission directrice relative aux étoffes de l'exposition du XVIII^e siècle a été recommandée au ministre de l'agriculture, d'une dépêche ministérielle du 20 décembre annonçant que M. Cardon a été remercié de sa nouvelle générosité, d'une lettre ministérielle du 20 décembre

relative au rejet du Portrait de femme de M. Mabry .L'assemblée procède à un nouveau vote au sujet de cette oeuvre;sept voix contre trois se prononcent favorablement, pour l'oeuvre, mais le ministre ayant fait connaître que l'assemblée devait être unanime à retirer sa première décision M. le vice-président fait prévaloir qu'aucune suite ne peut être donnée à l'affaire.L'assemblée par 5 voix contre cinq émet un avis défavorable à l'entrée dans les galeries du Musée de la Fillette au jardin de M. Smeers signalée par lettre ministérielle du 20 décembre .L'examen de quatre tableaux présentés par M. Levesque de Paris est réservé pour une prochaine séance .L'assemblée émet un avis défavorable à l'acquisition de tableaux présentés par MM Robbins, Van Zandycke , Heyman et Maden^e Wautere .Sur la proposition de M. Rulin il est décidé que la Commission directrice protestera contre l'établissement annoncé d'un restaurant dans les locaux de l'ancien hôtel du baron Oey. Il est décidé que Mde May sera autorisée à prêter son Portrait d'homme de Rembrandt au Musée sans que cette oeuvre soit l'objet d'un examen préalable de la Commission .M. Nicholson de Londres ayant avisé la Commission qu'il avait à vendre au prix de 30.000 f un portrait de Rubens de la main du maître sera prié de soumettre cette oeuvre à la Commission directrice. Diverses décisions prises le matin par la sous-commission du personnel composée de MM. Le marquis de Beauafort président, Cardon , AJ. Wautere Pierrse Gevaert secrétaire , sont approuvées. En voici l'énumération

- 1°/ la nomination de M. Pierre Bautier en qualité d'adjoint au secrétariat,
- 2°/ la nomination de M. Gaston Demeter en qualité de comptable des Musées et l'élévation de ses appointements au chiffre de 2000 frs.
- 3°/ l'augmentation des appointements du surveillant Anciaux.
- 4°/ la nomination du nettoyeur Staquet en qualité de circur à titre définitif , des salariés Piétrons et Cellissen en qualité de circur à titre provisoire.
- 5°/ l'élévation du Barème des concierges
- 6°/ la création d'un gardiennat nocturne
- 7°/ la mise en disponibilité du surveillant Blanckaert,
- 8°/ la nomination à titre d'essai de Mme Thoorens comme préposée aux W.C. du Palais des Beaux-Arts

La séance est levée à 3h 25

Le Secrétaire

Le Président

Pierre Gevaert *Marquis de Beauafort*

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint signature or text at the bottom of the left page.

Séance du lundi 30 décembre à 11h à la villa
de M. Beernaert à Boitsfort

Sont présents MM. le marquis de Beauafort, président, Devriendt
Lagae, Kellery, Verhaeren & Wauters membres M. Demeter remplace le
secrétaire M. Fierens Gevaert. Se font excuser MM. le Comte de
Lalaing et Ch. L. Gardon.

L'attention de la Commission se porte sur le tableau de
Ryt "Oiseaux surpris par des chiens" et l'assemblée décide d'ins-
crire cette oeuvre parmi les tableaux choisis ce qui porte à 8
le nombre de ses derniers. La Commission directrice dans une pro-
chaine séance examinera si parmi les tableaux de l'hotel de Bru-
xelles non retenus jusqu'à présent il ne s'en trouve pas qui puis-
sent être admis. Elle statuera aussi sur deux groupes de Hageman
qui se trouvent à Boitsfort.

La séance est levée à 11h 3/4.

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gevaert

Marquis de Beauafort

Séance du 6 janvier 1913.

Sont présents MM. le marquis de Beauafort président, comte de Lalaing vice-président ^{comte de} baron Lambert Devriendt, Mellery, Toussaint Verhaeren Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

Les procès-verbaux des séances du 23 décembre au musée, et du 30 décembre à la villa de M. Bernaert à Boitefort sont lus et approuvés

Un avis défavorable est émis à l'admission dans les galeries du musée d'un portrait de femme par M. Deveux transmis par lettre ministérielle du 23 décembre 1912. Deux tableaux du XV^e siècle, une scène de genre du XVII^e-siècle, un petit St Antoine de Padoue présentés par M. Levasque de Paris, une Tête de vieillard, présentée par M. Bonnet, une chasse au tigre présentée par M. Zann d'Aix la chapelle, divers tableaux présentés par M. Stagl sont également l'objet de votes défavorables. La liste des dix œuvres choisies chez M. Bernaert est définitivement arrêtée comme suit: Sept tableaux de l'hôtel de la rue d'Arlon;

St Sébastien par un imitateur de van Dyck

Magistrat par J. van Oyet

Ecurie par J. Stobbaerts

Etude de Hussard par Meiseonnier

Etude de Dauphiné par Fourmois

Paysage de Lanorinière

Tête de femme par J. Smit

et trois tableaux de la villa de Boitefort

"Oiseaux surpris par des chiens" par Fyt

Deux groupes par Hageman

Lecture est donnée d'une demande de prêt émanant de la section des arts anciens de l'Exposition de Gand. L'assemblée décide de réserver l'examen de cette demande pour une prochaine réunion

La séance est levée à 3 heures

Le Secrétaire

Le Président

Pierre Gevaert *Marquis de Beauafort*

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

[Handwritten signature]

Séance du 20 janvier 1913 à 2 h.

Sont présents M. le Marquis de Beauvort président Comte de Lalain, vice président, Ch. L. Cardon, baron Lambert Devriendt Hulin Lagae Mellery Toussaint Verhaeren Wauters Pierens Cevaert secrétaire

M. le baron Empain se fait excuser

Le procès verbal de la séance du 6 janvier est lu et approuvé
Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 6 janvier faisant connaître la nomination de M. G. Murysee en qualité de surveillant, d'une lettre du 7 janvier soumettant à la Commission directrice un tableau de Melle Verboekhoven intitulé "Mer phosphorescente"
L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée de cette oeuvre dans les galeries du Musée. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 9 janvier autorisant le prêt à l'exposition "David et ses élèves" des tableaux de David, Ingres et Navez désignée par la Commission. L'assemblée autorise le prêt des tableaux: "Soir sur les quais" de M. Baertsoen et "Récolte de Lin" de M. Claus à l'exposition des Beaux-Arts de Gand et des portraits du baron Lambertmont et de S.A.I. la princesse Clémentine de Belgique de M. E. Wauters à l'exposition de l'Académie royale de Berlin; ces deux derniers tableaux seront assurés le 1^{er} pour 25.000 frs le second pour 42.000 frs. Après avoir entendu M. Hulin l'assemblée sous réserve de l'approbation ministérielle consent au prêt sollicité par les organisateurs de l'Exposition des Arts Anciens de Flandre sauf en ce qui concerne l'Eglise des Jésuites d'Anvers de Van Ehrenberg qui doit figurer au Musée d'Anvers dans une exposition des oeuvres de la Collection Cardon. M. Lagae informe l'assemblée qu'on peut se procurer une reproduction du buste de Charles-Quint et qu'on pourrait conseiller aux organisateurs de l'Exposition de Gand de s'adresser au mouleur qui exécute la dite reproduction. Les valeurs d'assurance des oeuvres demandées par les Arts Anciens de Flandre sont fixées comme suit:

Denis van Hleloot	L'Ommegank du Sablon	10.000
„	suite de l'Ommegank	10.000
„	Bête dans le parc de Tervuren	25.000
Antoine Callaert	L'Infante Isabelle abattant l'oiseau	10.000
„	Procession des ⁺ ucelles du Sablon	10.000

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

Anonyme	La grand Conseil de Malines	5.000
Inconnu	Scène de Marché	3.000
Sculptures	Buste de Charles quint	1500
	Buste du Comte de Hornes	30.000
	Pompe Tête d'Ange	1.000
Inconnu	Le Christ en croix	1.000

Lecture est donnée d'une lettre de l'administration des Bâtiments Civils du 15 janvier relative à la nouvelle trappe établie dans la salle des Brimitifs ; M. Cardon & Wauters sont chargés de régler cette question. Lecture est donnée d'une lettre de la même administration relative aux étoffes de la salle de Grez ; M. Ch. L. Cardon est chargé de régler ce point. A. M. De Doncker qui demande à pouvoir exposer temporairement deux tableaux de sa collection il sera demandé de fournir à la Commission directrice les noms des autorités scientifiques garantissant l'authenticité de ses oeuvres. Des avis défavorables sont émis à l'achat d'un portrait de Rubens présenté par M. Richaumont, de 2 tableaux attribués à Teniers et présentés par M. Leroy, d'un portrait présenté par M. Gonthier, de divers tableaux présentés par Melle de Ghellink. M. Potvin est autorisé à mettre en vente au Musée Wiertz les traductions anglaise et allemande de son ouvrage sur Antoine Wiertz. Le baron Lambert prie le président de reprendre avec Mme Bucheron Gallait les négociations commencées en vue de l'entrée des esquisses de Gallait au Musée Moderne ; M. le Président veut bien promettre d'écrire à Mme Bucheron. M. Ch. L. Cardon fait connaître que les fourneaux du restaurant établi dans une partie des Bâtiments Oxy se sont contigus aux locaux du Musée ; la Commission directrice décide d'envoyer à ce sujet une nouvelle protestation au ministre. M. le baron Lambert présente quelques remarques au sujet des mesures à prendre contre les dangers d'incendie.

La séance est levée à 3 h 1/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gevaert *Arquis J. Beaufort*

000.1
000.2
000.3
000.4
000.5

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature and notes at the bottom of page 235]

Séance du 3 février 1913 à 2h.
Sont présents MM. le marquis de Beaufort, président, Comte de Lelaing vice-président, Desriandt, baron Lambert, Ch. L. Gardon, baron Empain, Lagae Mellery, Toussaint Verhaeren A. J. Wautere, Piereus Devuyst secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 20 janvier est lu et approuvé.
M. le président communique à l'assemblée une lettre par laquelle le ministre des Sciences et des Arts lui annonce qu'il a décidé d'adjoindre M. Bautier au secrétariat en qualité de collaborateur libre, de nommer M. Demeter comptable aux appointements de 2.000 f. d'accorder au surveillant Anciaux l'augmentation demandée, de procéder aux nominations des sieurs Staquet Gilleesen et Piétrons comme circons, de remplacer Mme Walraedt par Mme Thoorens. L'assemblée félicite le président du résultat de ses démarches. Les chiffres d'assurance des oeuvres de M. Claus et Baertsoen prêtées à l'exposition de Gand sont fixés à 12.000 frs par tableau. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle datée du 31 janvier approuvant le prêt d'un certain nombre d'oeuvres de peinture et de sculpture à l'exposition des Arts anciens de Flandre et d'une lettre des organisateurs de la dite exposition remerciant la Commission directrice. L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée dans les collections du Musée d'un tableau de M. Firmin Bass Maternité, ~~annoncé~~ à la Commission par lettre ministérielle du 1^{er} février. Par lettre du 23 janvier la société de l'Art contemporain demande en prêt pour sa prochaine exposition les tableaux suivants: Alf de Khuyff: le bois de Stolen-Louis Dubois: Nature Morte, Portrait d'homme, Eug. Smits: la Marche des Saisons, Joseph Stevens: le chien au miroir. L'assemblée sous réserve de l'autorisation ministérielle consent au prêt de ces oeuvres et fixe les assurances comme suit: le Bois de Stolen 5000 frs, Nature morte 8000 frs- Portrait d'homme 5000 f.- la marche des saisons 40.000 Le chien au miroir 40.000 frs. Un avis défavorable est émis à l'acquisition de deux oeuvres présentées par M. Brunner de Paris un portrait d'homme attribué à Gainsborough et un portrait d'homme attribué à Pourbus le jeune, à l'acquisition d'un tableau attribué à Van Dyck: Caritas, présenté par M. Savaal de Florence au

prix de 250.000 frs, d'une Adoration des Mages présentée par M. Valcke, d'un tableau attribué à Snyers et présenté par M. Pourbaix. Un avis favorable est émis à l'acquisition d'un Groupe de famille attribué à Jac. Gerritz Cuyp et présenté par M. Breckpot pour le prix de 20.000 frs. Le Secrétaire est chargé de se mettre en rapport avec le propriétaire pour obtenir éventuellement une réduction. Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. J. Buéso demande que les honoraires annuels de 1800 frs qui lui sont accordés pour les soins de propreté à donner aux tableaux soient augmentés en raison de l'accroissement des galeries, du nettoyage des glaces etc. Le principe de cette augmentation est admis; M. Buéso aura à préciser ses revendications en indiquant le chiffre qu'il désire obtenir. L'assemblée estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux requêtes de MM. Gosses et Peereboom offrant leurs services comme restaurateurs. Le secrétaire soumet à la Commission le portrait présumé de Bonaventure Pestars par Branchoye qui est couvert de petites taches grises; il sera demandé à M. Buéso de le nettoyer légèrement à la térébenthine. M. Nels est autorisé à décadrer la Chute d'Isaac de Brueghel et la Vierge de Spagnola pour en exécuter la reproduction. L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'offre de M. J. Thomas de Paris qui propose la vente d'un tableau attribué à Van Dyck. M. De Doncker écrit à nouveau à la Commission directrice pour obtenir d'exposer des œuvres de sa collection au Musée ancien; l'assemblée décide de s'en tenir aux termes de sa première réponse. La Commission décide de se réunir le mercredi 5 février à la salle Leroy à l'effet d'y examiner les œuvres de la vente Eugène Smits. M. le Président avise l'assemblée qu'il a écrit à M^{me} Bucheron au sujet des esquisses de Gallait ^{qu'il} vu le Ministre au sujet des appareils Minimax et qu'il se propose avec l'assentiment de la Commission de faire auprès du chef du Cabinet du Ministre des Travaux publics et du Ministre des Finances les démarches en vue de l'annexion au Palais des Beaux-Arts des locaux de l'ancien hôtel Ozy. L'assemblée remercie vivement le président du dévouement avec lequel il défend les intérêts des Musées. La restauration des scènes de la vie de St. Benoit est approuvée.

M. Mulin signale l'intérêt que semble présenter une vente annoncée chez Christie à Londres. La séance s'achève par une visite à la salle de Gréz où le placement des meubles est commencé. M. Cardon demande que son dispositif soit remis en place à titre comparatif.

La séance est levée à 3h 20

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gvaert *Marquis de Beauafort*

Procès verbal de la séance du mercredi 5 février à 2h à la salle Leroy, rue du Grand Cerf 1913

Sont présents MM. le marquis de Beauafort président comte de Laing vice-président, baron Lambert de Vriendt, Cardon Mellery Lagae, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters Fierens Gvaert, secrétaire. L'assemblée après examen des œuvres exposées décide d'acheter pour un prix maximum de 12.000 frs le portrait d'Eug. Smits par Ricard. La Commission formule en outre le vœu de voir le ministre des Sciences et des Arts acquérir pour le Musée de Bruxelles les numéros suivants du catalogue 5 Printemps plafond, 8 la lettre 50 Fleurs ainsi que trois portefeuilles de dessins (189, 190, 193). L'assemblée estime également que l'acquisition par l'Etat de la Diane (n°14) réplique de l'œuvre conservée au Musée Moderne serait désirable.

La séance est levée à 2 h 3/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gvaert *Marquis de Beauafort*

Faint, illegible text at the top of page 244.

Faint, illegible text in the middle of page 244.

Faint, illegible text in the lower middle of page 244.

Faint, illegible text in the lower middle of page 244.

Faint, illegible text in the lower middle of page 244.

Faint, illegible text in the lower middle of page 244.

Faint, illegible text in the lower middle of page 244.

Faint, illegible text at the bottom of page 244.

Séance du lundi 3 mars à 2h.

1913

Sont présents M. le marquis de Beauveffort président, le comte de Lalain, vice-président, le baron Lambert, le baron Empain, Cardon, DeVriendt, Hulin, Lagae, Mellery, Verhaeren, A.J. Wauters, Pierens - Gevaert secrétaire, Les procès verbaux de la séance du 3 février et de la réunion du 5 février à la salle Leroy sont lus et approuvés. Un vote favorable est émis à l'entrée dans les collections des musées des tableaux du peintre Eug. Smits faisant l'objet d'une lettre ministérielle du 17 février à savoir: le Printemps, Venus, Ariane consolée, Fleurs, Paris et les trois déeses, Buste de femme Pastel, plus un lot de dessins. Lecture est donnée d'une lettre datée du 3 février par laquelle le Ministre des Sciences et des Arts fait connaître qu'il a communiqué au Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics la protestation de la Commission directrice relative à l'installation d'un restaurant dans le voisinage direct du Musée Ancien. Le président informe l'assemblée qu'avec l'approbation verbale du Ministre le portrait de Michel Fedorovitch appartenant aux collections historiques du Musée a été envoyé à l'exposition du tricentenaire des Romanoff à St Petersbourg; la commission ratifie le prêt. Lecture est donnée de lettres des 11 et 24 février relatives à des nominations, promotions et augmentations de traitement de membres du personnel des Musées lettres confirmant les décisions annoncées par la communication personnelle du Ministre au président (voir le procès verbal de la réunion du 3 février) Lecture est donnée d'une lettre de M. Demeter remerciant la Commission directrice. L'assemblée autorise Meile Verboekhoven à exposer au Cercle artistique son tableau la Mer Phosphorescente et consent également à prêter à M. Evenspoel père pour les faire figurer dans une exposition d'ensemble des œuvres de son fils les deux tableaux d'Henri Evenspoel: Portrait de M. Baighières et Etude d'enfant. Les chiffres d'assurance sont fixés comme suit: Portrait : 5000 frs Etude 1000. M.G. Minne est autorisé à exposer son plâtre Torse d'homme à l'Exposition de Gand. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle accusant réception de

l'extrait de l'inventaire général, année 1912, adressé au Ministre par lettre du 31 janvier dernier, d'une lettre ministérielle du 13 février approuvant le prêt des tableaux demandés pour le Salon de l'Art contemporain. L'assemblée décide d'autoriser le président et le secrétaire de la section des arts Anciens de Flandre à venir examiner dans les réserves les tableaux de Snayers et la vue de Bruxelles dont ils sollicitent le prêt. Le secrétaire informe l'assemblée que M. Breckpot consent à céder le tableau attribué à J. Cuyp : Groupe de famille au prix de 18000 frs. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 13 février transmissive des plans établis par feu l'architecte Acker en vue de l'école et de l'agrandissement des Musées; le ministre demandant l'avis de la Commission sur les dits plans le soin de les étudier est confié à une sous-commission composée de M. le Marquis de Beaufort, président, Cardon, baron Empain, Legas, Mellery Verhaeren. Cette sous-commission se réunira le jeudi 6 mars à 11h. La Commission directrice approuve le chiffre de 2500 frs demandé par M. Baëso père pour ses honoraires annuels du chef de nettoyage et d'entretien des tableaux des Musées anciens et modernes. Lecture est donnée d'une lettre de M. l'architecte Hane datant du 15 février et demandant d'urgence la démolition d'un Poulailler, d'une lettre du même datée du 24 février et annonçant le placement des prises Luxfer dans une salle d'angle du Palais des Beaux-Arts, d'une lettre du même datant du 22 février demandant à la Commission directrice l'usage qu'elle compte faire des tentures ayant servi à l'exposition du XVIII^eS. Comme suite à cette dernière lettre il sera écrit à M. Hane que la Commission directrice a trop le souci de sa dignité pour répondre aux questions du genre de celles qu'il se croit autorisé à lui poser. L'assemblée est informée que la somme léguée au Musée par feu M. Verpreuwen soit 20.000 frs a été envoyée au secrétaire puis versée au trésor public par l'entremise de la comptabilité des Beaux-Arts. Des avis favorables sont émis à l'achat d'un portrait d'homme et d'un portrait de femme de De Winne présentés par M^oD'Hey aux prix respectifs de 6000 frs pour le portrait féminin et 3500 frs pour le portrait masculin. Un avis favorable est émis également à l'achat d'un tableau de Pourgeois l'Etang présenté par M. Evens au prix de 2000 frs. et d'un dessin de J. B. Meunier; l'abdication de Charles Quint au prix de 3500 frs. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'

d'une esquisse attribuée à De Greef et présentée par M. de Maerschalk, d'une oeuvre attribuée à Jules Breton et présentée par M. D'Hey pour 5000 frs. de deux portraits attribués à Wiertz et d'un portrait attribué à David présenté pour 400 frs par M. De Vleeschouwer, d'un paysage attribué à Venetabile et présenté par M. Bollen, d'un tableau attribué à Guardi et présenté par M. Engel de Verviers au prix de 70.000 frs d'une statuette de Thomas représentant Léopold I^{er} et présentée par M. Philippe pour 250 frs. Il est décidé que la salle de sculpture sera fermée jusqu'à l'achèvement des travaux du lanternon; M. Wauters s'informe de l'organisation du gardiennat nocturne. Aucune nouvelle n'est parvenue à ce sujet à la Commission directrice. Il est décidé de ne pas donner suite à la proposition de M. Tillack de Londres qui offre de céder des dessins de M. de Braekeler. L'assemblée examine les fauteuils en X envoyés par les Bâtiments Civils et déci de d'y apporter quelques modifications qui seront exécutées par les soins du secrétariat.

La séance est levée à 3h 3/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gevaert

Maurice De Beaufort

Séance du lundi 17 mars à 2h 1913

Sont présents MM. le Marquis de Beaufort, président, comte de Laing vice-président, Cardon, DeVriendt, Lagae Toussaint Verhaeren, A.J. Wauters Fierens Gevaert, secrétaire Se font excuser MM. Hulin et Mellery et les barons Empain et Lambert.

Le procès verbal de la séance du 3 mars lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 mars approuvant l'achat au prix de 18000 frs du Groupe de Famille attribué à G. Cuypp. d'une lettre ministérielle du 13 mars approuvant l'achat du portrait d'Eugène Smits par Ricard, d'une lettre ministérielle du 13 mars ratifiant l'achat de l'Etang de Fourmois, et des deux portraits de De Winne. L'assemblée émet un vœu unanimement favorable à l'entrée dans les collections du Musée d'un tableau de M. G. Lemmen: Jeune fille au bord de la Mer, annoncé à la Commission par lettre ministérielle du 15 mars. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 13 mars transmissive de l'arrêté ministériel du 3 mars qui met à la retraite le surveillant en chef

Le principe d'un secours extraordinaire en faveur de cet agent est admis. Quelques considérations sont émises par M. A. J. Wauters sur le remplacement éventuel de M. Blanckaert. Il serait désirable que ses fonctions fussent occupées par un homme de bonne éducation pourvu d'une ^{bonne} instruction et qui au besoin ne porterait pas l'uniforme. Cette question fera l'objet d'une étude ultérieure.

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 4 mars annonçant que l'exposition de l'Élan aura lieu du 15 mai au 9 juin au Musée Moderne, d'une lettre du 1^{er} mars approuvant l'augmentation accordée par la Commission directrice à M. Buéso père, d'une lettre du directeur des Beaux-Arts de la ville de Paris informant la Commission directrice des mesures prises pour l'assurance des œuvres prêtées à l'Exposition David et ses élèves, d'une lettre de M. l'architecte Hane protestant de la haute considération dans laquelle il tient la Commission directrice et transmettant une lettre de service qui semble expliquer dans l'excuser sa question indiscrète au sujet des étoffes ayant servi à l'exposition du XVIII^e siècle. Lecture est donnée d'une lettre du même demandant le déplacement du Compromis des Nobles en vue de l'établissement d'une bouche de secours. L'assemblée s'incline devant la décision prise par la Commission d'incendie de placer la haute pression

mais proteste contre les formes de ces bouches de secours et leur placement si ridiculement apparent. M. Lagae propose que ces tuyaux soient dissimulés dans des niches pratiquées dans la muraille et fermées par une porte. La Commission s'oppose à ce que l'une des bouches soit placée au Musée Moderne à côté de la porte de sauvetage; elle devra être reléguée dans l'angle de la salle.

Tous les tableaux de la paroi où figure le Compromis des Nobles seront placés sur la parois d'en face et vice-versa. Lecture est donnée d'une lettre du 13 mars transmissive d'un rapport des Bâtiments Civils défavorable aux appareils Minimax; M. le président annonce à l'assemblée que néanmoins commande a été faite de 42 de ces appareils qui seront immédiatement placés, la Commission directrice ayant à coeur de prendre le maximum des précautions contre les dangers d'incendie. L'assemblée approuve pleinement les déclarations présidentielles. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Teniers et présenté par Mme Van Haren Carepâl, d'un tableau attribué à Van Scheugel, d'un autre attribué à Verelshuring et présentés par M. Goffaux, d'un portrait présenté par M. Havay d'un tableau présenté par M. Gessens et représentant Jésus au bord du puits. L'assemblée décide de ne point dépasser la somme de 3000 frs pour l'achat du dessin de J. B. Meunier reproduisant l'Abdication de Charles Quint. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'oeuvres dont les reproductions sont soumises à la Commission directrice par M. Casado. M. Otto Henné sera invité à envoyer à l'examen de la Commission directrice le triptyque dont la reproduction photographique a été soumise par lui à la Commission directrice. Le secrétaire fait connaître les difficultés rencontrées par l'éditeur de Leipzig M. Seeman dans son projet de consacrer une publication de luxe aux chefs d'oeuvres de peinture du musée moderne de Bruxelles. Deux autorisations ne lui sont pas parvenues; l'héritier de Charles de Groux réclame des droits élevés. Une discussion s'engage à ce propos et se clôture par l'adoption d'un vœu de M. A. J. Wauters tendant à obtenir que le gouvernement introduise dans les contrats d'achats d'oeuvres destinées au Musée Moderne une clause à peu près ainsi conçue: "L'Etat pourra à toute époque, dans un but d'enseignement ou de vulgarisation reproduire l'oeuvre ou en autoriser la reproduction par des pro-

cedés tels que la photographie ,la phototypie,la chromolithogra-
 phie et autres procédés graphiques." Ce voeu est voté par 7 voix
 contre 1. Le copiste Alidor Lamete demande que le portrait d'Al
 Dellafaille soit placé à un endroit plus éclairé du Musée, pendant
 une quinzaine de jours ,le temps de terminer la copie qu'il en
 exécute .L'autorisation sollicitée est accordée.L'assemblée exami-
 ne la copie en marbre du buste représentant le feld maréchal
 prince de Saxe .M.Lagae attire l'attention de l'assemblée sur
 l'auteur de cette copie et le recommande pour tous travaux
 de ce genre Il est pris bonne note de ce désir

La séance est levée à 3 1/4h.

Le Secrétaire ^{pt} Le Président.

Pierre Leuxey *Julien Devient*

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

Handwritten signature or notes in the lower half of the left page.

Procès verbal de la séance du lundi 14 avril

1913

Sont présents le Comte de Lalaing, vice président, MM. le baron Lambert, Cardon, Devriendt, Hulin, Keliery, Toussaint, Verhaeren Wauters. Mierens Gevaert secrétaire, M. le Marquis de Beauport président est absent pour raison de santé. Il se fait excuser ainsi que Mlle baron Empain et Lagae, le Comte de Lalaing occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès verbal de la séance du lundi 17 mars est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 18 mars autorisant le placement du tableau de M. Firmin Bass : Maternité, d'une dépêche ministérielle du 5 avril autorisant le déplacement des tableaux dans la salle 4 du Musée Moderne, d'une lettre du 11 avril par laquelle le ministre demande le prêt pour l'exposition de Munich du paysage de M. Ch. Hermans intitulé la Villa Wolkowski à Rome et des oeuvres de M. Frédéric la Clair de Lune et les Communiantes. Ces prêts sont autorisés sous réserve des habituelles garanties d'assurance et les oeuvres devant être couvertes pour les sommes suivantes: Villa Wolkowski : 5000 frs, les Communiantes 7500 frs, Clair de Lune 5000 frs. Lecture est donnée du rapport envoyé au Ministre après examen par la sous commission des plans du Mont des Arts dus à l'eu l'architecte Acker. Ce rapport est approuvé dans son ensemble. M. Wauters fait observer qu'il eut convenu de le soumettre à l'approbation de la Commission directrice avant son envoi au Ministre et M. Hulin exprime le regret de n'avoir pu ajouter au dit rapport quelques remarques importantes au sujet du chauffage. Ce dernier point fera l'objet d'une lettre spéciale au Ministre. MM. Ch. L. Cardon et Wauters demandent que les bouches de sauvetage à haute pression soient expérimentées prochainement en présence de la Commission directrice. Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le prince Koudacheff ministre de Russie remercie la Commission directrice de son concours à l'exposition du tricentenaire des Romanoff. MM. Hulin et Devriendt veulent bien se charger d'aller examiner à Anvers chez le baron de Vinck un tableau attribué à Bruegel l'ancien. M. Gevers Fuchs signale à l'attention de la Commission directrice un tableau de

Faint, mostly illegible text on page 258, appearing to be a continuation of the report from the previous page.

Joseph Stevens exposé à l'Art Contemporain d'Anvers et que les propriétaires seraient disposés à céder M. Toussaint attire l'attention de l'assemblée sur l'exposition des œuvres de feu H. Evenepel et signale plusieurs ^{tableaux} œuvres dont l'acquisition lui paraît désirable. La Commission directrice décide de se réunir le lundi 21 à 3h dans la salle Gireux rue Royale où a lieu la dite exposition. L'assemblée examine avec intérêt une Déposition de Croix des débuts du XVII^e siècle soumise à son examen par M. l'abbé Jeandel de Fraize (Vosges) avant de prendre une décision au sujet de cette œuvre l'assemblée désire avoir rapport du restaurateur sur l'état du tableau. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition des tableaux suivants: St Sébastien présenté par M. van de Wegne, triptyque attribué à Classeens et présenté par M. Henné au prix de 14000 frs figure de femme présentée par le même, vue de l'ancien Malines présentée par M. Depré, un tableau attribué à Joseph Stevens La Lice présentée par M. Paiez pour la somme de 4000 frs, un paysage attribué à Dietrich présenté par M. de Coninck, un Ecce Homo attribué à Antonelle de Rincen et présenté par le même, un présumé d'E. Quellyn portrait attribué à Tays et présenté par le même au prix de 12000 f. L'assemblée remet à la prochaine séance la décision à prendre au sujet d'une Nature Morte attribuée à Chardin et présentée par M. de Coninck au prix de 2000 frs. Le Secrétaire informe l'assemblée que M. E. Meunier consent à céder le dessin exécuté par J. B. Meunier d'après l'Application de Charles Quint au prix de 2500 frs: il fait connaître en outre que des bancs et des chaises ont été placés dans la rotonde du Musée Moderne par les soins de l'état-major de la Garde Civique pour les gardes qui auraient à séjourner dans le Musée pendant les grèves. M. Wauters demande que la C.D. se réunisse en cas de mesures à prendre d'urgence. Le président et la majorité des membres estime qu'une certaine latitude doit être laissée au secrétaire. Lecture est donnée d'une lettre du 12 avril par laquelle le ministre informe la Commission directrice que la somme de 20.000 frs provenant du legs de M. F. Verspreuwen a été versée dans la caisse de l'Etat. Il est décidé que le cadre du Groupe de Famille de G. Cuyp portera un cartel avec cette inscription: Acquis avec le montant du legs Verspreuwen. Par lettre

Du 21 mars

Faint, illegible text on page 260, likely bleed-through from the reverse side.

M. Indemans offre un tableau de Greuze en vente; il est décidé de ne pas donner suite à cette affaire ; le secrétaire fait connaître qu'une nouvelle et longue lettre de M. de Doncker a été adressée à la Commission directrice Il informe en outre l'assemblée de l'achèvement des vitrines et armoires destinées à l'exposition des dessins formant la collectionnégociée à l'Etat par le Janckeer De Grez .Le secrétaire donne lecture d'une liste d'ouvrages (voir annexe) dont il demande à pouvoir enrichir la Bibliothèque .

M. le comte de Palaing estime qu'il n'est pas utile de constituer une bibliothèque au Musée ou du moins qu'il faudrait s'en tenir aux ouvrages strictement documentaires et aux photographies; M. Hulin fait remarquer que toutes les grandes pinacothèques étrangères ont des bibliothèques où les érudits peuvent trouver immédiatement les instruments nécessaires à leur recherches et qu'en ne saurait écarter de ces bibliothèques les livres consacrés aux artistes modernes et qui peuvent devenir indispensables au moment de la rédaction des catalogues .Le Secrétaire fait valoir ^{qu'un parti spécial existe au budget} que d'autres achats de ce genre ont été approuvés , qu'une bibliothèque existe de tous temps au Musée et que son vœu est de voir se développer au besoin par des dons particuliers et cela au point d'en faire une bibliothèque spéciale et modèle de catalogues d'ouvrages critiques et documentaires ^{consacré à la peinture nationale et telle qu'il} n'existe pas dans le pays. M. A. J. Wauters déclare avoir examiné en particulier les livres proposés à l'achat et en avoir approuvé le choix mais s'inspirant de la discussion ^{et approuve la proposition de comte Scholamp d'} estime finalement qu'il est inutile d'acquérir des livres qu'à son avis on peut consulter à la Bibliothèque . D'autres membres émettent leur opinion sans qu'une décision soit prise M. A. J. Wauters tient à faire acter au procès verbal que la Commission seule a qualité pour s'occuper de cette question

La séance est levée à 4h.

Le Secrétaire Le Président.

P. van der Smissen J. de Palaing

Séance du 21 avril 1913 ,à 3h à la galerie Ciroux (Exposition Evenepoel)

Sont présents MM. le Comte J. de Lalaing vice- président, MM. le baron Lambert , Cardon Devriendt, Mulin Mellery, Toussaint, et Wauters Demeter remplaçant le secrétaire

Se font excuser MM. le Marquis de Beaufort , président et Verhaeren.

L'acquisition des tableaux suivants est mise aux voix:

le n° 35 du catalogue La Loge est rejeté par 2 oui et 5 non

le n° 62 La Fête des Invalides est rejeté par 3 oui et 4 non

le n° 32 Portrait de l'artiste achat décidé, au prix de 2000 f., à l'unanimité *moins une voix*

le n° 140 La belle Otéro est rejeté par 3 oui 3 non et une abstention

le n° 14 Portrait de M.C. est rejeté par 2 oui 4 non et une abstention

le n° 92 La foire aux Invalides (en semaine) achat décidé au prix de 1500 frs par 4 oui et 3 non

La séance est levée à 3h 3/4.

J. Demeter *J. de Lalaing*

J. de Lalaing

Procès verbal de la séance du lundi 5 mai

Sont présents : MM le marquis de Beauvefert président, comte de Lalaing vice-président, baron Lambert, DeVriendt, Mulin, Mellery, Teussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

Se font excuser MM. le baron Empain, et Cardon

Les procès verbaux des séances du 14 et 28 avril sont lus et approuvés. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 14 avril faisant connaître que la salle des Expositions du musée moderne est accordée au cercle des Indépendants du 11 juin au 7 juillet 1913, d'une lettre ministérielle du 28 avril relative

aux dix tableaux choisis par la Commission directrice dans la collection de feu M. Beernaert. L'assemblée décide de faire apposer au dos de ces dix œuvres des étiquettes portant le cachet du Musée et de demander à l'Etat de faire assurer ces œuvres

contre les risques de vol et d'incendie. Lecture est donnée d'une lettre du 26 avril par laquelle le ministre présente à la Commission quelques remarques au sujet du dessin exécuté par J.B. Meunier d'après l'Abdication de Charlesquint; l'assemblée estimant ces remarques fondées, décide de renoncer à l'achat de ce dessin

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 16 avril transmissive de remerciements adressés par le prince Koudacheff, ministre de Russie, à la Commission directrice pour l'intérêt qu'elle a témoigné à l'exposition du tricentenaire des Romanoff.

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 19 avril transmissive de deux copies de l'arrêté ministériel du 10 avril 1913 nommant M. Théodore Van den Brule surveillant des Musées royaux

Lecture est donnée des deux lettres des 22 et 26 avril relatives à l'appel que la Commission directrice peut faire éventuellement au concours de la troupe en cas de nécessité; d'une lettre ministérielle du 2 mai relative à l'achat des appareils Minimax.

Des instructions seront données aux surveillants pour le maniement de ces appareils. Lecture est donnée d'une lettre du 19 avril par laquelle le ministre demande à la Commission directrice de mettre à la disposition des organisateurs de l'exposition de Uclan

l'œuvre du sculpteur de Brichy: Belle d'Autere déposée par l'Etat dans les magasins des Musées royaux. Par dépêche du 28 avril le ministre demande à la Commission directrice de confier à M. Beegers, directeur général de l'enseignement supérieur, une série

de photographies destinées à figurer dans le compartiment universitaire de l'exposition de Gand. La Commission directrice consent à ce prêt. L'assemblée examine trois œuvres ayant figuré au Salon de la Bière Esthétique et soumises à son examen par lettre ministérielle du 26 avril. Un vote favorable est émis (en faveur) du tableau de M.A. Guillaumin: Chêne Vert Matin, les deux aquarelles de P. Signac: Avignon et Transbordeur donnent lieu à un vote défavorable. Par lettre du 28 avril le Ministre soumet à l'appréciation de la Commission directrice un tableau de M. Verstraeten: Lever de Sirius. Cette œuvre est l'objet d'un avis favorable. Lecture est donnée au rapport de M. Buéso, restaurateur, sur l'état de la Descente de Croix offerte en vente par M. l'abbé Jeandel, de Faize. L'assemblée décide d'acquiescer à cette œuvre. Le prix d'achat ne pourra pas dépasser 25.000 frs. Sont l'objet de votes défavorables les œuvres suivantes: un Salvator Mundi attribué à Palma Vecchio et présenté par M. Rothschild au prix de 4000 frs, une Vierge de l'Eglise de Bruges présentée au prix de 10.000 frs par M. Henné, des tableaux de Joseph Stevens et de Wappers présentés par Mme Gevers Euchs d'Anvers, des tableaux attribués à Teniers, Rubens, Raphael présentés par M. Van der Borcht. Sur rapport de M. Hulst l'assemblée décide de renoncer à l'achat d'un tableau attribué à Bruegel le vieux et offert en vente par le baron de Vinck d'Anvers. Lecture est donnée d'une lettre du 25 avril par laquelle l'administration des Bâtiments Civils informe la Commission directrice qu'il sera procédé prochainement au badigeonnage des cours intérieures du Palais des Beaux-Arts d'une lettre de M. Cannels, architecte des Bâtiments Civils relative aux réparations de la toiture du Musée Wiertz. Le Secrétaire fait connaître à l'assemblée qu'il a reçu la visite de M. Genard inspecteur général des Ponts et chaussées, chargé par M. Helleputte Ministre des Travaux Publics d'indiquer sur les rapports de la Commission directrice des Musées et l'administration des Bâtiments Civils. Le Secrétaire est chargé de préparer les éléments d'un rapport qui sera envoyé à M. Helleputte. Le secrétaire fait connaître à l'assemblée que le déplacement des tableaux dans la salle 4 du Musée Moderne est achevé. Il est décidé qu'un subside de 300 frs sera demandé au ministre à titre exceptionnel en faveur du surveillant Blancgaert actuellement en disponibilité.

Faint, illegible text on page 268, likely bleed-through from the reverse side.

M. Hulín veut bien se charger de rédiger une note sur les installations de chauffage dans les Musées et sur leur amélioration souhaitée depuis longtemps par la Commission directrice. MM. Hulín et Wauters ~~veulent bien se charger~~ ^{acceptent} de représenter la Commission à la vente de dessins des collections Heleseltine et F. Richter qui aura lieu le 27 et 28 mai à Amsterdam chez MM. Frédéric Muller et C^e. Deux dessins attribués à Peter Bruegel l'ancien reproduits par le catalogue requièrent particulièrement l'attention de l'assemblée. Pour avoir leurs apaisements quant à l'authenticité de ces dessins MM. Hulín et Wauters demandent à être accompagnés à Amsterdam par M. R. van Bastelaer, conservateur des estampes connu pour ses travaux sur Bruegel l'ancien. Si M. van Bastelaer consent à se charger de cette mission la Commission directrice demandera au ministre d'approuver cette dérogation aux usages. M. Meliery attire l'attention de l'assemblée sur les dessins attribués à Rembrandt qui figurent au catalogue de la vente précitée.

La séance est levée à 3 1/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierre-Georges *Marijnt Le Beau*

Procès verbal de la séance du lundi 19 mai à 2h.

1913

Sont présents MM. le Marquis de Beauveffert président, baron Lambert, Cardon, DeVrienot, Hulin, Lagne, Mellery, Toussaint, A.J. Wauters Fierex Gevaert secrétaire. M. le Comte de Halaing vice-président se fait excuser. Le procès verbal de la séance du 5 mai est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 7 mai annonçant à la Commission directrice que la décision accordant les salles d'exposition du Musée Moderne au cercle des Indépendants du 11 juin au 7 juillet est rapportée; d'une lettre ministérielle du 15 mai annonçant qu'une indemnité de 300 francs est accordée à M. Blanckaert, d'une lettre ministérielle du 1^{er} mai faisant connaître que la médaille civique de 1^{re} classe ne peut être accordée à Mme Daegeleer préposée au vestiaire; d'une lettre de M. Pol de Mont conservateur au Musée d'Anvers sollicitant l'autorisation de pouvoir exposer au dit musée les tableaux anciens offerts au Musée de Bruxelles par M. Cardon. L'assemblée décide de ne prendre de décision qu'en complète conformité de vue avec M. Cardon qui demande à ne répondre qu'après réflexion. M. le président exprime au surplus le souhait que les tableaux offerts par M. Cardon soient l'objet d'une exposition spéciale dans l'une des salles du Musée de Bruxelles. Lecture est donnée d'une lettre de M. l'architecte Hane transmissive d'instructions relatives aux mesures à prendre pour prévenir les dangers d'incendie. Le secrétaire fait connaître que M. l'abbé Jeandel consent à céder sa Déposition de Croix pour la somme de 23.000 frs. Sur la proposition de M. le baron Lambert il est décidé que ce tableau sera soumis à Paris à l'examen du restaurateur de tableaux M. Chapuis; M. Demeter comptable des Musées sera chargé de transporter l'oeuvre à Paris. Un rapport écrit sera demandé à M. Chapuis. Il reste d'ailleurs entendu qu'une restauration ne sera entreprise que dans le cas où le ministre approuverait l'acquisition de l'oeuvre. M. Toussaint demande que le tableau soit examiné par l'expert Lampe; cette proposition est repoussée. La Commission directrice renonce défi

définitivement à faire l'acquisition de la Madone présentée par M.Henné au prix de 10.000 frs. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Raphael et présenté par Mme de Robiano au prix de 50.000 frs d'un tableau attribué à David et présenté par M.de Bentrigger au prix de 15000 frs. Le président fait connaître à l'assemblée qu'au nom de la Commission directrice il a remis au ministre de Russie prince Koudacheff une photographie du portrait de ^{Michel Fedorovitch} ~~de~~ (fondateur de la dynastie des Romanoff; M.Hulin se réserve à examiner le système de chauffage perfectionné installé à l'exposition de Gand avant de rédiger la note qu'il a promise comme complément au rapport envoyé au ministre sur les agissements des Musées. L'assemblée approuve le chiffre demandé par M.Cerisier, soit 250 frs, pour le cadre de Cuyp: Groupe de Famille et ~~se~~ réserve sa décision quant aux cadres des portraits de De Winne. L'achat à M.Buésé de 12 chevalets, à 25 frs pièce, est approuvé. Le déplacement temporaire du portrait d'Alexandre Delafaille est autorisé en faveur du copiste Brégeli. Le secrétaire annonce que les travaux de l'atelier du restaurateur vont être entamés et qu'aidé de M.Demeter il a posé des étiquettes paraphées sur les tableaux de la collection de M.Beernaert choisis par la Commission directrice dans l'hôtel de la rue d'Arlon. L'assemblée décide de ne pas donner suite à la proposition de M.Wauters-Lemaere qui offre en vente un tableau de Charles Wauters: Famille Malheureuse. La séance se termine dans les salles du premier étage du Palais des Beaux Arts. L'assemblée examine les nouveaux lanterneaux placés dans la salle 2 et se déclare très satisfaite de ce travail et de la lumière répandue par les verres prismatiques. Il est décidé que le ministre des Travaux Publics sera saisi d'une demande tendant à obtenir l'exécution dans le plus bref délai de trois autres lanterneaux du même type dans les salles 4, 6, & 12.

La séance est levée à 3h 1/3

Le Secrétaire Le Président.

Furau. Semery Margit De Beaufort

Séance du lundi 2 juin à 2h de relevée 1913

Sont présents MM. le Marquis de Beauvefort, président, Comte de Lalaing vice-président, baron Lambert, Carden, Devrienat, Mellery, Teussaint, Verbaeren et Wauters; M.G. Demeter fait fonction de secrétaire

Le procès verbal de la séance du 19 mai est lu et approuvé. Lecture est donnée de deux lettres ministérielles du 29 mai par lesquelles le Ministre avise la Commission d'un don fait par M. Craninx de 10 tableaux de Portaels et d'un portrait de Guffens. Seul le tableau "Mignon" par Portaels est accepté par 5 oui et 4 non; lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 21 mai relative à "la Foire aux Invalides en semaine", d'Evenepoel l'assemblée se ralliant à l'avis exprimé dans cette lettre renonce à acquérir cette oeuvre. Le ministre par lettre du 21 mai autorise la délégation de MM. Hulin Wauters et van Bastelaer à Amsterdam. Par lettre du 24 mai le Ministre annonce qu'il a décidé de porter le traitement de MM. Verstraeten et Robert respectivement à 2400 & 2200 frs, il annonce en outre leur mise à la retraite pour le 31 décembre 1913; l'académie de Berlin par lettre du 20 mai remercie la Commission directrice de son concours à l'exposition organisée par la dite académie. L'assemblée est unanime à approuver la lettre adressée au Ministre des Travaux Publics et relative aux rapports de la Commission directrice avec l'administration des Bâtiments civils. La Commission charge le secrétaire du soin de régler la commande des uniformes en tropical pour les surveillants durant la période d'été. M. le baron Lambert donne lecture du rapport de M. Brissen sur l'état du tableau primitif ^{meurtre par le (abbé)} acheté à M. Jeandel. La Commission directrice attendra la réponse du Ministre avant d'examiner la question d'une restauration éventuelle. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Wiertz et présenté par M. De Vries au prix de 1000 frs, M. le Comte de Lalaing annonce à l'assemblée que le statuaire De Groot est disposé à donner immédiatement au Musée son portrait par M. Cluyenaer. M. Wauters annonce que rien n'a été acheté à Amsterdam en raison des prix considérables atteints par les divers dessins convoités. Il demande que la

Commission directrice précède à l'examen détaillé de la collection de Grez. Sur la proposition du président MM. Cardon et Wauters sont chargés de cet examen M. Nève sera prié de faire déposer les dessins dans les meubles de la salle de Grez le plus tôt possible.

MM. Cardon Devriendt Hulin et Wauters sont désignés pour représenter la Commission directrice aux ventes Steengracht et Nemes à Paris M. le président s'engage à voir le ministre pour obtenir un crédit extraordinaire en vue de ces ventes, il sollicitera en outre l'appui de la Société des Amis des Musées. Les délégués seront prévenus du résultat de ces démarches. M. Wauters questionne le président au sujet du placement toujours retardé dans le hall de sculpture du 4^e bas relief de Mennier M. le président annonce que le ministre est saisi d'une demande de la famille de l'artiste tendant à voir s'élever le monument du travail sur une place publique. M. Wauters exprime le vœu que cette oeuvre reste la propriété du Musée; il est décidé que le Ministre sera saisi de la question

Un avis défavorable est émis à l'acquisition des tableaux suivantes-dont les photographies ont été soumises à l'examen par les propriétaires suivants : MM. Steenhouse (Folkstone) Filtz (Wilhelmshaven) Frélich (Saarbruck), Lévy (de Bruxelles) Grossmeyer (Ceterad) Hensé (Londres) Engel (Verviers) Van Bertome (Bruxelles) Ullmann (Genève) Cerkiwicq (Paris) Schnepf (Muhlheim) Corbier (Lyon) Coninck (Diognem) Michelsen (Londres) Achterath (Crefeld), Kranning (Weimaer) Mazzi (Milan) M. Wauters demande que M. Lastris de Genève envoie à vue le tableau de Brueghel "la procession"

La séance est levée à 3h 1/2.

Le Secrétaire Le Président

Pierre Cuvaery *Marguis De Beaufort*

Procès verbal de la séance du lundi 23 mai à 2h. 1913

Sont présents MM. le Marquis de Beauveffort, président, le comte de Lalaing, vice-président, Cardon, Devriendt, Hulin de Lee, Mellery, Tassaint, Verhaaren, A.J. Wauters, Pierens Gavaert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 2 juin est lu et approuvé

Revenant sur la question du quatrième haut relief de Constantin Meunier, M. le président fait connaître que le ministre étudie à nouveau le moyen de placer le Monument au Travail en plein air. M.A.J. Wauters verrait avec plaisir la réalisation de ce projet mais insiste pour qu'en attendant, le relief du Port soit placé au Musée. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 19 mai engageant la Commission directrice à faire assurer les dix tableaux lègués par M. Beernaert, d'une lettre ministérielle du 4 juin autorisant l'acquisition d'un nouveau cadre pour le Groupe de Famille attribué à J.G. Duypp, d'une lettre ministérielle du 10 juin approuvant la mission de MM. Cardon Devriendt, Hulin et A.J. Wauters aux ventes Steengracht et Nemes. Le chiffre considérable des enchères n'a permis aucun achat à ces deux ventes sur lesquelles MM. A.J. Wauters et Hulin font rapport. Lecture est donnée d'une lettre de M. Nève datée du 6 juin et relative à la visite projetée à la collection de Grez par MM. Cardon et Wauters qui prendront les convenances de M. Nève pour la visite en question. L'assemblée a un avis favorable à l'achat d'un Groupe de Famille de Nicolas Mace présenté par M. Kleinberger. Les conditions de la cession sont: 100.000 frs payables à fin octobre 1913 ou 90.000 frs payables à la fin du mois. Cette dernière combinaison est acceptée. M.A.J. Wauters annonçant à l'assemblée que M. le baron Lambert a bien voulu s'engager à effectuer un versement immédiat de 50000 frs remboursables sur l'exercice 1914. Les 40.000 frs restant seraient ordonnancés le plus vite possible par le gouvernement. M.A.J. Wauters cherchera d'ailleurs à obtenir une réduction nouvelle sur le prix d'achat. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Siberechts et présenté par M. Steinmeyer au prix de 9000 frs, d'un tableau attribué à Reesbroeck et présenté par M. Nicheleson au prix de 35000 frs d'un tableau attribué à Lambert Lombard et présenté par le même au prix de 35000 frs., d'une marine attribuée à Al. Stevens et présentée par

M. Bellens, d'un portrait attribué à David et présenté par M. Man-
 gez, d'un portrait de Joseph II présenté par M. Meuten. L'assemblée
 examine le Géographe, de de Brackeleer et le fête au village de
 Madou où apparaissent des craquelures et décide qu'il y a lieu de
 demander des devis de restauration à M. Buése. L'assemblée est
 informée de la visite faite par la Commission dite d'Incendie
 dans les locaux des Musées Anciens et Modernes et au désir exprimé
 par la dite Commission de voir les plans, exposés à l'entrée des sa-
 lles, porter l'indication au moyen de points de couleur des
 nouvelles bouches à haute pression. Le secrétaire se chargera de
 ce soin. Lecture est donnée d'une lettre datée du 10 juin 1913 par
 laquelle M. L'architecte principal Hans demande l'avis de la Commis-
 sion directrice sur le store qu'il a fait placer dans la salle des
 écoles étrangères. L'assemblée estime que le ton de ces stores
 ne peut convenir et demande qu'il soit fait usage de tissu gris.

La séance est levée à 3h 1/4h

Le secrétaire Le président
 Pierre Dewary Marguerite De Beaufort

Séance du 14 juillet 1913 à 2h

Sont présents MM. le marquis de Beauafort, président Comte J. de Lalaing, vice-président, Baron Lambert, Caron De Vrienat, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Pierens Gevaert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 23 juin est lu et approuvé.

La Commission apprend par M.A.J. Wauters que les propositions relatives à l'acquisition du Groupe de Famille de Nicolas Maes sont soumises à l'examen de la comptabilité ministérielle; M. le Président tient à remercier M. le baron Lambert de vouloir bien faciliter l'achat de cette oeuvre par son concours spontané et dévoué. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 24 juin annonçant que l'exposition du Sillon aura lieu au Musée Moderne du 28 octobre au 24 novembre; d'une lettre ministérielle du 24 juin annonçant la nomination de MM. Foncoux et Auguste Murysee comme censeurs à titre temporaire, d'une lettre ministérielle du 27 juin annonçant que les appointements du censeur Aendenboom sont portés de 1200 à 1300 francs; d'une lettre ministérielle du 10 juillet autorisant le port par les surveillants d'uniformes en tissu dit tropical; d'une dépêche ministérielle du 10 juillet transmissive d'une requête par laquelle M. Cornet sollicite au ministre des Sciences et des Arts un secours à prélever sur le budget du ministère. La grave et récente maladie de Mme Cornet préposée au vestiaire du Palais des Beaux-Arts justifie cette requête. Le Ministre demande à la Commission directrice son avis sur l'opportunité de ce secours; l'assemblée émet un avis favorable. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 9 juillet annonçant que désormais, conformément à la demande de la Commission directrice les contrats d'achat des oeuvres acquises en vue du Musée Moderne contiendront une clause aux termes de laquelle l'Etat se réservera le droit de reproduire les oeuvres dans un but d'enseignement et de vulgarisation artistique, ce droit se limitant aux procédés graphiques tels que photographie, héliogravure, chromolitographie etc. Lecture est donnée d'une lettre du 8 juillet annonçant le don par le statuaire De Groot du portrait de cet artiste par Cluysenaer; d'une lettre ministérielle du 10 juillet relative à la Descente de Croix soumise à la Commission directrice

par M.L'abbé Jeanael ; l'assemblée décide de renoncer à l'acquisition de cette oeuvre tout en laissant à son propriétaire latitude de la remonter après l'avoir fait restaurer .Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 25 juin annonçant la remise à la Commission directrice d'une oeuvre de M.J.de la Hooze: Portrait du père de l'artiste exposée à Bruxelles en 1910 et qu'à ce moment la Commission directrice souhaita voir entrer dans les collections de l'Etat. Un vote favorable est émis à l'acquisition d'un tableau attribué à Craesbeck et présenté par M.Lembaux aux prix de 8000 francs; l'assemblée toutefois décide de ne point dépasser la somme de 5000 francs pour cet achat .Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'un intérieur attribué à J.D.Stevens et présenté par M.Van Kempen , d'un tableau attribué à Bruegel et présenté par M.Laetri .L'assemblée décide de faire restaurer à la gouache par M.Buëso père les tableaux de Madou: Le Sorcière interrogé et H.de Brackeleer: le Géographe .Un vote favorable est émis à la restitution à la famille de feu le bourgmestre Demot du piedestal portant le buste du dit magistrat, restitution demandée par M.Paul Demot .Lecture est donnée d'une lettre du 30 juillet de M.L'architecte Hans relative aux stores de la salle des écoles étrangères et aux velums du Palais des Beaux-Arts .Le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée que les travaux de construction d'un nouveau local destiné au restaurateur a déterminé une large brèche qui mettait la cour du Musée de plain pied avec celle du Gresham et qui a nécessité des mesures urgentes de surveillance nocturne. L'administration des Bâtiments Civils refuse de payer les frais de cette surveillance laquelle pourtant a été réglée d'accord avec elle .L'assemblée décide de protester contre de tels agissements et d'exiger le paiement de cette dépense par l'administration responsable. L'assemblée assiste ensuite à des expériences destinées à la renseigner sur les mérites des appareils Minimax. Au moyen d'un seul appareil dont la charge remontait à deux ans un foyer d'incendie fut éteint avec une rapidité remarquable .Desireux de se rendre compte de la nocivité que pouvaient offrir les liquides projetés sur les œuvres non atteintes par le feu, l'assemblée fit asperger deux tableaux

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

tableaux retirés des réserves l'un sur toile l'autre sur bois et
décida après l'opération de les déposer dans la salle de la
Commission afin de le soumettre à un examen ultérieur

La séance est levée à 3 1/2h

Le Secrétaire Le Président.

Pierre-Louis *E. de Galanee*

Handwritten signatures and notes in cursive script, including the name 'Van Oest'.

Séance du 4 août 1913 à 2h

Sont présents M. le Marquis de Beauafort, président, Ch. L. Carton Mellery, Toussaint, Vermaeren A. J. Wauters Fierens Gevoert secrétaire Se font excuser M. le comte J. de Galaing, vice-président les barons Lambert et Empain.

L'assemblée n'étant pas un nombre se contente de prendre connaissance des lettres ministérielles, et remet les décisions à la prochaine séance. Il est décidé toutefois de remercier M. le baron Lambert par lettre, de l'obligeance spontanée avec laquelle il veut bien aider le Gouvernement et la Commission directrice à acquérir le Groupe de Famille de Nicolas Maes. On décide également sur la proposition de M. A. J. Wauters de modifier les attributions de quelques tableaux : le n° 714 attribué à Blanckhoff est signé Gerrit van Batten, le n° 772 attribué à Simon Kées est une œuvre de Corneille Norbert Geisbrecht, le n° 616 attribué à Weenickx est donné avec raison par M. Kronig à Jean Van Noordt. M. Buéso sera chargé de faire rapport sur le portrait d'homme de Bol légué par M. Gisler, et le petit portrait d'homme soit Thomas Morus. Les plans de l'atelier du restaurateur seront demandés à l'administration des Bâtiments civils, le local exécuté paraissant différer du projet primitif; un rappel sera envoyé au sujet du chauffage des W.C. L'assemblée décide de s'opposer à l'évacuation par les locaux du Musée des matériaux provenant de travaux qui vont être entrepris à la bibliothèque et de protester contre les dépôts de matières inflammables faits par les bâtiments civils dans le lattis du rez de chaussée. Sur la proposition de M. Wauters l'assemblée dans une prochaine séance examinera et fera enlever la fausse signature: Rembrandt éventuellement inscrite sur le portrait de Vieille Dame (n° 368) l'assemblée décide d'autoriser l'éditeur Van Oest à faire vendre au musée l'ouvrage du secrétaire : la Peinture au Musée Ancien de Bruxelles. Le Secrétaire remercie la Commission directrice au nom de M. van Oest et en son nom personnel. Les membres présents procèdent au placement dans la salle hollandaise du Groupe de Famille de Nicolas Maes.

La séance est levée à 3 3/4h.

Handwritten signature: P. Vermaeren, Secrétaire J. de Galaing

Séance du 1 septembre 1913 à 2 heures.

Sont présents : le comte de Lalaing vice-président, Ch. L. Cardon Mellery, Toussaint, A. J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire

Le marquis de Beauafort président se fait excuser. En vertu de l'article 4 du règlement l'assemblée, bien que n'étant pas en nombre, siège valablement.

Les procès verbaux des séances du 14 juillet et du 4 août sont lus et approuvés

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 31 juillet approuvant l'achat du Groupe de famille de Nicolas Maes, de la lettre ministérielle du 8 juillet annonçant le don par M. de Groot sculpteur de son portrait par A. Cluysenaer; le secrétaire est chargé d'écrire à M. de Groot pour lui demander s'il lui conviendrait que l'administration du musée prît soin de faire enlever l'oeuvre à son domicile. L'assemblée émet un avis défavorable à l'entrée dans les collections des tableaux annoncés par lettre ministérielle du 11 juillet : l'Étang de la Forêt de Soignes de Joseph François et la Fillette au chevreau d'Aman-Jean. Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 18 juillet annonçant que la rotonde d'entrée du Musée moderne sera mise à la disposition du gouverneur du Brabant pour l'organisation d'une exposition des oeuvres du concours d'art décoratif institué par la province. L'assemblée émet l'avis que la rotonde en question ne devrait point servir à des expositions de ce genre et se réserve de protester éventuellement auprès du ministre. Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 19 juillet autorisant le placement de la Mignon de Portaiels, d'une lettre ministérielle du 29 juillet annonçant les dates des expositions de Vie et Lumière des Indépendants; et du Sillon au Musée Moderne, d'une lettre ministérielle du 30 juillet autorisant les restaurations du Géographe de De Braekelaer et du Sont interrogé de Madou; d'une lettre ministérielle du 30 août transmissive de deux arrêtés le premier acceptant la démission du surveillant Lambaux, le second nommant M. Joseph Ceulemans surveillant à titre provisoire et en remplacement de M. Lambaux. L'assemblée prend connaissance d'une lettre de K. Beckers directeur général de l'Enseignement supé-

Handwritten notes at the bottom of page 230, including the name 'Lambaux'.

Supérieur exprimant le vœux de pouvoir mettre à la disposition & du concierge de la Bibliothèque royale la buanderie du concierge des Beaux-Arts L'assemblée pour diverses raisons décide de répondre par ~~une~~ fin de non recevoir .Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 20 août transmissive d'un arrêté ministériel changeant le comptable des Musées de la gestion des avances de fonds nécessaires aux dépenses journalières , d'une lettre ministérielle autorisant l'exécution de deux cadres destinés aux portraits de De Winne récemment acquis, d'une lettre ministérielle du 12 août annonçant que les étoffes ayant servi à la décoration des salles de l'exposition du XVII^e siècle sont mises à la disposition de la Commission directrice M.Lambaux fait connaître qu'il ne peut céder son tableau attribué à van Craesbeek à moins de 6000 francs; l'assemblée décide à nouveau de ne pas dépasser la somme de 5000 frs Un vote favorable est émis à l'acquisition d'une Etude: Tête d'homme attribuée à Gallit et présentée au prix de 400 francs par M.A. Jouvenel; les tableaux suivants sont l'objet d'avis défavorables: Ste Famille attribuée à A.Jenssens et présentée par M.Von Behr, de Berlin pour 5000 mark, un Effet de Nuit attribué à Van der Meer présenté par M.A.Jouvenel, une scène mythologique attribuée à van Balen et présenté par M.Cauwe, d'un portrait présenté par M.De Valériola, d'un Buveur attribué à Craesbeek et présenté par M.Marschoù d'une Vue de ville présentée par le même M.De Wit par lettre du 8 août confirme qu'il a fait déposer au Musée mille exemplaires de l'Inventaire de la collection de Grez. Le représentant de la firme Minimax demande que la Commission directrice veuille bien attester les bons résultats des expériences faites récemment au Musée; un avis favorable est émis à cette demande .Le secrétaire fait connaître le départ prochain du sieur Verhoeven chauffeur du Musée Moderne, nommé surveillant au Musée d'Histoire naturelle ; il propose de remplacer le chauffeur Verhoeven par Robert fils ; de charger des fonctions de cifeur le chauffeur ~~Duy~~ ~~burgh~~ du Palais des Beaux-Arts, Duyburgh, constamment malade, et de ~~proposer~~ proposer d'urgence au Ministre un candidat pour le poste actuel de Duyburgh. Ces propositions sont approuvées .Il est décidé que M.Hennebicg sera autorisé à prendre un moulage du plâtre de Samain actuellement dans les réserves du Musée à la cond

condition que la ville propriétaire de l'oeuvre ne fasse point
 d'objections. Une sous commission composée de MM. Cardon Davriendt
 et A.J. Wauters sera chargée d'examiner et éventuellement d'enle-
 ver la fausse signature du Portrait de Vieille dame attribué
 à Rembrandt; cette sous commission sera convoquée le jour de la
 prochaine séance à 11 h. du matin
 La séance est levée à 3/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierre Gevaert J. de Zalauing.

Séance du 6 octobre 1913

Sont présents MM. le Marquis de Beauafort, président, Comte J de Lalaing vice-président, barons Empain et Lambert, Cardon Mallery, Devriendt, Hulín Toussaint Verhaeren AJ Wauters. M. Demeter fait fonction de secrétaire.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre de M. l'ingénieur en chef des Bâti-
ments civils annonçant que la dépense du placement des verres
Luxfer est approuvée, d'une lettre ministérielle du 26 septembre
1913 annonçant la mise à la disposition du cercle des aquarellistes,
du local des expositions au Musée Moderne. D'une lettre ministé-
rielle du 6 octobre 1913 relative à l'achat des tableaux offerts
en vente 10/par M. Jouvenel -étude de tête d'homme, 20/ par M. Lam-
beaux -scène d'intérieur, ^{attribué} par Van Craesbeek. Le ministre estime que
l'achat de ces oeuvres n'est point désirable et sauf motif spécial
de la Commission, renonce à leur acquisition. La Commission se
rallie à la manière de voir du ministre. Lecture est donnée d'une
lettre ministérielle du 6 octobre relative au vote exprimé à
l'égard des tableaux de MM. Jean et François Le Collège pro-
cède à un nouveau vote ; six voix se prononcent pour l'Jean Jean
5 voix contre, 2 voix pour le François et 9 contre. Ils sont tous
deux rejetés. MM. Buéno offre en vente un tableau attribué à
Brueghel, M. Van Genechten : un Christ remettant, les clefs à S Pier
re, attribué à Van Dyck, la Voie David attribué à Rubens, une scène
d'Intérieur attribuée à Téniers et une scène de cabaret attribuée
à Daumier ; M. Van der Cleyen une esquisse attribuée à Rubens ; M.
De Cuyper une esquisse attribuée au même maître. Toutes ces offres
sont rejetées à l'unanimité. L'assemblée examine des reproductions
photographiques qui sont l'objet d'un avis défavorable à savoir :
L'enfant prodigue attribué à Cimabué, propriétaire M. Baumann,
Education de la vierge attribué à Rubens propriétaire M. Ducarme
Un paysage attribué à Van Gassel de M. Schneider, une Ste Agathe
de Murille provenant de l'Exposition Parisienne. Des paysages
attribués à Pourmois, Vernet, Verwée Serure, de M. Schlammer
une vue d'Audernach attribuée à Bossuet de M. Jordan et un
tableau attribué à Luca Giordano appartenant à M. Molledo.

A onze heures du matin MM Cardon Tevriendt et Wauters délégués par la Commission directrice ont fait procéder devant eux à l'enlèvement de la fausse signature du Rembrandt placée sur le portrait de vieille femme .

M.Wauters fait rapport sur ces opérations qui ont permis de constater que les mots Letatis 55 -datent de l'exécution du portrait dont la vraie signature a été enlevée pour la remplacer par la fausse signature de Rembrandt qui a disparu sous l'action d'ingrédients employés Il a été constaté également que la signature du véritable auteur de ce portrait a été effacée ,mais il reste de cette signature authentique des vestiges qui permettront peut-être de la retrouver à l'aide d'agrandissements photographiques. M.Wauters insiste vivement pour que le placement du linoleum dans la salle de sculpture soit rectifié ;il signale aussi à nouveau l'utilité de remédier au mauvais effet produit par les tentures de la salle étrangère

La séance est levée à 3h 1/4

Le Secrétaire

Le Président .

Pierres-Sevaux Margius de Beaufort

Séance du lundi 27 octobre à 2 heures . 1913

Sont présents : M. le Marquis de Beauveffort, président, Comte J. de Lalain vice- président, baron Lambert, et Empain, Ch. L. Cardon, Devriest, Mellery, Toussaint, Verhaeren, Fierens Gavaert, secrétaire Se fait excuser M. Hulia et A. J. Wauters .

Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 21 octobre transmissive d'une ampliation de deux arrêtés royaux datant du 21 octobre et accordant une augmentation de traitement à tous les agents du personnel inférieur, sauf à ceux dont la nomination est trop récente; lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 23 octobre transmissive d'une copie des arrêtés ministériels des 14 et 17 du même mois portant la nomination de M. L. Robert en qualité de chauffeur de L. Duysburgh en qualité de circur, de Oscar Spreutel en qualité de chauffeur à titre provisoire aux appointements de 1200 francs . Comme suite à une demande adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts et soumise à la Commission directrice aux fins d'examen, l'assemblée met à la disposition de M. De Vriendt pour une exposition projetée à Anvers, le portrait de jeune fille qui faisait l'objet de la dite demande . Le Secrétaire fait connaître que les dessins de la collection de Grez ont été transportés au Musée sous la surveillance de M. Nève et la science et donne lecture d'une lettre datée du 17. octobre par laquelle le ministre de Sciences et des Arts demande qu'il soit procédé à l'exposition de ces dessins. M. L. Cardon, Verhaeren et Wauters acceptent d'organiser la première exposition Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 25 octobre transmissive d'un arrêté royal du 9 octobre aux termes duquel l'Etat Belge a accepté le legs du feu M. Beeckert; d'une lettre ministérielle du 14 octobre fixant les dates des diverses expositions qui auront lieu, du 1^{er} janvier 1914 au 2 juin même année, dans les galeries du Palais de l'Ancienne Cour; d'une lettre ministérielle du 23 octobre annonçant que l'exposition des œuvres destinées au concours organisé par la Province aura lieu au Musée Moderne du 10 au 24 novembre prochain; d'une lettre de l'Ingénieur en chef des bâtiments civile datée du 22 octobre annonçant qu'il a sollicité de son ministre l'autorisa-

tien d'établir les installations complémentaires de chauffage demandées par la Commission directrice ; d'une lettre de l'architecte principal, même date, annonçant qu'il sera incessamment précédé à la réfection des peintures des murs de la salle, de la Commission directrice et du couloir d'accès de la dite salle ; d'une lettre du même relative au stère d'essai placé dans la salle des écoles étrangères, M. Cardon estime qu'en pourrait simplifier l'appareil qui actionne ce stère. Le surveillant des bâtiments civils sera prié de s'entendre à ce sujet avec M. Cardon. L'assemblée examine un échantillon des plaques indicatrices à lettres blanches sur fond rouge que les Bâtiments Civils se proposent de placer sur les armoires des bouches d'eau. L'assemblée estime qu'il faut adapter des lettres blanches sur fond noir. Des avis défavorables sont émis sur l'achat d'œuvres de Verwée, Verstraete, P. de Brackelèer, et Verhulst, présentées par M. Lonhienne de Verviers, d'un tableau présenté par M. Michal, d'un tableau attribué à Abr. Hondius et présenté par M. De Cenick, au prix de 4000 frs. M. le baron Janssen ayant fait connaître que c'est à Mac la Comtesse Jean de Métere qu'il compte offrir la reproduction du buste de F. J. J. J., l'assemblée l'autorise à faire exécuter la dite reproduction à la condition que celle-ci soit faite par ou sous la direction du praticien du Musée. Comme suite à une demande adressée à la Commission directrice par M. Leuridan, secrétaire général des fêtes projetées pour 1914 en l'honneur du Prince de Ligne à Balceil, l'assemblée consent à mettre à la disposition du comité de ces fêtes une reproduction en plâtre du buste du Feld-maréchal par Godecharle. L'assemblée examine les tableaux de H. De Brackelèer et Madeu restaurés en partie par M. Buése et autorise ce dernier à achever son travail. M. Buése sera chargé de faire un rapport sur les tableaux dont l'énumération suit :

V. Janssens Apparition de la Vierge à St Brune (cat 231)

Van der Helst Portrait de femme (cat 216)

Les Kerts de Ry Portrait de la femme Ceruille Danckerts (cat 144)

Le secrétaire est autorisé à faire redorer le cadre de l'cube de Ch. Remaens. Le devis de M. Cerisier à l'élève à 350 frs. L'avis de l'artiste sera préalablement demandé. M. Campe d'Yve n'a par lettre

Faint, illegible text on page 304, possibly bleed-through from the reverse side.

du 2^e octobre offre en vente un exemplaire : Derniers hommages de Gallait. Il est décidé de ne pas donner suite à cette offre

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire Le Président.

Picreny-Sauvay *Marquid De Beauport*

Séance du lundi 10 novembre 1913 à 2 heures.

Sont présents MM. le marquis de Beauveffort, président, Comte J. de Halaing, vice-président, Baron Lambert Empain, M. Cardon De Vriendt, Hulin, Lagae, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens - Gevaert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 27 octobre est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 6 novembre énumérant les oeuvres ayant figuré à l'exposition de Gand et soumises à l'examen de la Commission directrice. L'assemblée émet des avis favorables à l'entrée dans les collections du Musée des tableaux suivants:

A/Ecole Belge : Van Helder : la Soir (à l'unanimité) A. Cluysenaer Mère et enfant, (à l'unanimité) ED. Farasya le Naufrage, F. Charlet La Famille du bourgmestre.

B/Ecole française : Le Sidaner Le jardin blanc

Sur la proposition du président l'assemblée décide d'attirer l'attention du ministre sur la signification particulière du vote en

faveur des oeuvres de MM. Van Helder et Cluysenaer. Les tableaux de MM. Vuillard, Flandrin, Marquet, Griveaux, Dauchez, Patissier, Hart Nibbrig, le dessin de M. de Thomas sont l'objet d'un vote défavorable. La sculpture de M. J. Dupon le Calvaire signalée par la dépêche précitée, n'étant point parvenue à temps au Musée ne pourra être examinée que dans une séance ultérieure. Sur la proposition de M. le Baron Lambert il est décidé, à l'occasion de ^(probable) l'entrée des grandes toiles de MM. Van Helder et Charlet au Musée Moderne déjà encombré de rappeler au ministre le vœu si souvent exprimé par la Commission directrice de voir les Cercles d'art organiser leurs expositions dans un autre local de manière à ce que la grande salle qu'ils occupent au Musée puisse être mise à la disposition de la Commission directrice. Lecture est donnée d'une lettre de M. Leuridan remerciant la Commission directrice de ^{vouloir bien} mettre à la disposition du comité des fêtes de Bevevil une reproduction en plâtre du buste du Feld maréchal Prince de Saxe. Les devis présentés

9
Vid.
Dessin

tés par M. Buése pour la restauration des tableaux dont la liste
 suit sont acceptés : Ferdinand Bel portrait d'homme 75 francs,
 Van der Helst Portrait de Femme 200 francs Danskaert de Ry Por-
 trait de femme 50 frs , Ecole française , portrait de jeune seigneur
 150 francs , Van der Meulen le siège de Tournai 800 francs , Janssen
Apparition de la Vierge à St. Bruno 750 francs . Les restaurations
 des tableaux de H. De Braekeleer : le Géographe , et de Madou Le wort
 interrogé sont définitivement approuvées. Des glaces seront po-
 sées sur ces deux oeuvres. La Commission directrice examinera le
 lundi 17 novembre à 1h 1/2 rue du Grand-Cerf la collection d'un
 amateur mise en vente par MM. Leroy . La séance est levée à 3 1/4h.

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Gevaert

Marquis de Beaufort

Réunion du lundi 17 novembre à 1h 1/2 Salle Leroy , rue du
 Grand Cerf.

1913

Sont présents MM. le marquis de Beaufort, président, Cardon
 De vriendt, Hulin Mellery Toussaint Verhaeren A.J. Wauters ,
 Pierre Gevaert secrétaire ; se font excuser MM. les barytons Lambert
 et Empain

Après examen de la collection exposée la Commission directrice
 décide de ne point envoyer de délégation à la vente les oeuvres
 de la dite collection n'offrant pas un intérêt suffisant . La sé-
 ance est levée à 2h 1/4

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Gevaert

Marquis de Beaufort

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Séance du 24 novembre 1913 à 2h (bureau du Secrétaire)

Sont présents MM. le Marquis de Beauafort président, le comte J. de Lalain, vice-président, baron Lambert Empain, MM. Cardon Devriendt, Hulia Lagae Mellery Verhaeren A. J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire.

Les procès verbaux des séances des 10 et 17 novembre sont lus et approuvés. M. Wauters demande la parole pour motion d'ordre ; Il s'informe des suites données à la requête d'un sieur Colia sollicitant l'emploi de surveillant en chef et s'étonne qu'une décision touchant une autre requête transmise par le département des Beaux-Arts ait été prise par la Commission directrice, en son absence. Le président fait remarquer à M. Wauters qu'il n'est jamais entré dans sa pensée d'obtenir un vote de surprise de la Commission directrice. M. Wauters prend acte de cette déclaration tout en formulant des réserves.

L'assemblée émet un vote favorable à l'entrée dans les collections du Musée de l'oeuvre en bronze de M. Josué Dupon: le Calvaire choisie par le ministre à l'exposition des Beaux-Arts de Gand. Un vote défavorable est émis à l'achat d'un tableau attribué à Marinus van Roymerwaele et présenté par M. Marcette au prix de 7000 francs. La Commission directrice désigne MM. Cardon Hulin et Wauters pour la représenter à la vente de la collection Aynard qui aura lieu à Paris le lundi 1 décembre .

Lecture est donnée d'une lettre du 12 novembre par laquelle le ministre des Sciences et des Arts demande à la Commission directrice de procéder à un nouvel examen des plans dressés par feu l'architecte Acker en vue d'agrandir et d'isoler les musées. Le Ministre désire que la Commission directrice exprime son avis uniquement sur les dispositions intérieures du projet et écoute à cet effet M. l'architecte Caluwaers chargé d'exécuter les plans Acker. M. Caluwaers est introduit dans la salle des délibérations ainsi que M. Lambotte directeur au ministère des Sciences et des Arts. M. Caluwaers est prié 1°/ de faire exécuter de ^{qu'elle} plus bref délai les reproductions des plans afin que les membres puissent procéder individuellement à un examen attentif de ces documents 2°/ de faire exécuter une ma

quette en bois ou en plâtre du projet M. Caluwaers promet de déférer à ce double désir. MM. Melbrey, Legae et Mulin insistent sur l'importante question de l'éclairage; M. Cardon attire spécialement l'attention de l'assemblée sur la nécessité de varier les hauteurs des salles. Ces différents points seront étudiés plus à fond dans une prochaine séance après que les membres de la Commission directrice auront reçu les reproductions promises par M. Caluwaers.

La séance est levée à 3 1/4.

Le Secrétaire Le Président.

M. Marguis De Mauffart
Pereus. Levaers

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

Séance du 8 décembre 1913

Sont présents MM. le marquis de Beauafort président, Comte J. de Lalaing, vice-président, Cardon, De Vriendt, Hulin, Lagae, Mallery, Toussaint, Verhaeren, A; J. Wauters, Hierens-Gevaert secrétaire. Se font excuser les barons Empain et Lambert. Le procès verbal de la séance du 24 novembre est lu et approuvé. M. Wauters demande qu'il soit pris acte des deux questions formulées par lui au cours de la séance du 24 novembre.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 3 décembre approuvant la mission de MM. Cardon Hulin et Wauters à Paris. Les délégués ont fait l'acquisition à la vente Aynard au prix de 13.000 frs. (soit 14.300 avec les frais) d'un Christ en Croix attribué à Hubert Van Eyck. Des remerciements sont adressés par le président à MM. Cardon Hulin et Wauters au nom de la Commission directrice. Lecture est donnée d'une lettre datée du 29 novembre par laquelle le ministre fait connaître l'autorisation qu'il a accordée à M. Ch. Barlett de disposer pendant quelques jours de l'aquarelle intitulée Un enterrement en Zélande aux fins d'en préparer une reproduction gravée; d'une lettre du 1^{er} décembre par laquelle le Ministre autorise diverses restaurations de tableaux, d'une lettre de M. Pal de Mont conservateur du Musée d'Anvers sollicitant le prêt, pendant un mois, des tableaux de Sieberechts et von Ehrenbergh offerts au Musée par M. Cardon; ^{celle dernière de est} ~~le~~ prêt est ^{accor} ~~ré~~ ^é, les valeurs d'assurance sont fixées comme suit: Sieberechts 50 50.000 frs, von Ehrenbergh 20.000 frs. L'assemblée émet un avis favorable à l'acquisition d'un St Jérôme de Marinus van Reynerwaele daté 1541 et présenté pour la somme de 15.000 frs par M. Lambaux au nom de M. De Becker de Louvain. La Commission toutefois ne désire pas dépasser pour cet achat le chiffre de 10.000 frs. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau de H. De Braekeleer présenté par M. Verdussen au prix de 9000 frs, d'un portrait attribué à Ruys et présenté par M. Vass, d'une toile présentée par ~~de~~ ^{de} C. Van der Minnen Il est décidé de ne pas donner suite à la proposition de M. J. Van Drudy offrant d'exposer au Musée un portrait de Galilée peint au début du XIX^e siècle.

renuilli favorablement

et/

M.A.J. Wauters porte à la connaissance de la Commission que M. Kleinberger de Paris possède en ce moment une belle Descente de Croix attribuée à Engelbrechten^{et/} qu'il serait disposé à céder pour la somme de 15000 frs. La Commission décide qu'elle examinera cette oeuvre dans le cas où elle ne concluerait point l'achat du tableau de Marinus van Reyerswaale .MM. Caluwers architecte, et P. Lambotte directeur au Ministère des Sciences et des Arts sont introduits et la Commission directrice reprend la discussion des dispositions prévues par le plan de feu M. l'architecte Acker pour l'extension des Musées. Cet échange de vues fera l'objet d'un rapport spécial auquel seront annexées les notes rédigées par certains membres de la Commission directrice

La séance est levée à 3 h 3/4

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Govaert

M. Wauters

Séance du 29 décembre à 2 heures de l'après midi.

Sont présents: MM. le baron Lambert, Cardon, Mulin, Lagae, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. Wauters, Pierens-Gevaert, secrétaire. MM. Le marquis de Beaufoit président, le comte J. de Lalain vice-président, le baron Dupain se font excuser. Le procès-verbal de la séance du 8 décembre est lu et approuvé, M. A. J. Wauters prend place au fauteuil de la présidente. Lecture est donnée d'un projet de rapport au ministre sur la question de l'agrandissement des Musées; ce projet est approuvé. L'assemblée, sur la proposition du baron Lambert, décide d'ajouter qu'elle se réserve de transmettre ultérieurement les observations qui pourraient être présentées dans l'avenir par l'un ou l'autre de ses membres. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 17 décembre autorisant le prêt au musée d'Anvers des tableaux de Sieberechts et von Ehrenbergh, donnés à l'Etat pour le musée de Bruxelles par M. Cardon. L'assemblée examine le Christ en croix acheté à la vente Aynard (Inconnu de la 1^e moitié du XV^e siècle) et en approuve l'achat. M. Lambeau fait connaître qu'il ne peut céder le St Jérôme attribué à Marinus van Reyerswael à moins de 11000 francs; dans ces conditions l'assemblée décide de ne point poursuivre ~~les~~ ^{relatives à cette affaire} négociations. Le secrétaire fait connaître que M. le Ministre des Sciences et des Arts a fixé l'inauguration de la salle consacrée aux dessins de la collection de Grez au samedi 10 janvier à 2h 1/2. L'assemblée émet des avis défavorables à l'achat de tableaux suivants: Moutons par Verboeckoven, présenté par le baron Peers, Cavaliers attribués à Wouvermans présenté par le même; Fleurs attribuées à Boel présenté par M. Wolterbeek, Nature morte attribuée à Gysbrecht et présentée par M. de Heuvel au prix de 500 frs, Poissons attribué à Rybrack et présenté par le même pour 2500 francs, Paysage attribué à Benjamin Cuypp. et présenté par M. de Ruelle pour 8000 francs, Buste en bronze d'Alexandre Dumas fils présenté par M. Libert. La Commission décide de refuser le tapis posé dans la salle de ses délibérations par l'administration des Bâtiments Civils.

La Séance est levée à 2h 3/4

Le Secrétaire Le Président.

Pierens-Gevaert

M. d'Ansey

Séance du 26 janvier 1914 à 2 h.

Sont présents M. le Marquis de Beauafort président, Comte J. de Lalaing vice-président, baron Lambert, Cardon, Devriens, Hulim, Lagas, Mallery, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Hierens Geverset secrétaire. - le baron Empain se fait excuser.

Le procès verbal de la séance du 29 décembre est lu et approuvé le baron Lambert fait connaître que les 50.000 frs avancés par lui pour l'achat du Groupe de Famille de Nicolas Maes lui ont été restitués et le président remercie à nouveau le baron Lambert du service qu'il a rendu en cette circonstance au Musée.

Lecture est donnée d'une dépêche ministérielle du 19 janvier approuvant l'achat du Christ en croix de la collection Lyndra.

L'assemblée consent à mettre à la disposition de M. Jacob Smits en vue d'une exposition particulière les trois œuvres de cet artiste appartenant au Musée. Elles seront assurées pour les sommes suivantes : Ris de journée 4000 frs. Le Père du condamné 6000 frs. Symbole de la Campine 8000 frs. Lecture est donnée

d'une lettre par laquelle M. de Becker de Louvain annonce qu'il consent à céder pour 10.000 frs le tableau attribué à Marius van Reymerwaele et présenté tout d'abord par M. Lambeau. L'assemblée décide de ne pas donner suite à cette affaire. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'un tableau de De Groux présenté pour 4000 frs par M. Mirimel, d'un tableau représentant les Anges chez Abraham attribué à l'école de Van Dyck présenté pour 12000 f par M. Lambeau, d'un tableau attribué à Teniers et présenté par M. Creplet d'un tableau présenté par Mme de St Hubert. L'assemblée examine deux portraits du Musée attribués à Martin de Vos n° 504 et dont les revers présentent de graves détériorations remontant à une époque ancienne.

La séance est levée à 3 heures

Le Secrétaire

Le Président.

Pereus Swaert

Marquis de Beauafort

Séance du lundi 16 février à 2h, 1919

Sont présents : MM. le Marquis de Beaufort, président, comte J. de Lalaing vice-président, Cardon, DeVriendt, Hulin, Lagae, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire. Le baron Lambert se fait excuser

Le procès verbal de la séance du 26 janvier est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre datée du 29 janvier par laquelle le ministre des Sciences et des Arts demande que les oeuvres de M. Jacob Smits appartenant au Musée soient prêtées à l'exposition organisée par cet artiste à la salle Giroux. Conformément à une décision prise à la séance précédente la Commission directrice accueille favorablement cette demande. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle datée du 12 février annonçant que les locaux du Musée Moderne réservés aux expositions temporaires sont mis à la disposition du cercle "Doe stil voort", du 15 mai au 7 juin. Des avis défavorables sont émis par l'assemblée à l'acquisition des tableaux suivants: Groupe de famille attribué à J. van der Merck présenté par M. Leroy au prix de 45000 frs; Paysage attribué à Van Uden et présenté par M. Lambeau à 18000 frs; Paysage attribué à J. Both et présenté par M. Moore; figure de St Pierre attribuée à Pierre Verhagen et présentée par M. Jurydant; étude de M. Hermans présentée par le même. Lecture est donnée du rapport présenté par M. Buéso sur l'état des revers des portraits attribués à Martin de Vos (n° 504 du catalogue) il est décidé que les grisailles seront mastiquées pointillées et encadrées de lattes de chêne mais qu'il ne sera point touché aux figures. Le prix de ce travail sera de 50 frs par panneau. La Commission décide également de procéder à l'examen d'autres revers de volets qui pourraient être l'objet de restauration, éventuelles. M. le Comte de Lalaing fait connaître à l'assemblée que M. Mac Killigrew - délégué de la Royal Scottish Academy - se trouve en ce moment à Bruxelles en vue de l'organisation d'une exposition de la sculpture belge à Edimbourg et sollicite l'autorisation de pouvoir envoyer à la dite exposition des oeuvres de Julien Dillens et le Grisou de Const. Meunier. L'assemblée émet un vote favorable à ce prêt sous réserve de l'approbation du ministre et des héritiers. M. A.J. Wauters prenant texte d'un article publié par un journal bruxellois ^{demande si pour} ~~émet le voeu que~~ pour remédier à la pénurie de visiteurs constatée au Musée Moderne la grande porte de la Montagne de la

La Commission se peut examiner l'éventualité de certains manuscrits

Cour donnant accès à la loge du concierge des Archives devienne une
 seconde entrée du dit Musée et qu'un ascenseur soit installé
 dans la cage d'escalier qui, derrière le logement de ce concierge,
 mène à l'ancien secrétariat des Musées. L'assemblée se rallie à
 cette proposition qui fera l'objet d'un examen spécial et sera portée
 à l'ordre du jour d'une prochaine réunion

La séance est levée à 3h.

Le Secrétaire
 Pierre Lvaerf

Le président
 Marquis de Beaujeu

Séance du 2 mars à 2h. 1914

Sont présents : MM. le Marquis de Beauafort, président, comte J. de Lalaing vice-président, baron Lambert, Cardon, DeVriendt, Hulin Lagae, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters, Hierens Gevaert secrétaire.

Le procès verbal de la séance du lundi 18 février est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 28 février relative à une première version revue et corrigée du tableau "le Soir sur les quais" que M. Baertseen serait désireux de substituer à celle qui fut acquise en 1912. L'assemblée examine les deux versions et décide d'acquiescer au désir de l'artiste. M. Baertseen d'autre part sollicite de la Commission directrice l'autorisation de faire figurer cette version nouvelle à l'exposition de Venise. Cette demande est accueillie favorablement. L'assemblée décide en outre que pendant la durée de l'exposition de Venise la version acquise en 1912 continuera d'être exposée surchevalet dans les salles du Musée Moderne, et qu'elle cédera la place à la version revue quand celle-ci rentrera d'Italie. Le délégué de la Royal Scottish Academy fait connaître par l'intermédiaire de M. le comte de Lalaing qu'il désirerait faire figurer à l'exposition de la sculpture belge à Edimbourg la Figure tombale en marbre de feu J. Dillens que conserve le Musée ; l'assemblée craignant les risques du voyage, émet un avis défavorable à ce prêt. En revanche elle consent sous réserve de l'approbation ministérielle et moyennant les habituelles garanties d'assurance au prêt du buste de Frédéric par Dillens et du Griseau de Constantin Meunier. Sur la proposition de M. A. J. Wauters il est décidé qu'une demande sera adressée au Ministre à l'effet de connaître jusqu'à quel point la Commission directrice est dans l'obligation de solliciter l'autorisation des auteurs ou des ayants droit pour les œuvres du Musée accordées en prêt aux expositions. La Commission directrice consent à prêter à l'exposition de l'Art Contemporain d'Anvers les trois œuvres de M. Jacob Smits appartenant au Musée Moderne : *Le Peu du consommé*, *Le symbole de la tempête*, *Trin de journaux*. Un avis défavorable est émis à l'acquisition d'une Déposition.

de croix offerte par M. Kleinberger de Paris pour la somme de 12000 frs; d'une Madone attribuée au maître de Ste Lucie et présentée par M. Hemmé pour la somme de 7500 frs. L'assemblée examine à nouveau la Descente de Croix attribuée au maître de la Vierge entre les Vierges et présentée par M. l'abbé Jeandel. L'oeuvre a été l'objet d'une restauration au sujet de laquelle diverses opinions sont émises. L'acquisition du tableau est votée en principe; il est décidé que le chiffre de l'achat ne pourra dépasser 15000 fr. La séance est levée à 3 h. Plusieurs membres de la Commission se rendent ensuite à la salle Fièvez, Montagne de l'Oratoire à l'effet d'y examiner les tableaux d'une vente fixée au 6 Mars. Les oeuvres exposées ne donnent lieu à aucune proposition et il est décidé que la Commission directrice ne sera pas représentée à la dite vente.

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Guay

Margit L. Beaufort

Séance du lundi 30 mars 1914 à 2h .

Sont présents : MM. le marquis de Beauafort président, Comte J. de Lalaing, vice-président, baron Lambert, Cardon Devriendt, Lagne, Mellery, Toussaint, Verhaeren A.J. Wauters, Pierens Gevaert secrétaire. Se font excuser MM. le baron Empain et Hulin

Le procès verbal de la séance du 2 mars est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une dépêche du 5 mars par laquelle le Ministre des Sciences et des Arts demande de laisser figurer à l'exposition de la Libre Esthétique le portrait de Dario de Regoyos par Théo van Rysselberghe. L'assemblée émet un avis favorable à ce prêt. Lecture est donnée d'une lettre de 14 mars par laquelle le ministre approuve le prêt à l'Exposition de Venise de la nouvelle version du Soir sur les quais d'Albert Baertsoen; la version entrée au Musée en 1912 continuera de figurer dans les salles du Musée Moderne jusqu'au moment où la version revue et corrigée reviendra d'Italie. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 14 mars approuvant le prêt à l'exposition d'Edimbourg du Grisou de Meunier et du buste de Frédéric par Dillens mais engageant la Commission directrice à s'entendre au préalable avec les ayants-droit. La société organisatrice de l'Exposition demande en outre à faire figurer à l'exposition l'Ecce Homo de Meunier et l'Elephant de Gaspar. La Commission directrice accueille favorablement cette nouvelle demande sous réserve de l'approbation ministérielle et moyennant les habituelles garanties d'assurance. Des divergences de vue se manifestant au sein de l'assemblée sur l'opinion du ministre en ce qui concerne la nécessité morale d'obtenir l'autorisation des artistes ou des ayants-droit aux prêts sollicités par les organisateurs d'exposition, la Commission directrice décide de prier le ministre de la fixer juridiquement le plus tôt possible quant aux droits dont la Commission directrice pourrait se prévaloir en semblable occurrence.

Des avis défavorables sont émis à l'acquisition des oeuvres suivantes : Négresse attribuée à Carpeaux présentée par M. Churékian au prix de 3000^{fr}; Bacchante attribuée au même et présentée par le même pour 2500^{fr}; Tête, en terre cuite, attribuée au même et présentée par le même pour 300 francs. Etude attribuée à E. Wauters et présentée par M. De Clercq pour 500^{fr}; Marine attribuée à Artan et présentée par le même pour 500^{fr}.

[Faint, illegible text on page 332]

Portrait attribué à Gallait et présenté par M.Libovitz ; Cène attribué à G.Geldorp et présentée par M.Cartuyvels au prix de 5000 frs. Sur la proposition de M.Cardon il est décidé que le Groupe de Famille de B.G.Cuyt portera un cartel indiquant que l'oeuvre a été acquise ^{au moyen} ~~avec~~ du legs Verapreeuwen.

La Commission directrice décide de se réunir le lundi 6 avril pour désigner la délégation qui se rendra à la vente de la collection Willems à Paris

La séance est levée à 3h.

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Gevaert 10 arguit In Beauffort

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.

Séance du 6 avril à 2h de relevée
Sont présents MM. le comte J. de Salaising vice-président, Cardon, Devriendt
Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Pierens Gevaert secrétaire.

Se font excuser MM. le marquis de Beaufort, président, barons Empain
et Lambert, Mellery, Hulin.

L'assemblée n'étant pas en nombre remet à une prochaine séance
l'examen des oeuvres de MM. Henri Meunier et L. Franck envoyées par le
Gouvernement. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle faisant con-
naître que M. John Lavery demande à exposer à la Grosvenor Gallery son
tableau la Dame en Noir; un avis favorable est émis à cette demande.
L'assemblée approuve les travaux de restaurations exécutés par
M. Buéso.

Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'oeuvres présentées
par MM. Swegers de Monq et Gits de Bruxelles. De nombreuses photographies
sont examinées: quatre d'entre elles retiennent l'attention; elles re-
présentent des oeuvres attribuées à Blès, Rubens, Cossiers et J. Bosch
les propriétaires seront priés d'envoyer au Musée les tableaux qu'
elles reproduisent.

Les membres présents examinent ensuite les oeuvres des écoles étran-
gères qui réclament des soins. Il est décidé de ne rien modifier à
l'esquisse de Dela croix, ni au portrait de Raeburn, ni au Mariage de
Ste Catherine de Véronèse fils. Le travail proposé pour la Barroccio
et le Ferredá est approuvé. La question du preti est réservée (voir Devis
Buéso du 6 avril.)

La séance est levée à 3h 1/4h.

Le Secrétaire

Le Président.

Pierens Gevaert

Marquis de Beaufort

Sont présents MM. le marquis de Beauafort, président, comte de Lalaing, vice-président, Cardon, Mellery, Tous saint, Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire.

Se font excuser MM. les barons Empain et Lambert, Hulin de Loo.

Le procès verbal de la séance du 6 avril est lu et approuvé et les membres ratifient les décisions prises en séance du 6 avril. Lecture est donnée d'une lettre du 20 avril par laquelle M. le Ministre des Sciences et des Arts fait connaître que le tableau de Rubens: les miracles de St Benoit, provenant de la collection de feu S. M. Léopold II est mis à la disposition de la commission directrice. Le président propose d'adresser des remerciements au Ministre et l'assemblée se rallie unanimement à ce vœu. M. A. J. Wauters donne lecture d'un projet de lettre par laquelle la Commission des Musées formule le souhait d'entrer en possession, pour la montrer à côté du Rubens, de l'interprétation des Miracles de St Benoit laissée par Delacroix. Cette lettre revêtue de la signature des membres sera adressée au Ministre des Sciences et des Arts. Il est décidé de placer sans retard le tableau de Rubens sur chevalet et d'en aviser les principaux journaux de la capitale.

L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée au Musée Moderne des aquarelles de M. Lucien Franck et se réserve de prononcer ultérieurement un avis définitif sur l'eau forte de M. H. Meunier les Chaumes à Bauleur. Lecture est donnée d'une lettre du 18 avril par laquelle le ministre fait connaître que l'envoi à une exposition d'oeuvres dont l'Etat est propriétaire peut être décidé même en cas de refus de l'auteur et de ses ayants-droit. Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le ministre, à la sollicitation de M. Gislain de Vertron, s'informe des raisons pour lesquelles le portrait de Mme Gislain de Vertron mère par VanCamp n'est plus exposé et demande à connaître les oeuvres déposées dans les réserves du Musée Moderne. Il sera répondu au ministre que le portrait en question a figuré sur chevalet pendant plusieurs mois mais que le défaut de place entraîne l'obligation de déposer au magasin certaines oeuvres chaque fois que

parvient au musée un nouvel envoi du Gouvernement. Comme suite à une lettre émanant de M. l'architecte Hano la Commission décide de ne pas autoriser le placement provisoire au Palais des Beaux-Arts du monument destiné à commémorer la mémoire de feu M. l'architecte Acker. Lecture est donnée d'une lettre du 23 avril par laquelle le ministre autorise la restauration des tableaux de Barroccio : la Vocation de St Pierre et de St André et de A. de Pereda: Fruits, d'une lettre du 23 avril par laquelle l'ingénieur M. Lemaire fait connaître que le ministre des Travaux Publics ne prendra plus à sa charge la dépense à laquelle donne lieu la réfection des sièges du Palais des Beaux-Arts, d'une lettre de l'administration des Beaux-Arts transmissive d'une dépêche de M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics d'où il résulte qu'à partir du 1^{er} janvier prochain le service des Bâtiments Civils ne s'occupera plus des appareils de chauffage placés dans les musées. L'assemblée estime que devant l'importance d'une telle décision il y a lieu de demander quel service sera chargé de surveiller le bon fonctionnement et l'entretien des appareils de chauffage.

L'assemblée émet un avis favorable à l'entrée dans les collections du musée d'un tableau attribué à H. met de Blès et présenté par M. Bermann de Berlin au prix de 7000 frs; la Commission directrice toutefois décide de ne pas dépasser 3000 frs. pour cet achat. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'oeuvres présentées par MM. Desclées de Bruxelles, Götz de Karlsruhe, Hensmans, Libert, van den Torren de Bruxelles, Hensé de Londres.

La séance est levée à 3h 1/4

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Evain

Marguis L. Beaufrant

Séance du 18 mai 1914 à 2h.

Sont présents MM. le Marquis de Beauafort, président, Cardon, Devriendt, Hulin Mellery, Toussaint, Verhaeren A.J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire - se font excuser MM. les barons Lambert, Ampain, et Lagae. Le procès verbal de la séance du 27 avril est lu et approuvé

L'assemblée examine trois oeuvres : portraits de Jean de Vreese et de Clément De Vreese par la comtesse du Monceau et portrait de Noël Alard par Tschaggery légués à l'Etat par Feu Melle Alard; un voeu unanimement défavorable est émis à l'entrée de ces oeuvres dans les collections de l'Etat. Le duc est donné d'une lettre du M. Pol Demont remerciant la Commission directrice de lui avoir prêté les oeuvres données au Musée ancien par M. Cardon. L'assemblée décide d'exprimer ses remerciements à Mme la douairière de Grez qui a fait parvenir au Musée les deux portraits de Mierevelt légués à l'Etat belge par feu le chevalier de Grez. M. A.J. Wauters informe l'assemblée que M. Masson collectionneur de dessins à Paris, se met à la disposition de la Commission directrice pour choisir dans les cartons de la collection de Grez en vue de leur exposition les dessins de la série hollandaise offrant le plus d'intérêt. Cette proposition est favorablement accueillie et M. Wauters est chargé d'en aviser et de remercier M. Masson. M. Bergmann propriétaire du tableau attribué à H. met de Bles représentant le Colporteur dévalisé par des singes fait connaître qu'il ne peut céder son tableau à moins de 6000 francs; l'assemblée dans ces conditions décide de renoncer à cette oeuvre. Un avis défavorable est émis à l'entrée dans les galeries du Musée Moderne d'une oeuvre de M. X. Mellery : l'Enfant à l'Orange appartenant à la famille Mommen. M. Mellery tient à faire remarquer qu'il ne se rallie pas à ce voeu de l'assemblée. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition des oeuvres suivantes: Groupe de famille attribué à Horemans et présenté par M. Mees pour 1500 frs; paysage attribué à Devadder et présenté par M. L. Anciaux pour 2500 frs; trois tableaux attribués à Pael, Preughel, et Hackaert et présentés par M. Deruelle.

La Commission directrice examine les catalogues des ventes Fairfax Murray, Crespi et Peltzer et désigne MM. Cardon Hulin et Wauters pour la représenter à la vente Peltzer qui aura lieu à Amsterdam les 26 & 25 mai

and

La séance est levée à 3 heures.

Le Secrétaire

Le Président

Reneux-Sevaux

Marguerite de Beauport

Procès verbal de la séance du 8 juin 1914

procès verbal de la séance du 8 juin 1914 à 2h.

Sont présents MM. le marquis de Beaufort président, comte J; de
Jalain vice-président, Cardon, Devriendt, Hulin de Loo, Mellery, Toussaint,
A. Verhaeren, Fierens-Cevaert secrétaire

Se font excuser MM. le baron Lambert et A. J. Wauters

Le procès verbal de la séance du 18 mai est lu et approuvé .
Lecture est donnée d'une dépêche datée du 19 mai par laquelle le
ministre fait connaître qu'il a décidé d'acquérir les tableaux de
MM. Van Holder, Cluysemaer, Farasyn, Charlet, Le Vidaner et la sculpture
de M. J. Dupon œuvres en faveur desquelles s'est prononcée la majorité
de la Commission directrice .; d'une dépêche ministérielle du 19 mai
annonçant que la maison Mommen enlèvera le panneau de M. Aman Jean
Fillette au chevreau qui reçoit une autre destination ; d'une lettre
ministérielle du 26 mai approuvant la délégation de MM. Cardon, Hulin et
Wauters à Amsterdam, d'une lettre ministérielle du 4 juin approuvant
la mission des mêmes membres du Collège à la vente Eredip, d'une
lettre ministérielle du 27 mai annonçant qu'un buste du Comte de Co-
benz appartenant à l'Académie royale de Belgique serait soumis à l'
examen de la Commission directrice, L'assemblée émet un avis unanime-
ment défavorable à l'entrée dans les collections du Musée de deux
tableaux de M. Frantz van den Hove de Diest: La mosquée de Cordoue et
la Cathédrale de Séville ^{qui} faisaient l'objet d'une lettre ministérielle
du 26 mai, d'un portrait supposé de Gallait offert par Mme Namur pour
la somme de 900 francs; d'un tableau attribué à G. Dou et présenté par
M. De Witte au prix de 3000 frs; de tableaux présentés par le baron
Coppyn et M. de Paul. L'assemblée désigne MM. De Vriendt, Cardon, Hulin,
et A. J. Wauters pour la représenter à la vente Murray fixée au lundi
17 juin. M. Hulin fait connaître que M. A. J. Wauters a fait l'acqui-
sition de trois petits tableaux à Amsterdam, qu'il les soumettra à la
Commission directrice et les gardera pour compte personnel en cas
d'avis défavorable. Un devis de restauration du tableau de Preti: Job
visité par ses amis s'élevant à 875 frs est approuvé.

La séance est levée à 3h.
Le Secrétaire

Le Président.

Pierem-huys

J. de Jalain

séance du 29 juin 1914 à 2h.

Sont présents MM. le comte de Lalaing, vice-président le baron Lambert, Ch. L. Cardon, Desriendt, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters
 Se font excuser MM. le baron Empain et Hulin de Loo !

Le procès verbal de la séance du 8 juin 1914 est lu et approuvé
 M. le comte Jode Lalaing assume la présidence et se fait l'interprète de l'assemblée en formulant des vœux pour la guérison du président
 Le secrétaire fait connaître à la Commission directrice que la copie du tableau de Rubens les Miracles de St Benoît, par Delacroix sera déposée prochainement au musée, l'arrangement avec les princesses de Belgique permettant au Gouvernement de mettre cette réplique à la disposition de la Commission directrice. Il est convenu que l'oeuvre en question sera placée sans retard sur chevalet à côté du tableau de Rubens et que les journaux seront avisés de ce enrichissement. Lecture est donnée d'une dépêche datée du 177 juin par laquelle le ministre autorise le placement dans les salles du Musée Ancien de deux portraits de Mierevelt offerts par Madame la douairière de Grez, d'une lettre ministérielle datée du 23 juin faisant connaître que M. Amédée Adnet lègue à l'Etat belge le portrait de sa grand'mère pour être placé au Musée Wiertz; d'une lettre du 20 juin par laquelle le ministre fait savoir qu'il a fait l'acquisition au Salon de la Libre Esthétique de tableaux de MM. Dario de Regoyos, Ricardo Canals, Henri Lebasque et G. van de Woestyne; d'une lettre du 24 juin par laquelle le ministre demande des explications écrites du cireur Daysburgh au sujet d'une cession consentie par cet agent. L'assemblée émet le vœu que les saisies qui devraient éventuellement être opérées sur les appointements du dit agent ne dépassent pas un cinquième. Lecture est donnée d'une lettre du 23 juin par laquelle le ministre consulte la Commission directrice sur une demande de secours formulée par M. Blanckaert actuellement en disponibilité. L'assemblée émet unanimement l'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande. Lecture est donnée d'une lettre du 11 juin par laquelle le ministre approuve la délégation désignée pour la vente Murrat à Paris. Un avis unanimement favorable est émis à l'entrée

dans les collections du Musée du buste du Comte de Cobenzl qui faisait l'objet de la lettre ministérielle du 27 mai lue à la séance précédente. Des remerciements seront adressés au Ministre qui a bien voulu réserver pour les collections du Musée cette épreuve d'une œuvre remarquable. Un avis favorable est émis à l'entrée dans les collections du Musée de deux portraits signés Cathérine de Hemessen et présentés par M. Agnew au prix de 5000 francs les deux. L'assemblée examine l'aquarelle de T. Rops : Porno/cratès; que son propriétaire a fait déposer au Musée; M. A. J. Wauters fait connaître que le dit propriétaire serait disposé à faire don de cette œuvre à l'Etat si la Commission directrice se déclarait disposée à accueillir favorablement ce don. L'assemblée décide qu'il ne lui appartient pas de se prononcer avant que le ministre n'ait été averti des intentions généreuses du propriétaire. Des avis défavorables sont émis à l'acquisition d'une Adoration des Mages attribuée à l'École Allemande et présentée par M. Agnew au prix de 9000 F. d'un St François, présenté par M. Perremans de divers dessins présentés par M. Van Hove d'un tableau présenté par M. de Favereau, de deux Intérieurs de Roosenboom présentés par M. Macau. M. A. J. Wauters fait rapport sur les ^{collections} ventes Crespi, de Biron, ~~Mary~~ Sylva en indiquant pourquoi aucune acquisition n'y fut faite et annonce que M. Kleinberger de Paris est disposé à soumettre un portrait du Tintoret à la Commission directrice. L'assemblée exprime le vœu de voir cette œuvre à la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 h.

Le Secrétaire Le Président. ff.

Pierre Gevaert
 L. de Salazar

M. Landon fait rapport.

Séance du lundi 27 juillet 1914 à 2h.

sont présents MM. le comte de Lalaing vice-président, Cardon, Mellery, Tousseint, Verhaeren, A.J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

~~Ils ouvrent la séance~~ le Comte de Lalaing interprète les sentiments de l'assemblée en exprimant les profonds regrets causés à la Commission directrice toute entière par la mort de son président le Marquis de Beauafort, survenue le 6 juillet. Une lettre de condoléances a été envoyée à la veuve du défunt; le vice-président et le secrétaire se sont rendus aux funérailles qui ont eu lieu à Onoz le 10 juillet ^(Mielmont). M.A.J. Wauters s'associe aux paroles du vice-président et au nom de l'assemblée remercie M. le comte de Lalaing ainsi que le secrétaire d'avoir représenté la Commission directrice à la cérémonie de Mielmont.

Le procès verbal de la séance du 29 juin est lu et approuvé. Lecture est donnée d'une lettre ministérielle du 22 juillet approuvant l'acquisition des deux portraits signés C. de Hemessen. L'assemblée examine quatre tableaux choisis par le ministre à l'exposition de la "Libre Esthétique" San Pedro de Torello par Dario de Regoyos, Mâté Champêtre de Ricardo Canals, le Diabolo de H. Lebasques, le Dimanche après midi de G. van de Woestyne et décide de procéder ultérieurement au vote qu'elle est appelée à émettre sur ces œuvres. Un vote défavorable est émis à l'acquisition d'un portrait attribué au Tintoret et proposé par M. Kleinberger de Paris, d'une esquisse reproduisant les Miracles de St. Benoit de Rubens et proposée par M. Louvois, d'une Descente de Croix attribuée à L. Lombard et proposée par Mme Vendel ~~man~~ de Moll au prix de 4700 francs, d'un tableau attribué à Michel Coxcie et proposé par M. Rallet au prix de 2500 francs, d'un tableau (Christ) attribué à O. Voenuis et proposé par ~~M. Bouroule de Liège pour 3000 francs~~ ^{M. Bouroule, un voyage attribué à Valenciennes et pour 3000 francs} de cinq tableaux proposés par Mme van den Eynde, de quatre tableaux proposés par M. Auriol.

L'assemblée reprenant l'examen de l'œuvre de M. Henri Meunier; Chaumes à Baulers exprime un avis défavorable à l'entrée de cette œuvre dans les galeries du Musée Moderne. M. Wauters fait connaître que le propriétaire de la Pornocratie de F. Rops apprenant qu'en matière de dons les décisions de la Commission directrice ne pouvaient anticiper sur celles du ministre, a résolu de ne pas donner suite à son projet. M. Wauters est remercié d'avoir obligamment servi d'intermédiaire en cette circonstance. M. Wauters entretient l'assemblée

de la collection Oppenheim exposée momentanément à Cologne ; MM. De Vriendt et Verhaeren sont délégués à l'examen de cette collection M. Wauters propose d'adjoindre le secrétaire à cette délégation ; le secrétaire remercie mais se déclare empêché . Le Vice-président fait connaître que M. Emile Wauters a exprimé le désir de voir la Commission directrice choisir ^{l'emplacement} ~~un~~ emplacement pour son portrait de la princesse Napoléon, actuellement sur chevalet ~~et~~ son portrait du Baron Lambert placé sur un des écrans du Musée Moderne . Les membres présents se rendent au Musée Moderne pour donner suite au vœu exprimé par M. E. Wauters ancien membre de la Commission directrice . Il est décidé en outre de rappeler par une inscription que le portrait du baron Lambert fut offert au Musée par le ~~Ministère des Affaires étrangères~~ **Gouvernement**

Le Vice-Président

Le Secrétaire

L. de Salazar
P. de Swaen

Séance du mardi 4 août à 10h du matin.

Sont présents: MM. le comte J. de Halaing, vice-président, Ch. L. Cardon, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

Le secrétaire fait connaître que sept agents du musée ont été rappelés sous les drapeaux et que cette diminution du personnel a déterminé dès le samedi 1 août la fermeture du Musée Moderne. Cette mesure a été approuvée par le ministre. En présence de la gravité de la situation les deux Musées ont été fermés le lundi 3 août. La Commission discute l'opportunité de cette décision; deux membres se déclarent opposés à une fermeture totale. L'assemblée estime finalement qu'il y a lieu d'en référer à M. le directeur général des Beaux-Arts. La séance est levée à 11 h.

Le vice-président Le Secrétaire

J. de Halaing Fierens Gevaert

Séance de la sous-commission ,le jeudi 6 août ,10 h du matin.

Sont présents MM Cardon Alfred Verhaeren et Fierens Gevaert ,secrétaire .

M A.J.Wauters se fait excuser .

Ordre du jour.Mesures à prendre pour la préservation des oeuvres conservées au Musée.MM.Cardon et Verhaeren estiment qu'il y a lieu de déposer les tableaux les plus précieux ainsi que les terres cuites dans lessouterrains .Une visite attentive est faite des sous-sols des Musées et le choix de la sous-commission se porte sur les locaux situés sous la salle de Grez et communiquant avec la Bibliographie .Il est ensuite procédé à la désignation des oeuvres du Musée ancien et du Musée Moderne qui devront être mises à l'abri dans ces locaux.La maison Mommen sera chargée de ce travail.

La séance est levée à midi

Le vice-Président Le Secrétaire.

L. de Galainez. Fierens Gevaert

Séance de sous commission le lundi 10 août à 2h 1/2
 Sont présents MM. Verlant, directeur général des Beaux-Arts Cardon
 A.J. Wauters, Fierens Gwaert secrétaire .

M. le directeur général approuve les décisions prises dans la séance
 précédente de sous-commission. Une nouvelle visite est faite des sou-
 terrains et plusieurs mesures supplémentaires sont décidées entre autres
 le murage de certaines fenêtres et portes des dits souterrains. Il est
 procédé ensuite à un choix plus étendu des oeuvres qu'il convient de
 mettre en sûreté

La séance est levée à 4h.

Le Vice-Président

Le Secrétaire

J. de Galaniz

Pierens Gwaert

Séance du 11 août à 2h.

Sont présents MM. le Comte de Jalaing, vice-président, baron Lambert, baron Empain, Cardon Mellery, Toussaint, Verhaeren, A.J. Wauters, Pierens Gevaert secrétaire, Demeter, comptable.

M.E. Verlant directeur général des Beaux-Arts assiste à la séance.

Les mesures décidées par la sous-commission sont portées à la connaissance de l'assemblée. La maison Mommen en a commencé l'exécution. L'assemblée est informée en outre de la fermeture totale des Musées, approuvée par le gouvernement dès le lundi 3 août. Le baron Empain préconise l'envoi des tableaux les plus précieux en Angleterre tandis que le baron Lambert estime qu'ils seraient plus en sûreté à Anvers ^{qu'à Bruxelles}. M. Verlant expose les raisons pour lesquelles il s'est rallié à l'avis de la sous-commission: les caves du Musée sont solidement voutées et il ne lui semble pas qu'on puisse leur trouver un meilleur abri. Le baron Lambert (sans toutefois se déclarer partisan de la mesure) demande que le Gouvernement soit interrogé sur l'opportunité de l'envoi de certains tableaux à Anvers; cette proposition est écartée par 5 votes défavorables. Finalement l'assemblée approuve à l'unanimité les mesures décidées par la sous-commission. Le secrétaire fait connaître qu'avec le personnel qui reste à sa disposition la surveillance du Musée sera assurée de jour et de nuit.

La séance est levée à 4 h.

Le vice-Président Le Secrétaire

J. de Jalaing Pierens Gevaert

Séance du 5 octobre 1914

Minute
Sont présents MM. le Comte de Lalaing, vice-président, baron Lambert, Ch. L. Cardon, Mellery, Toussaint, A. Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

M. Verlant, directeur général des Beaux-Arts assiste également à la séance.

Les procès verbaux des séances des 4 & 11 août, ainsi que des séances de la sous commission des 6 et 10 août sont lus et approuvés.

Lecture est donnée d'un arrêté royal du 27 juillet nommant M. le Comte de Lalaing président de la Commission directrice en remplacement de M. le Marquis de Beaufort décédé, et M. Fierens Gevaert, membre. M. le Directeur général Verlant félicite le comte de Lalaing en soulignant les mérites de haute conscience artistique, unanimement reconnus, du nouveau président et présente également ses félicitations au secrétaire, nommé membre. M. le baron Lambert, au nom de la Commission remercie M. le Comte J. de Lalaing d'avoir accepté la présidence et félicite M. Fierens Gevaert.

Ce dernier est alors prié d'exposer les différents incidents qui se sont produits au Musée depuis la séance du 11 août. Le secrétaire fait le récit suivant : A la date du 25 août vers trois heures de l'après midi un major et un capitaine allemands se présentèrent au Musée; ils étaient accompagnés du conseiller aulique M. Grabowsky lequel prévint le comptable M. Demeter et le concierge Thirion que le couloir de l'administration des Musées serait dès le jour même occupé par une trentaine de soldats et que des sentinelles seraient placées devant le Musée; le major de son côté, faisait connaître qu'on ne pourrait plus désormais pénétrer dans le Musée sans être muni d'un laissez-passer. Averti par le secrétaire, M. le directeur général Verlant se rendit au Musée et y arriva au moment où le piquet annoncé s'arrêtait devant l'entrée de l'administration. Il était environ cinq heures de l'après midi. Un capitaine et un lieutenant pénétrèrent dans le Musée. Le secrétaire s'approcha d'eux et put leur faire comprendre qu'ils trouveraient une meilleure installation au rez de chaussée de la bibliothèque; ils se laissèrent convaincre et se dirigèrent avec leurs hommes vers les locaux voisins où ils aménagèrent ~~à l'instant~~ un corps de garde. [Une 1/2 heure plus tard le lieutenant revint et suivi d'un sous-officier demanda qu'on le conduisit dans les salles du Musée. Guidé par le secrétaire il s'assura de la solidité des portes rétractiles du péristyle, s'étonna du nombre de tableaux absents, sans s'informer

autrement de leur sort, demanda si toutes les précautions étaient prises contre l'incendie, alla jusqu'à tremper ses doigts dans les seaux d'eau aux embrasures des portes. Sa visite terminée il plaça des sentinelles ^{appendus} aux portes extérieures et ordonna au sous-officier de faire de temps à autre des rondes en compagnie d'un soldat. Le secrétaire protesta contre cette dernière mesure; il fit remarquer que le conseiller Grabowsky avait donné l'assurance qu'aucun soldat n'entrerait dans le Musée et ajouta qu'un personnel spécial, habitué à la garde des oeuvres d'art, surveillait les salles nuit et jour. Le lieutenant pépliqua qu'il répondait du monument vis à vis des autorités allemandes, que d'ailleurs ses soldats étaient "de braves gens". Il plaça même une sentinelle devant la porte du secrétariat.

Le lendemain matin à 8 1/2h le secrétaire était invité à se rendre d'urgence au Musée. Il y put constater que le lieutenant avait poussé plus avant ses perquisitions, réclamé la dernière édition du catalogue Wauters, ainsi que son supplément, exigé que les inventaires fussent placés visiblement sur la table du comptable, visité les souterrains contenant les tableaux précieux. Vers 10h du matin cette inspection prenait fin. A midi des laissez-passer furent remis par le major Jenke à M. Demeter pour les membres de la Commission directrice, le personnel de l'administration et de la surveillance. Le même jour, à 6h du soir, sur l'appel d'un sous-officier qui traversa en courant la rue du Musée, les hommes du corps de garde installé à la Bibliothèque, les sentinelles placées aux issues ^{du Musée} (et devant le secrétariat) quittèrent précipitamment leurs postes et rejoignirent au Parc leur bataillon qui passa la nuit en plein air et ne regagna la caserne des grenadiers que le lendemain matin.

Les soldats allemands ne reparurent au Musée que le 1^{er} septembre. Cette fois sans que l'administration fut avertie, un piquet de dix hommes, dont deux sous-officiers, fut placé dans le péristyle de la rue de la Régence. Interdiction était faite à ces hommes par leurs chefs de pénétrer dans le Musée et de fumer. Néanmoins ces ordres ayant été transgressés plusieurs fois, le secrétaire fit déposer chez le concierge les clefs du hall de sculpture pour que toute communication entre le péristyle et le musée fût coupée aux soldats et plaquer sur les portes intérieures du péristyle un avis, en langue allemande, disant "Les Musées sont fermés! Les personnes munies d'une autorisation spéciale doivent se présenter 9 rue du Musée". Un autre avis interdit ^{soit} formellement de fumer.

~~Les soldats montent des gardes de 24 heures, dorment en mangeant dans nos~~

leaux. Malgré la défense qui leur est faite, il leur arrive souvent de fumer très rapidement ainsi les dalles du périsyle ont été griffées par les cleus des chaussures militaires et souillées par l'huile décollant des lampes etc. A la date du 30 septembre cette situation fut portée verbalement à la connaissance du conseiller aulique M. Grabowsky par le secrétaire de la Commission. M. Grabowsky ^{promit} de solliciter le déplacement de cette garde tout en laissant entendre qu'elle avait été placée intentionnellement au Musée par le Major Bayer et que celui-ci probablement ne la déplacerait pas. En effet l'administration du Musée ne reçut point d'avis faisant espérer un changement.

A la date du 23 septembre dans l'après midi le secrétaire reçut la visite au Musée du directeur du Kunstgewerbe Museum de Berlin M. von Falke qui lui exposa qu'il était envoyé en Belgique par son gouvernement "pour prendre des mesures de protection à l'égard des oeuvres d'art en péril" et demanda d'accueillir en dépôt au Musée deux toiles retirées de l'église bombardée d'Eppeghem et apportées par un officier au ministère de l'Industrie et du Travail. Le lendemain à 10h du matin le secrétaire accompagné de deux surveillants alla prendre possession des deux oeuvres en question : les Disciples d'Emmanuel de Arrhens et la Nativité de Pierre Verhagen. Les deux tableaux furent transportés au Musée où M. le directeur général Verlant et le Comte de Lalaing ^{président de la Commission Directrice} (prévenus par le secrétaire vinrent immédiatement examiner les deux oeuvres et constater leur médiocre conservation. M. von Falke ayant fait connaître au secrétaire qu'il était disposé à seconder les autorités belges qui seraient désireuses de mettre des oeuvres d'art en sûreté, il fut entendu entre M. le directeur général Verlant et M. Fierens Gevaert qu'on tenterait de mettre à l'abri le Saint Martin de van Dyck, le village de Saventhem se trouvant à ce moment très exposé. A la date du 29 septembre le secrétaire, accompagné de MM. von Falke et Leinhardt se rendit à Saventhem ; le tableau fut décroché par le praticien du Musée M. Mirimai aidé du surveillant Zéphirin Demoulin et du circur Murysse, et transporté au Musée dans un camion de la maison Menkès. Le curé du village M. le doyen De Neus, et le bourgmestre M. Henneau avaient au préalable approuvé cette mesure de sécurité dont l'initiative était due aux autorités belges. La population villageoise s'étant rassemblée devant l'église en voyant partir le tableau, fut rassurée par M. le doyen et par le secrétaire du Musée.

Celui-ci ^{avait fait connaître à} mit à profit des entretiens avec M. von Falke pour signaler à ~~derrière~~ les inconvénients qu'offrait la présence

de soldats dans le péristyle du Musée. Ces soldats, montant des gardes de 24 heures, dorment et mangent dans nos locaux. Malgré la défense qui leur en est faite, il leur arrive souvent de fumer. Très rapidement aussi si les dalles du péristyle ont été griffées, par les clous des chaussures militaires et souillées par l'huile découlant des lampes etc. M. von Falge déclara qu'étant attaché au gouvernement civil il n'avait aucun pouvoir d'intervenir et conseilla de s'adresser à M. le conseiller aulique Grabowsky. Dès le 30 septembre le secrétaire se rendit auprès de ce dernier à qui il fut présenté par M. Erwin Hensler conservateur de l'un des cabinets, d'estampes de Dresde. M. Grabowsky promit de solliciter des autorités militaires le transfert de cette garde tout en laissant entendre que le péristyle du Musée avait été désigné intentionnellement par le Major Bayer et que celui-ci probablement ne consentirait pas à déplacer ce poste. En effet l'administration du Musée ne reçut point d'avis faisant espérer un changement.

Le secrétaire ajoute que les officiers qui parfois visitent le musée viennent en curieux, en dilettantes, munis souvent d'un Baedeker et ne paraissent nullement chargés d'inspecter ni de surveiller.

Ce récit terminé, M. A. J. Wauters demande que ces différents faits soient actés au procès verbal et le directeur général Verlant adresse quelques mots de félicitation à M. F. Gevaert au sujet de la mission accomplie par lui à Saventhen. Le secrétaire fait ensuite connaître que les appointements du personnel du Musée ^{toujours payés anticipativement} pour le mois de septembre ~~ont~~ ^{qu'} été payés à la date du 8 septembre ; craignant l'interruption complète des paiements le secrétaire est allé exposer la situation au baron Lambert qui très spontanément offrit, en cas de nécessité, d'aider dans une certaine mesure le personnel subalterne. Il est décidé à l'unanimité d'inscrire au procès-verbal des remerciements à l'adresse du baron Lambert pour cette preuve nouvelle de sa générosité.

La séance est levée à 3h 1/2

Le secrétaire

Le Président.

Pierre Gevaert

J. de Salazar

de soldats dans le péristyle du Musée. Les soldats, montant des gardes de 24 heures, doivent et doivent dans nos locaux. La défense qui leur en est faite, si leur arrivée ne peut être évitée. Les troupes qui ont été défilées par les cloches des clochers - les militaires et soulevées par l'huile décollant des lampes etc. M. von Helldorf déclare qu'étant attaché au gouvernement civil il n'avait aucun pouvoir d'intervention et conseille de s'adresser à M. le conseiller aulique Grabowsky. Dès le 30 septembre le secrétaire se rendit auprès de ce dernier à qui il fut présenté par M. Minin Hansen conservateur du cabinet d'expansion de M. Grabowsky. M. Grabowsky promit de solliciter des autorités militaires le déplacement de cette garde tout en faisant entendre que le péristyle du Musée avait été désigné intentionnellement par le Major Bayer et que celui-ci probablement ne consentait pas à déplacer ce poste. En effet l'administration du Musée ne peut point d'avis faisant espérer un changement.

Le secrétaire ajouta que les officiers qui parfois visitent le Musée viennent en carreaux, en diligences, munis souvent d'un Baskoket et ne paraissent nullement inquiétés d'inspecter ni de surveiller.

Ce récit terminé, M. A. J. Wauters demanda que ces différents incidents soient actés au procès verbal et le directeur général Verlant adressa deux mots de félicitation à M. Fierens Gevaert au sujet de la mission accomplie par lui à ce sujet. Le secrétaire fait ensuite connaître les appointements du personnel du Musée pour le mois de septembre et a été payés à la date du 15 septembre; l'interdiction consistante des paiements le secrétaire est allé exposer la situation au baron Lambert qui très spontanément offrit, en cas de nécessité, d'indemnité une certaine somme le personnel ambulant. Il est décidé à l'unanimité d'inscrire au procès verbal des remerciements à l'adresse du baron Lambert pour cette œuvre nouvelle de sa générosité.

La séance est levée à 3h 1/2.

Le secrétaire

Le Président

Sont présents MM. le comte de Lalaing, vice-président, baron Lambert, Ch. L. Cardon, Mellery, Toussaint, A. Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire.

M. Verlant, directeur général des Beaux-Arts assiste également à la séance.

Les procès verbaux des séances des 4 & 11 août ainsi que des séances de la sous-commission des 6 & 10 août sont lus et approuvés.

Lecture est donnée d'un arrêté royal du 27 juillet nommant M. le comte de Lalaing président de la Commission directrice en remplacement de M. le Marquis de Beaufort décédé, et M. Fierens Gevaert, membre. M. le Directeur général Verlant félicite le comte de Lalaing en soulignant les mérites de haute conscience artistique, unanimement reconnus, du nouveau président et présente également ses félicitations au secrétaire, nommé membre. M. le baron Lambert, au nom de la Commission remercie M. le comte de Lalaing d'avoir accepté la présidence et félicite M. Fierens Gevaert.

Ce dernier est alors prié d'exposer les différents incidents qui se sont produits au Musée depuis la séance du 11 août. Le secrétaire fait le récit suivant:

A la date du 25 août vers trois heures de l'après midi un major et un capitaine allemands se présentèrent au Musée; ils étaient accompagnés du conseiller aulique M. Grabowsky lequel prévint le comptable M. Demeter et le concierge Thirion que le couloir de l'administration des Musées serait dès le jour même occupé par une trentaine de soldats et que des sentinelles seraient placées devant le Musée; le major de son côté, faisait connaître qu'on ne pourrait plus désormais pénétrer dans le Musée sans être muni d'un laissez-passer. Averti par le secrétaire, M. le directeur général Verlant se rendit au Musée et y arriva au moment où le piquet annoncé s'arrêtait devant l'entrée de l'administration. Il était environ cinq heures de l'après midi. Un capitaine et un lieutenant pénétrèrent dans le Musée. Le secrétaire s'approcha d'eux et put leur faire comprendre qu'ils trouveraient une meilleure installation au rez de chaussée de la bibliothèque; ils se laissèrent convaincre et se dirigèrent avec leurs hommes vers les locaux voisins où ils aménagèrent un corps de garde

Une I/2 heure plus tard le lieutenant revint et suivi d'un sous-officier demanda qu'on le conduisit dans les salles du Musée. Guidé par le secrétaire il s'assura de la solidité des portes rétractiles du péristyle s'étonna du nombre de tableaux absents, sans s'informer autrement de leur sort, demanda si toutes les précautions étaient prises contre l'incendie, alla jusqu'à tremper ses doigts dans les seaux d'eau appendus aux embrasures des portes. Sa visite terminée il plaça des sentinelles aux portes extérieures et ordonna au sous-officier de faire de temps à autre des rondes en compagnie d'un soldat. Le secrétaire protesta contre cette dernière mesure; il fit remarquer que le conseiller Grabowsky avait donné l'assurance qu'aucun soldat n'entrerait dans le Musée et ajouta qu'un personnel spécial, habitué à la garde des oeuvres d'art surveillait les salles nuit et jour. Le lieutenant répliqua qu'il répondait du moment vis à vis des autorités allemandes, que d'ailleurs ses soldats étaient de "braves gens". Il plaça même une sentinelle devant la porte du secrétariat.

Le lendemain matin à 8 I/2h le secrétaire était invité à se rendre d'urgence au Musée. Il y put constater que le lieutenant avait poussé plus avant ses perquisitions, réclamé la dernière édition du catalogue Wauters, ainsi que son supplément, exigé que les inventaires fussent placés visiblement sur la table du comptable, visité les sauterrains contenant les tableaux précieux. Vers 10h du matin cette inspection prenait fin. A midi les laissez-passer furent remis par le major Jenke à M. Demeter pour les membres de la Commission directrice, le personnel de l'administration et de la surveillance. Le même jour, à 6h du soir sur l'appel d'un sous-officier qui traversa en courant la rue du Musée les hommes du corps de garde installé à la Bibliothèque, les sentinelles placées aux issues du Musée et devant le secrétariat quittèrent précipitamment leurs postes et rejoignirent au Parc leur bataillon qui passa la nuit en plein air et ne regagna la caserne des grenadiers que le lendemain matin.

Les soldats allemands ne reparurent au Musée que le 1^{er} septembre. Cette fois sans que l'administration fut avertie, un piquet de dix hommes, dont deux sous-officiers, fut placé dans le péristyle de la rue de la Régence. Interdiction était faite à ces hommes par leurs chefs de pénétrer dans le Musée et de fumer. Néanmoins ces ordres ayant été

transgressés plusieurs fois, le secrétaire fit déposer chez le concierge les clefs du hall de sculpture (pour que toute communication entre le péristyle et le musée fut coupée aux soldats) et clacarder sur les portes intérieures du péristyle un avis, en langue allemande, disant "les Musées sont fermés les personnes munies d'une autorisation spéciale doivent se présenter 9 rue du Musée" Un autre avis interdisait formellement de fumer.

A la date du 23 septembre dans l'après midi le secrétaire reçut la visite au Musée du directeur du Kunstgewerbe Museum de Berlin M. von Falke qui lui exposa qu'il était envoyé en Belgique par son gouvernement "pour prendre des mesures de protection à l'égard des oeuvres d'art en péril" et demanda d'accueillir en dépôt au Musée deux toiles retirées de l'église bombardée d'Eppegem et apportées par un officier au ministère de l'Industrie et du Travail. Le lendemain à 10h du matin le secrétaire accompagné de deux surveillants alla prendre possession des deux oeuvres en question: les Disciples d'Emmaüs de Arrhens et la Nativité de pierre Verhagen Les deux tableaux furent transportés au Musée où M. le directeur général Verlant et le Comte de Lalaing, président de la Commission directrice prévenus par le secrétaire vinrent immédiatement examiner les deux oeuvres et constater leur médiocre conservation. M. von Falke ayant fait connaître au secrétaire qu'il était disposé à seconder les autorités belges qui seraient désireuses de mettre des oeuvres d'art en sûreté, il fut entendu entre M. le directeur général Verlant et M. Fierens Gevaert que l'on tenterait de mettre à l'abri le Saint Martin de van Dyck, le village de Saventhem se trouvant à ce moment très exposé. A la date du 29 septembre le secrétaire, accompagné de MM. von Falke et Leinhae se rendit à Saventhem; le tableau fut décroché par le praticien du Musée M. Mirinai aidé du surveillant Zéphirin Demoulin et du circur Muryse et transporté au Musée dans un camion de la maison Menkès. Le curé du village M. le doyen De Neus, et le bourgmestre M. Henneau avaient au préalable approuvé cette mesure de sécurité dont l'initiative était due aux autorités belges. La population villageoise s'étant assemblée devant l'église en voyant partir le tableau, fut rassurée par M. le doyen et par le secrétaire du Musée.

Celui-ci avait fait connaître à M. von Falke les inconvénients qu'offrait la présence de soldats dans le péristyle du Musée. Ces soldats,

[Faint, illegible text on page 376]

montant des gardes de 24 heures, dorment et mangent dans nos locaux. Malgré la défense qui leur en est faite, il leur arrive souvent de fumer. Très rapidement aussi les dalles du péristyle ont été griffées par les clous des chaussures militaires et souillées par l'huile découlant des lampes. etc. M. von Falke déclara qu'étant attaché au gouvernement civil il n'avait aucun pouvoir d'intervenir en conseil et s'adresser à M. le conseiller aulique Grabowsky. Dès le 30 septembre le secrétaire se rendit auprès de ce dernier à qui il fut présenté par M. Erwin Hensler conservateur de l'un des cabinets d'estampes de Dresde. M. Grabowsky promit de solliciter des autorités allemandes le transfert de cette garde tout en laissant entendre que le péristyle du Musée avait été désigné intentionnellement par le Major Bayer et que celui-ci probablement ne consentirait pas à déplacer ce poste. En effet l'administration du Musée ne reçut point d'avis faisant espérer un changement.

Le secrétaire ajoute que les officiers qui parfois visitent le musée viennent en curieux, en dilettantes, munis souvent d'un Baedeker et ne paraissent nullement chargés d'inspecter ni de surveiller.

Ce récit terminé M. A. J. Wauters demande que ces différents faits soient actés au procès verbal et le directeur général Verlant adresse quelques mots de félicitation à M. Pierens Gevaert au sujet de la mission accomplie par lui à Savenhem. Le secrétaire fait ensuite connaître que les appointements du personnel du Musée toujours payés anticipativement n'ont été payés qu'à la date du 8 septembre ; craignant l'interruption complète des paiements le secrétaire est allé exposer la situation au baron Lambert qui très spontanément offrit, en cas de nécessité d'aider dans une certaine mesure le personnel subalterne. Il est décidé à l'unanimité d'inscrire au procès verbal des remerciements à l'adresse du baron Lambert pour cette preuve nouvelle de sa générosité.

La séance est levée à 3h 1/2

Le Secrétaire

Le Président.

Pierens Gevaert

J. de Zalavie

Séance du 9 novembre 1914.

Sont présents MM. le comte J. de Lalaing, président, baron Lambert, Cardon, Lagae, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters, Pierens Gevaert secrétaire. M. E. Verlant, directeur général des Beaux-Arts assiste à la séance.

Le procès verbal de la séance du 5 oct est lu et approuvé

Le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée les faits suivants.

Le 23 octobre un surveillant de service fit connaître que les soldats, placés au péristyle s'étaient introduits dans le W.C. de l'entrée, avaient transformé ces locaux en chambre à coucher, y avaient placé un poêle, y brûlaient des lampes à pétrole et fumaient jour et nuit. Le secrétaire se rendit compte de visu de l'exactitude de ces renseignements. Dans ces conditions la présence des soldats au Musée pouvait présenter du danger. La lettre suivante signée par le président et le secrétaire fut envoyée au baron von der Golfz.

"24 octobre 1914

"Excellence"

"Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la décision prise par les autorités militaires allemandes de transformer en corps de garde le péristyle du Musée ancien de la Régence, offre des dangers pour la conservation de nos tableaux.

"Les soldats placés au Musée, y montent des gardes de vingt quatre heures; ils dorment et mangent par conséquent dans nos locaux et, malgré la sévère défense qui leur en est faite, il leur arrive très souvent de fumer.

"Cette situation a été signalée à la date du 30 septembre à Monsieur le Conseiller Aulique Grabowsky qui a promis de solliciter pour nous le déplacement de cette garde. Mais jusqu'à ce jour nous n'avons point reçu d'avis nous faisant espérer un changement.

"L'état de choses créé par l'existence de ce poste dans nos locaux s'est aggravé depuis, de ce fait: les soldats se sont installés dans le lavatory du public, y ont organisé des couchettes et allumé une poêle. Ils y fument et la nuit s'éclairent d'une lampe à pétrole. Dans ces conditions leur présence constitue une réelle menace pour nos collections de peinture.

"Sur une simple remarque, les soldats qu'il est craint, cessent de fumer. Mais d'autres hommes viennent tous les jours qui n'ont point reçu de consigne précise et les divers inconvénients que nous énumérons plus haut ne peuvent être évités aussi longtemps que notre péristyle d'entrée sera utilisé comme corps

"de garde

"Les soldats étaient placés au Musée en vue d'une protection éventuelle de nos collections, nous vous prions d'appliquer au Musée de la rue de la Régence la mesure qui a été prise dans ce but au Musée du Cinquantenaire: placer des sentinelles à l'extérieur du Musée Ces soldats pourraient avoir un corps de garde à proximité de nos bâtiments par exemple en face au poste de police. Leur casernement est d'ailleurs à petite distance de la rue de la Régence

"Nous espérons que vous voudrez donner une suite favorable à notre demande et nous présentons Excellence l'expression de nos sentiments distingués

Pour la C.D. Des Musées R. De P. & S. de Belgique

Le président

Le secrétaire

(s) Cte de Lalaing

(s) Tierens Gevaert

Le secrétaire en personne porta la lettre rue de la Loi et la remit au Dr Irwin Hensler qui se chargea de la faire parvenir à son adresse. Le samedi 31 octobre un officier vint inspecter sommairement les locaux occupés, déclara que la présence de cette garde devait plutôt rassurer l'administration attendu que ces soldats étaient placés au Musée pour prêter main forte aux surveillants en cas de commencement d'incendie. Comme suite à cette visite le jeudi 11 novembre une note parvint au Musée rédigée en allemand et dont voici la traduction :

" A l'administration des Musées royaux de peinture et de sculpture - Bruxelles le 5 novembre 1914 - Réponse à la lettre du 24 oct. 1914.

La garde n'est pas installée dans le péristyle mais dans la toilette de dames. Dans le péristyle ne se trouve qu'une table où les hommes se tiennent en allant et venant, p.ex. pour regarder dans la rue.

Le fait de fumer ici ne peut occasionner aucun dommage car la salle est très très grande et contient surtout des moulages en plâtre.

Le corps de garde proprement dit - la toilette des dames - se trouve dans une annexe du musée. Le poêle placé à cet endroit est parfaitement installé et la fumée qu'il dégage s'échappe par dessus le toit de cette annexe.

Par conséquent il n'y a pas lieu de considérer comme un danger pour les collections le fait que les hommes dorment, fument, et emploient la nuit une lampe à pétrole dans ces locaux entièrement garnis de carreaux de céramique.

le Commandant

(s) Bayer

Major.

Le secrétaire fait remarquer que le péristyle seul était primitivement à la disposition des soldats, que ceux-ci se sont installés dans les locaux sanitaires après coup, et que la note du major Bayer les couvre. Il faut donc renoncer à toute nouvelle démarche. Des instructions sont données d'ailleurs au personnel du Musée pour qu'une surveillance régulière soit exercée sur le poêle et les lampes employés par les soldats.

Le secrétaire fait connaître ensuite que le vendredi 16 octobre il reçut la visite de M. Catteau directeur des services de la gendarmerie de la chambre des représentants qui ~~vint~~ lui ~~apprit~~ ^{apprit} qu'un certain nombre de médailles avaient été enlevées de la collection exposée dans la grande salle de lecture du palais de la Nation et lui demanda si la dite collection ne pouvait être ^{et} mise à l'abri de nouveaux vols ^{de peur} dans les locaux du Musée. Pour déférer au vœu de M. Catteau exprimé de la façon la plus instante, le secrétaire se vit obligé de demander l'intervention de M. von Falke lequel dut lui même s'adresser au feld maréchal von der Goltz pour obtenir l'autorisation de se transférer. Le vendredi 23 octobre M. von Falke remit au secrétaire une autorisation écrite et dès le lendemain les médailles étaient transportées au Musée. L'opération fut confiée à quelques surveillants conduits par le praticien M. Mirimay. Les médailles remplissaient quatre grands médaillers de la salle de lecture; retirées sous les yeux du secrétaire et de M. Catteau elles furent placées dans la partie inférieure des bibliothèques du secrétariat après avoir été inventoriées par M. le Comte Du Monceau bibliothécaire -adjoint de la Chambre.

Le secrétaire fait connaître ensuite que le 12 octobre il reçut une lettre de M. Paul Demot lui signalant qu'un antiquaire de la rue de Verlaimont affichait la mise en vente et l'exposition de tableaux provenant du Musée. Le lendemain le secrétaire constatait que ces tableaux étaient de médiocres copies; il fit enlever par l'antiquaire l'affichette qui annonçait leur mise en vente les donnait comme oeuvres du Musée et par là, faisait croire que des vols avaient été commis au détriment de nos collections. Le secrétaire s'est procuré un exemplaire de cet avis de vente; copie en est jointe au présent procès verbal.

Parmi les personnages ayant visité le musée, depuis la séance du 5 octobre le secrétaire signale le Dr Paul Clamen, professeur à l'Université de Bonn, président de la commission des monuments de la province du Rhin, spécialement chargé suivant M. von Falke "d'étudier le problème de la restauration de nos édifices détruits par la guerre". M. Clamen s'est présenté en uniforme d'officier

Liste des tableaux à vendre.

- n°1 Denisot Portrait du XV^e siècle au Musée ancien de Bruxelles
- 2 Rubens Portrait de Jacqueline Van Caester, vendu au Musée en 1874 par la comtesse Beaufort pour 65.000 frs.
- 3 Rubens Portrait de sa 2^e femme Hélène Fourment acheté par le Musée Vente Weber à Hambourg en 1911 pour 65.000 fr
- 4 Van Dyck Portrait du Sculpteur Duquesnoy vendu au Musée par Léopold II pour 150.000 frs
- 5 Teniers Le médecin du village Uroscope vendu au Musée en 1861 pour 15510 frs
- 6 Brauwer Buveurs attablés acheté par le musée en 1882 pour 13.000 vente Comte du Bus
- 7 Brauwer Le joueur de Flute
- 8 Macs La songeuse vendu au Musée en 1885 par Léon Gauchez pour la somme de 66.000 frs
- 9 Mignard Portrait de Ninon de Lenclos au Musée Ancien de Bruxelles
- 10 Van Loo J.B. Diane et Endgonion au Musée ancien de Bruxelles
- 11 Portrait ancien du XVII^e siècle Portrait de Dame de l'époque
- 12 Émaux accessoires signé C.DeWitte ayant figuré dans plusieurs expositions triennales et universelles
- 13 Panneau décoratif genre Boucher Bergère
- 14 Nature morte de H.Bellis
- 15 Tableau ancien Vierge gothique et Enfant Jésus peint sur bois
- 16 Marine de Van Damme Port Hollandais.

Ces tableaux sont exposés dans mes magasins

J. Leytens
8 rue de Berlaimont
Bruxelles

Bureaux et magasins ouverts de 9 à 11 et de 3 à 5 heures.

L'exposé de ces faits terminé, M.A.J. Wauters rappelle que certains membres au moment où fut prise la résolution de déposer un choix d'oeuvres dans les souterrains, s'inquiétèrent à l'idée que ces tableaux courraient des risques d'humidité. M.A.J. Wauters propose qu'un certain nombre d'oeuvres soient retirées pendant quelques jours et soumises à l'examen d'une délégation. Le secrétaire appuie cette proposition. Il ajoute qu'une température satisfaisante règne dans les souterrains; ayant remarqué qu'elle était légèrement plus froide dans l'escalier en vis menant au sous-sol, il y a fait placer des tentures et a donné ordre de calfeutrer certaines portes et fenêtres, à la date du 12 octobre, de façon à intercepter les courants d'air.

M. le directeur général E. Verlant fait connaître à l'assemblée que les négociations en cours entre les autorités allemandes et l'administration belge des Finances aboutiront peut-être au paiement des fonctionnaires et employés dont le traitement est inférieur à 2.000 frs; il y a donc lieu d'espérer que le personnel de la surveillance continuera de recevoir ses appointements.

La séance est levée à 3 1/4 h

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Gevaert

E. de Salazar

Séance de sous-commission le mardi 17 novembre à 10h du matin

Sont présents MM. Ch. L. Cardon Al. Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert, secrétaire M. B. Verlant Directeur général des Beaux-Arts assiste également à la séance

Comme suite au voeu exprimé à la séance du 9 novembre, il est procédé à l'examen d'un certain nombre d'oeuvres retirées des souterrains. Les tableaux d'époques et d'écoles différentes, ont été en outre retirés des divers couloirs des souterrains. Voici la liste des oeuvres examinées

- 1°/ Adam et Eve de van Eyck
- 2°/ Pièta de Roger van der Weyden
- 3°/ Trintyque dit des Sforza
- 4°/ Légende de Ste Anne de Quentin Metsys
- 5°/ Chute des anges rebelles de Breughel l'ancien
- 6°/ La Passion du Maître d'Oultremont
- 7°/ Charles De Cordes de Rubens
- 8°/ L'Homme au Chapeau de Vermeer de Delft
- 9°/ Le Géographe d'H de Braekeleer
- 10°/ L'Atelier d'Alfred Stevens

Il est constaté que ces tableaux n'ont subi aucun dommage et ordre est donné de les replacer dans les souterrains que les membres présents visitent soigneusement. La séance est levée à midi

Le Secrétaire

Le Président.

Fierens Gevaert *J. de Salazar*

Séance du 7 décembre 1914 à 2h 1/2

Sont présents: M. le comte J. de Walaing, président, le baron Lambert, Cardon, Mellery, Toussaint, Verhaeren, A. J. Wauters, Fierens Gevaert secrétaire M. E. Verlant directeur général des Beaux-Arts assiste à la séance

Les procès verbaux de la séance du lundi 9 novembre et de la séance de sous-commission du mardi 17 novembre sont lus et approuvés.

Le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée que par suite de pluies récentes certains locaux du musée ancienne se trouvent dans un état d'humidité assez grave, notamment les deux grands escaliers latéraux où sont restées accrochées les deux tapisseries: le Mariage et la supplication de Mestra. Il conviendrait de placer ces œuvres dans les parties du musée encore chauffées. Dans la salle dite des primitifs, à divers endroits, l'eau a coulé le long des murs, le zinc du toit s'étant soulevé; le surveillant des Bâtiments Civils a promis de procéder aux réparations nécessaires dans le courant de la semaine prochaine.

Le secrétaire fait ensuite connaître que M. Buéso a été invité à commencer la restauration du tableau de De Pereda: Fruits, et de celui de Baroccio: La vocation de St Pierre et de St André, restaurations décidées antérieurement par la Commission directrice et approuvées par le gouvernement.

Répondant à une question qui lui est adressée au sujet des appointements du personnel administratif des Musées, M. le directeur général Verlant ajoute quelques renseignements à sa communication du 9 novembre; les chefs des départements ministériels ont reçu du gouvernement civil allemand des instructions d'où il résulte que le paiement des fonctionnaires et employés de l'Etat - soit pour la totalité de leurs appointements soit pour les 3/4 - semble devoir s'effectuer prochainement.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mme Bucheron Gallait portant la date du 27 juillet et qui lui est parvenue deux jours plus tard. Envoyée d'Arcachon à l'adresse personnelle du secrétaire elle n'a pas été plus tôt portée à la connaissance de la Commission directrice à cause des événements. Mme Bucheron Gallait exprime à la Commission ses condoléances pour la perte que les Musées ont faite en la personne du Marquis de Beaufort et renouvelle son intention de faire don au Musée Moderne d'un ensemble d'œuvres de son père à la condition de les réunir dans un même local.

M. le baron Lambert veut bien se charger de ce que les circonstances le permettront de transmettre à Mme Bupheron les sentiments reconnaissants de la Commission en faisant connaître à la donatrice que rien ne sera négligé pour obtenir une présentation parfaite des oeuvres de son père

Le secrétaire fournit quelques renseignements sur les membres du personnel appelés sous les drapeaux et la séance se termine par une visite des locaux signalés au début de la réunion Le secrétaire est chargé de prendre les mesures que nécessite la conservation des oeuvres menacées par l'humidité les tapisseries devant être décrochées, décadrées et transportées dans la salle réservée aux collections historiques.

La séance est levée à 4h.

Le secrétaire

Le président

Baron Lambert

J. de Galais

